32ème ANNEE — CHICOUTIMI, 15 NOVEMBRE 1917 — No 20

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORÉ.—PROPRIÉTAIRE — JOURNAL HEBDOMADAIRE — TIRAGE: 4,550 — REDIGE EN COLLABORATION

Cette noble fonction

Voter est l'une des plus nobles prérogatives dont la constitution d'un pays honore le titre de citoyen, et cette noblesse exige que le citoyen n'exerce cette prérogative qu'à bon escient et à bonne fin.

Mais l'exercice du suffrage électoral emprunte parfois aux circonstances un caractère de gravité extraordinaire. C'est lorsque la consécration d'un grand principe de droit naturel ou constitutionnel, c'est lorsque le salut de la nation constituent l'enjeu de la lutte électorale.

La gravité du devoir, alors, s'impose par un double aspect: premièrement, il ne faut pas s'abstenir de voter; deuxièmement, il faut donner un vote consciencieux, en "favorisant les causes justes et les candidats méritants" et en écartant de son acte, dont l'importance s'élève avec les circonstances, tout motif inspiré par le préjugé, la passion politique ou l'intérêt privé.

La votation de décembre prochain, nous en sommes convaincus, revêt ce caractère de solennelle gravité.

C'est le salut de notre pays qui est mis au jeu. Nos assises constitutionnelles sont fortement ébranlées: le despotisme, le fanatisme ne *respectent* plus le droit, la liberté, la *parole donnée*; *ils* ont fait verser l'administration dans l'inchoérence qui s'affole entre deux pôles: un impérialisme funeste et l'impudente âpreté au gain des profiteurs de guerre qui étiquettent leur spéculation d'un faux nom de loyauté; et pour assurer avec le retour au pouvoir l'impunité à sa politique subversive et déprimante, l'administration du jour, honnie par la majorité des citoyens de toute race, quoi qu'on ait pu dire pour établir le contraire, a soumis le droit de suffrage lui-même à un remaniement arbitraire, dont le concept est encore plus étonnant que la mise en vigueur. La vie politique et économique de notre pays en est complètement désorientée. Les détenteurs du pouvoir ont perdu tout sens des réalités nationales pour poursuivre une chimère, payante à certains aspects, mais désastreuse pour la nation. Ils suivent une épuisante idée fixe: "win the war," et veulent entrainer le pays dût-il en crever à tout jamais. Un écrivain français des plus atutorisés, estimait que l'effort de notre participation à la guerre égalait "sept fois" celui de l'Angleterre. Il n'en faut pas plus pour conclure que les "win the waristes,"complices ou dupes d'influences nombreuses et vraisemblablement coordonnées en vue de notre épuisement "quand même," nous conduiront à la ruine et à l'abdication forcée de l'idéal national s'ils détiennent plus longtemps le pouvoir.

C'est une question de vie ou de mort pour nous. Il incombe à l'électorat de décider si notre pays doit revenir au bon sens ou pousser jusqu'au bout de la folie à la suite des illuminés de l'impérialisme, des enragés de la finance et des hallucinés de fanatisme qui se débite à la petite et à la grande mesure dans les boutiques du "News" et de la "Sentinel".

L'électeur doit remarquer soigneusement l'absence totale de raisons juridiques et économiques chez les "win-the-waristes:" en Ontario, ils enflamment le fanatisme à coups de phrases exclamatives, comme sir Thomas White à Brockville, dont le discours prend toute sa force démonstrative de l'anthitèse soutenue de deux noms: un anglais et un canadien, Borden et Laurier! ou comme Guthrie, cet élégant "excitador", qui jette le nom de Québec à son auditoire en guise de stimulant à la colère furieuse; dans Québec, ils essaient d'abattre les caractères, sur lesquels pèsent, depuis longtemps l'inquiétude et l'angoisse, en faisant prophétiser, d'un ton sinistre, les valets de l'unionisme sur les malheurs de l'isolement de notre province et sur les défections nombreuses que vont déclancher la double caisse électorale et un patronage savamment distribué.

En Ontario comme dans Québec, les "raisons" des "win-the-waristes" n'ont aucune valeur aux yeux des électeurs vraiement patriotes. Se faire un argument, par exemple, de l'isolement éventuel de Québec contre l'union des électeurs québécois pour le salut de la nation, c'est une fumisterie monumentale, pour ne pas dire plus. Les provinces anglaises elles-mêmes réclament cette union. C'est Québec qui nous sauvera, disent-elles avec beaucoup d'assurance.

Au cours du phénomène chimico-politique qui a donné le résidu unioniste, les vieux cadres des partis se sont vidés de leur contenu. Il serait donc ridicule de vouloir voter "bleu" ou "rouge". Nos couleurs politiques d'hier se mélangent aujourd'hui dans une réaction violente et nous ne pouvons encore désigner les nuances de demain. Le groupe le plus patriote des libéraux a fait halte sous le commandement du vieux chef, et, c'est plaisir de le constater, cette faction a son noyau principal chez l'élément canadien-français. Le "haut" parti libéral anglais, celui qui commandait la politique des "schemes," détenait la caisse électorale et imposait à son heure la persécution, s'est ralliée armes et bagage au gouvernement "bleu" d'hier, pour former une nuance brouillée et temporaire: l'unionisme "win-the-war!" Ce phénomène, se manifestant parallèlement au mouvement évident de "l'antiquébécoïsme," ferait l'objet d'intéressantes études sur l'idée de derrière la tête des Anglo-canadiens qui ont grandi avec nous et sur l'emploi des partis comme d'une bascule dont le jeu diminuait ou paralysait infailliblement l'influence de Québec, tant redoutée et exécrée, on le voit clairement aujourd'hui. Car les paroles, au jour le jour, viennent préciser le sens des actes. Lisez les discours, enregistrez les cris poussés par les chefs en Ontario, ce pays où l'on peut être "franc," et vous découvrirez les intentions des ultra-loyaux "win-the-waristes"—mange-canadiens; surtout, vous comprendrez l'incompréhensible besogne des Sévigny et des journaux qui les suivent, dans notre province de Québec.

Jusqu'à cette extrême mesure de la conscription que les orateurs en terre "amie" persistent à nous donner comme dirigée contre nous. L'un d'eux ne s'écriait-il pas naguère:"Si Québec avait donné 130,000 hommes de plus il n'y aurait pas de conscription!"

La coalition contre Québec, qu'elle soit une "fin" ou un simple "moyen", est également injuste et funeste dans l'une ou l'autre hypothèse. En tout cas, elle est d'une grande force directive pour l'électorat de Québec qui n'est pas aveuglé ou enchainé. A l'union contre Québec doit répondre l'union de Québec, et d'autant plus impérieusement, que Québec en s'unissant non-seulement écartera l'ennemi qui veut l'écraser à la façon teutonne, mais, vu les circonstances, sauvera le pays du plus grand danger qu'il ait jamais peut-être couru.

Distinguons union et union. On peut s'unir pour le mal comme pour le bien. La fusion anglaise "bleu-rouge" (trainant en suspension quelques ministres et journalistes à sang blanc de notre race) s'est accomplie pour le plus grand mal de notre pays, et sur le dos de Québec. Il faut donc réaliser en Québec l'union libératrice pour le bien de notre pays, d'abord, et pour celui de notre province, pour l'enraiement au plus pressé des mesures de mort, pour le recouvrement de nos libertés, le relèvement de la vie nationale, pour la reconstruction universelle.

Le temps presse. L'objet des discussions passe au dernier plan. Ce qui urge, c'est de supplanter l'unionisme despotique et antinational, c'est d'embourber le char de la conscription et de faire appel à tous les hommes de savoir faire et de haute volonté pour réparer les désastres de l'administration antinationale Borden-Hughes-Meighen-Northcliffe-Carvel-Sévigny et pour remettre au vert, dans les rugueuses régions où l'espérance de la crèche "seule" fait vivre, ces journaux, canadiens-français et autres, qui ravalent leur influence jusqu'à pousser leurs compatriotes à trahir les intérêts bien entendus de leur pays, les institutions et les traditions nationales.

Voilà ce qui presse.

Et personne n'a le droit de rester indifférent à l'urgence de l'heure. Nous n'en sommes plus à pouvoir réclamer notre liberté d'agir entre deux aspects d'une question de politique quotidienne. Non! nous sommes dans une impasse. Il s'agit de notre peau, de nos libertés, de notre avenir. Le choix n'est pas compliqué: ou donner un coup d'épaule à la "machinerie officielle" pour la hisser du garage au pouvoir une seconde fois, ou tendre la main aux chefs d'une salutaire réaction. Cherchez si vous voulez, vous ne trouverez point d'autre issue. Cessons toutes les autres luttes. Le groupement des individus et la cohésion des groupes sont absolument nécessaires. Quand nous aurons vaincu Borden et sauvé le Canada, eh! bien, nous causerons du passé, et discuterons nos opinions par le menu si le nettoyage de l'immense jambonnerie fédérale nous en laisse le temps. Chacun est libre de se réserver les coudées franches pour le lendemain de la victoire.

Ah! ce Borden, nous a trop fait souffrir dans notre patriotisme et dans nos sentiments les plus sacrés. Depuis le mois de mai, la cruelle inquiétude qui ne laisse pas un moment de répit et l'implacable angoisse ont trop brutalement étreint les cœurs, les menaces qui pèsent sur nos têtes sont trop injustes et pressantes pour que nous songions à hésiter: l'heure de la rétribution sonne. Elle sera rude. L'ennemi de notre pays a la force, ses caisses regorgent d'argent, sa corne d'abondance électorale va déverser sur le pays les subsides de voirie et de génie maritime, etc: ne nous laissons pas éblouir par la générosité soudaine de la Cérès "win-the-wariste." Québec a toujours été la "garde" du Canada. Eh bien, adoptons et adaptons le mot célèbre: la garde meure mais ne se "vend" pas!

Votons donc pour les candidats qui sont de notre union à nous, de l'union de Québec pour sauver le Canada de l'abime où le conduit une politique aveugle et évidemment contraire à l'intérêt national.

Sachons où est le salut. Je dirai même: suivons à rebours l'exemple des Anglais de notre propre province qui sont acquis partout, autant que nous pouvons connaitre, au mouvement antinational "win-the-war", même dans les localités où ils se sont que deux ou *trois*, et qui seront pour Borden de *précieuses* "intelligences dans la place."

Voilà une considération qui doit nous faire réfléchir. Electeurs canadiens-français, c'est le temps d'user de nos yeux et de nos oreilles, de notre patriotisme et de notre cœur.

Groupons-nous donc pour renverser Borden le 17 décembre. Ce Borden a tant fait pleurer vos mères et vos sœurs!

Groupons-nous, c'est la nécessité implacable de l'heure. Nécessité telle que jamais, pour nous Canadiens-français, l'exercice du suffrage électoral n'aura atteint à un égal dégré le caractère de la plus auguste des fonctions du citoyen.

Tous! tous!

Car l'odieuse loi électorale de guerre va compromettre le verdict des citoyens vengeurs; et, tout électeur resté patriote doit se ragarder comme étroitement responsable du salut de son pays.

Tous ensemble contre Borden!

Allons!

Toujours vers le nord

Une des brochures de colonisation que nous envoie gracieusement M. Théo. Hamel, contient un intéressant chapitre sur la région du Lac St-Jean.

"Le vaste bassin", y est-il dit, qui entoure le Lac St-Jean, embrasse une étendue "d'aumoins quatre millions d'âcres," et se compose des terres "les plus favorables à l'agriculture," tant par la richesse du sol que par la douceur du climat."

"Le Lac Saint-Jean est en outre le réservoir de plusieurs rivières qui arrosent à leur tour des terrains d'une fertilité extraordinaire (p 5). Et plus loin: "Cette région est remarquable entre toutes par la fertilité de son sol et ses richesses forestières."

L'auteur retourne dans le passé, vers 1850, afin de nous montrer le rapide développement de cette région peuplée aujourd'hui de 30,000 âmes. Il cite le fait de l'éclosion rapide d'un grand nombre de paroisses au sein de la forêt, en même temps que l'industrie s'implantait de pair avec un commerce florissant. Même la crise actuelle ne parait pas avoir ralenti leur essor.

Une première remarque. La colonisation et l'établissement de l'immense bassin du Lac Saint-Jean n'ont réussi que grâce au courage de nos colons, car ils ont eu à coloniser dans les conditions les plus défavorables de l'éloignement et de l'isolement. Il ne faut point oublier que le chemin de fer du Lac St-Jean ne relie la région au reste du monde que depuis un quart de siècle. Il y a de magnifiques paroisses, comme Normandin par exemple, qui se sont mis sur le pied des plus belles paroisses agricoles en dépit de l'éloignement de 33 milles de la station la plus rapprochée. Mistassini, Péribonka, Saint-Henri, Saint-Cœur de Marie de même. Une deuxième remarque: Qu'en serait-il aujourd'hui de ce magnifique bassin du Lac St-Jean, si nos colons avaient eu les facilités données aujourd'hui à ceux d'autres régions? On frémit de regret en pensant à ce qu'on aurait accompli chez nous!

Une troisième remarque. Le bassin qui fait l'admiration des gouvernants n'est qu'à moitié colonisé. Le nord récèle dans ses mystérieuses étendues des trésors de prospérité tout prêts pour l'exploitation. Il attend. Il attend le colon.

Mais le colon d'aujourd'hui, surtout s'il est jeune, n'a plus facilement l'héroïsme de l'autre génération, ni sa persévérance. Un fait le prouve bien: le colon actuel recherche les champs de colonisation faciles d'accès et dont les richesses forestières peuvent aider le colon à franchir sans misère la période de défrichement.

Le nord du Lac Saint-Jean se couvrirait de paroisses si des chemins d'accès rapide et de pénétration, si les facilités de défrichement le mettaient à la disposition du colon. De plus les ressources industrielles dont abonde cette région seraient mises en valeur et favoriseraient la colonisation, tout cela se réalise dans le nouvel Ontario. Industrie et colonisation s'aideraient mutuellement, mais toutes deux attendent les voies de communication.

UN COLON

Electeurs du comté de Chicoutimi, n'oubliez pas qu'un vote pour Savard est un vote contre Borden.

LE PRIX DU SANG

Le 4 août 1914, la guerre éclate.

Le monde stupéfié regarde le monstre déployer ses ailes.

Des jours passent; l'anxiété étreint tous les cœurs: c'est la ruée sur Paris.

Mais dans la lueur sinistre des éclatements d'obus, pâle, échevelée, la victoire de la Marne se dresse

Puis le boche se terre dans ses tranchées merveilleuses. Et petit à petit, jour après jour, les peuples se rangent en ordre de bataille et le globe presqu'entier déclare la guerre à la Triplice.

Mais le Boche résiste. Sa préparation, sa merveilleuse organisation en ont fait un ennemi puissant.

Qui donc croyait cannonner un fantoche?

Pour le vaincre, il faut des obus, de l'argent et des hommes.

Des obus, y en avait-il à la Marne après que l'Allemand fut vaincu?

De l'argent l'Entente en possède des monceaux.

Des hommes! Il s'en trouve, et nombreux pour la lutte qui commence.

Mais les obus s'achètent, bien que le sang se donne. Et il en faut sur tous les fronts, des milliers. Il en faut à Ypres, à Courcelettes, aux Dardanelles, au Tagliamento, à Vimy, au Mort-Homme; il en faut surtout à Verdun, et à la Somme.

Et les haut fourneaux de France s'allument. L'Angleterre mobilise ses travailleurs, l'Amérique donne tout son effort.

Partout on manufacture, partout on fabrique.

Le travail ne chôme pas. Le capital s'organise.

Notre pays, pour ne parler que de lui, exporte plus que jamais. C'est pour lui, l'âge des millions. Le Canada s'aguenouille devant le veau d'or.

Mais cet or, où va-t-il et d'où vient-il?

Est-ce la nuée des pauvres, des laborieux, des ouvriers qui l'accaparent?

On a vu les usines de notre pays faire cent et deux cents pour cent de profits, on a vu le fabricant d'obus, devenir bochement riche, on a vu le spéculateur, compter dans sa voûte son or rouge, mais on n'a pas vu l'ouvrier y plonger ses mains.

(*Suite à la page 2*)

Aux Electeurs

Monsieur le Directeur du
Progrès du Saguenay, Chicoutimi

Cher Monsieur,

Etant candidat à la présente élection pour la division électorale de Chicoutimi et Saguenay, je prends la liberté de recourir aux bons offices de votre journal pour faire connaitre à vos lecteurs qu'elle sera mon attitude au sujet de la loi de conscription et je vous prie de publier la déclaration suivante que je fais sous ma signature:

JE SUIS ET J'ENTENDS ETRE CONTRE LA CONSCRIPTION SOUS TOUTES SES FORMES, EN TOUTES OCCASIONS ET D'OU QU'ELLE PUISSE VENIR, MEME SI ELLE ETAIT APPROUVEE PAR LA MAJORITE DES ELECTEURS DU PAYS.

JE M'ENGAGE, SI JE SUIS ELU, A DEMANDER LE RAPPEL DE LA LOI DE CONSCRIPTION ET A APPUYER DE TOUTES MES FORCES CEUX QUI LA COMBATTRONT AU PARLEMENT DU CANADA.

J'espère que vous voudrez bien publier cette déclaration et qu'elle aura pour effet de dissiper les craintes qu'on entretient contre moi en certains milieux.

Croyez-moi,
Cher monsieur,
Votre tout dévoué et très obligé,
Edm. SAVARD, M. D.

Notre réponse

Nous n'avons aucune objection à nous rendre au désir de Monsieur le candidat Savard en publiant la lettre qu'il veut adresser aux électeurs par l'intermédiaire du "Progrès du Saguenay". La déclaration touchant la conscription cadre bien avec l'attitude de notre journal et exprime nettement le verdict que nous désirons entendre prononcer par le pays tout entier.

Et pour être logique, nos proposons à nos lecteurs d'endosser cette solution franche et nette, vraiement patriotique, du problème qui nous tient tous, en ce moment, dans l'inquiétude.

Qu'il soit compris, une fois pour toutes, qu'en faisant cette suggestion, nous entendons bien ne pas nous départir de notre complète indépendance à l'égard des partis dits politiques, et pour le présent et pour l'avenir, et que nous ne faisons aucune acception de personnes.

Le bien de notre pays réclame une réaction énergique. Nous ne refusons le concours d'aucune bonne volonté franchement décidée à poursuivre cette noble tâche.

M. le Dr Savard a peut-être été partisan à ses heures, mais quand il nous déclare sous sa signature d'honnête homme qu'il est et entend être contre la conscription sous toutes ses formes, en toutes occasions et d'où qu'elle puisse venir, même si elle était approuvée par la majorité des électeurs du pays; quand il s'engage, s'il est élu, à demander le rappel de la loi de conscription et à appuyer de toutes ses forces ceux qui la combattront au parlement du Canada, nous n'avons aucune raison de douter de sa sincérité.

A parler franc, nous n'en saurions dire autant de son adversaire, dont les journaux conscriptionnistes, comme l'"Evénement", par exemple, appuient ouvertement la candidature.

C'est un mauvais signe, et cela nous dispense de parler du reste.

La déclaration de M. Savard n'a trait qu'à la conscription.

Cela ne signifie pas, sans doute, que sur tous les autres problèmes dont la solution s'impose à l'attention immédiate, il diffère d'opinion avec nous.

En tout cas, quand le feu est à la maison, ce n'est pas le temps d'aller voir si les chenilles s'attaquent aux choux.

Ce qui presse en ce moment, c'est de renverser Borden en se ralliant franchement à Laurier et au Dr Savard,

Nous verrons ensuite.

SIR WILFRID A QUEBEC

Québec, vendredi soir, a fait au vieux chef une chaleureuse réception. Des milliers de personnes sont venues l'acclamer. Sir Wilfrid a parlé longtemps; il a rappelé de touchants souvenirs et réitéré le programme qu'il avait publié quelques jours auparavant. Peut-être, à notre gré, eût-il pu se montrer plus catégorique et plus énergique sur plusieurs points! Car, nous estimons que le verdict de notre province doit être bien franc et ne prêter aucun prétexte à ambiguité. C'est à nous de compléter le sens en exigeant de chaque candidat qu'il s'engage carrément et irrévocablement contre la conscription envisagée sous tous ses aspects.

C'est en parlant du droit de vote des citoyens, que M. Laurier s'est montré le plus énergique. Le gouvernement, s'écrie-t-il, par une loi inique, une loi tyrannique, une loi injuste vient ... de préparer un électorat nouveau .... Il a manufacturé un nouvel électorat!

Sur le principe du droit de vote que l'on a accordé aux femmes, M. Laurier ne se prononce pas; il ne fait que blâmer la répartition de ce droit aux dépens des voteuses aux législatures de l'Ouest.

Sir Lomer Gouin fit un discours prenant, émaillé de fières réponses aux orateurs "win-the-war"— mange-canadiens-français.

La foule fut profondément impressionnée en entendant ces paroles: "Nous ne sommes en tutelle sous personne! Et sur cette terre, nous ne sommes pas les enfants; nous sommes les doyens! .... IL N'Y A PAS DE PUISSANCE AU MONDE QUI PUISSE IMPOSER LA CONSCRIPTION MALGRE LA VOLONTE DE TOUTE LA POPULATION CANADIENNE."

De M. Ernest Lapointe retenons le précieux renseignement suivant: C'est que la conscription n'est qu'un masque fabriqué pour cacher les turpitudes de l'ancien gouvernement. Un ministre, dit M. Lapointe, a eu le cynisme dernièrement de l'admettre: "NOUS NE VOULONS PAS QUE CE GOUVERNEMENT SOIT JUGE SUR SES ACTES PASSES, MAIS SUR CE QU'IL DOIT FAIRE A L'AVENIR.

Voilà un aveu dont l'électeur doit tenir compte.

L'assemblée de Québec marque l'ouverture de la campagne de Sir Wilfrid.

Judicieuse nomination

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Elzéar Boivin, A.-G. est nommé officier-rapporteur pour le comté Chicoutimi-Saguenay.

L'appel nominal

Lundi, le 19 novembre à la patinoire, à 2 heures, p. m.

Allons-y tous!

Pour les cultivateurs

UN RECORD

On lit dans l'"Aberdeen Daily Journal" du 10 octobre le compte-rendu de la vente à l'enchère des veaux Shorthorns de l'année provenant des fermes de Wm. Duthie, à Collynie et M. Durno, son voisin.

Le veau "Collynie Lavender King," né en mars a été payé $14,150. (2700 guinées) et acheté par un M. D. Stewart, de Millhills. C'est le prix le plus élevée qui ait jamais encore été payé pour un animal de cet âge.

Les 24 veaux mâles mis en vente par M. Duthie ont rapporté $78697.00, soit une moyenne de $3237.00 chacun. Les 11 génisses ont rapporté $16380.00, soit une moyenne de $1489.00 chacune. Total: $95077.00 pour les 35 veaux de l'année de M. Duthie. Voilà qui est payant.

Les 13 veaux mâles mis en vente par M. Durno ont rapporté $7570.00, soit une moyenne de $582.00 et ses 7 génisses ont rapporté $11655.00, soit une moyenne de $1665.00 chacune. Total $19225.00 pour les 20 veaux de M. Durno. Cela paye encore.

J.-A. COUTURE

ABONNEZ-VOUS AU
'Progrès du Saguenay'

BELLE CEREMONIE A NORMANDIN

Consécration au Sacré-Coeur

Lundi dernier, les conseillers municipaux ont solennellement intronisé le Sacré-Cœur au milieu de nous. M. le Curé a fait la bénédiction d'une belle statue du divin Cœur, après quoi, M. le Maire a donné lecture, au nom de tous ses administrés, de la consécration au Cœur de Jésus.

Nous félicitons M. le maire et MM. les conseillers pour leur pieuse initiative.

Puisse ce "Cœur qui a tant aimé les hommes" nous bénir et nous protéger contre tous les maux qui menacent notre patrie.

BILLET DU SOIR

Les scrupules de mon ami

Il pleuvait; les chemins étaient boueux et les trottoirs sales. Il était près de minuit, tout était silence au dehors et je pressais mes pas. Dans notre petite ville les promeneurs sont rares à cette heure de la nuit.

Je marchais déjà depuis longtemps sans avoir rencontré âme qui vive, quand soudain j'aperçus à quelque cent pieds de moi un jeune homme qui venait à ma rencontre. Je le reconnus sans peine et fus assez surpris de rencontrer à une telle heure cet ami dont nous avions plus d'une fois entendu les sermons sur la morale, les veillées, les dances et tous les attraits qu'offre la vie mondaine.

—D'où venez-vous donc à cette heure attardée, ami Hercule, lui dis-je.

—J'arrive d'un lieu où l'extravagance de la mode et des manières se manifeste avec une audace et un sans gêne à nuls autre pareil. On voudrait plaire, émerveiller, attirer les regards et mendier les sourires, on ne réussit qu'à importuner les gens et à montrer le ridicule et les sottes prétentions d'une orgueilleuse fatuité. Le siècle où nous vivons est le plus grand corrupteur du sexe en qui Dieu a fondé l'espérance.

—Mon cher Hercule, interrompis-je, il ne semble pas que ces dames aient fait de toi ce soir un des plus fiers champions du féminisme et du suffragisme, et quoique je te sache un moraliste austère, c'est la première fois que je t'entends censurer si sévèrement la mode de nos jours que je trouve sans reproche et qui, sied très bien, ce me semble, à nos dames et demoiselles.

—Ces dames! Ces demoiselles! Tu ne vis que pour ça, tu ne penses qu'à t'amuser et à couler ta vie dans un tourbillon de dances, de chiffons et de vides jouissances. Ces dames que tu défends si bien sont plus fines que l'on pense et plus d'une se moque de toi lorsque tu en es loin. Crois-tu donc, beau galant, que ces dentelles, ces frisures et ces fards, ces sourires mielleux qui t'arrachent des discours pas toujours comme il faut, donnent la force au cerveau et la vaillance au cœur? Ces petits airs d'ange en mal d'amour que l'autre sexe sait prendre pour vous mieux enjôler, ne sont souvent que ruses et les jeunes étourdis, pleins d'une naïse confiance, commettent sottises sur sottises qui servent de thème inépuisables à vos belles coquettes.

—Tu es trop sévère à l'endroit du beau sexe et je ne conçois point qu'ayant comme moi une mère tu puisses trouver aux filles d'Eve tant de défauts et de mauvais penchants.

—Je ne parle pas des mères, je parle de ces jeunes filles qui, pour obéir au dieu de la vanité et cacher au monde la pauvreté de leur état, qu'elles croient un vice social, se parent de ces toilettes modernes dispendieuses, que la mode, dans une conception géniale des besoins de la femme, vient de mettre au monde après combien d'obstacles. Nos aïeules ne faisaient pas tant de manières pour se vêtir. Elles ne concevaient point qu'avec un peu d'épargne au sommet et à la base, on pût ajouter un deuxième étage à une robe.

—Quoi que l'on fasse et dise, on ne peut rien changer à ce qui a été consacrer par l'usage. Endure ton mal en patience et répète-toi ces quatre vers de Boileau qui peint la situation faite à la femme, selon les fantaisies du siècle:

Mais a-t-on, dira-t-il, sujet de [s'étonner?
Est-ce qu'à faire peur on veut vous [condamner?
Aux usages reçus il faut qu'on [s'accommode.
Une femme surtout doit tribut à [la mode.

HERVE

Votez pour Savard

PROPOS D'UN ANCIEN

En causant

Toute cette législation que Borden a imposé au pays à coups de bâillon est d'une technique merveilleuse, mais comme iniquité, c'est d'une perfection raffinée.

Voici que sous prétexte de continuer une participation VOLONTAIRE (Balfour) à la guerre et de la pousser à un dégré qui est, au moins, matière à discussion, on accule violemment les libres citoyens, dépouillés de bien des libertés, à la privation de la liberté individuelle: à partir de tel jour, tout une catégorie de jeunes gens sont déclarés déserteurs s'ils sont appréhendés, c'est le bagne, ou la milice!

Tout cela parce qu'il a plu à Borden, à Meighen, au "News", a l'"Evénement" d'imposer un règlement de service obligatoire!

Mais voici qui est plus grave. Avez-vous lu le tristement célèbre AVIS AUX PATRONS. Eh bien, les règlements émis en vertu de l'Acte du Service Militaire tendent à enfermer les patrons dans un régime d'inquisition et de délation dont l'odieux est vraiement inoui.

Et les pères de famille? Va-t-on les punir d'amende pour n'avoir pas voulu dénoncer leurs fils?

Ti-noir Desjardins, vient d'être relâché sur un cautionnement dérisoire après que le juge eut fixé ce cautionnement à $30,000.00.

Maitre Lamarche s'est déclaré dégoûté!

Mais que Maitre Lamarche se dise bien qu'il n'est pas seul

Ah! voici du propre! Un candidat UNIONISTE des environs de Montréal arrache d'un maitre de poste la promesse de lui remettre toutes les formules d'exemption signées qui passeraient par ses mains.

Et pourquoi?

Pour les soumettre lui-même à un tribunal d'exemption favorable à Saint-Hyacinthe dont le dit candidat avait lui-même choisi les juges!!

Comprenez-vous maintenant? La belle fabrique à votes que peut devenir l'octroi des exemptions! Et chaque jeune homme sur lequel pèse cette satanée menace de l'enrôlement forcé, va être torturé par le candidat: vote pour moi ou tu vas filer au camp Borden!

Est-ce clair?

Ne découvrez-vous pas là une nouvelle RAISON de passer la conscription avant les élections. Ca pressait tant. Nos pauvres soldats qui étaient abandonnés dans les tranchées!

Quelle force d'âme il va faloir à beaucoup de jeunes gens pour résister à cette tentation presque surhumaine.

Ah! Borden, que tu avais admirablement appris ta leçon.

Ces Anglais, ma foi, mettent tellement d'insolente naïveté à nous tomber dessus qu'ils en deviennent plus étonnants de jour en jour

Lisez la "Sentinel," le "Journal" toute la série des journaux libéraux anglais devenus "win-the-war" exclusifs du jour au lendemain; écoutez Guthrie. Reid, Crowthers, Sévigny (pardon! veuillez remarquer une fois pour toutes que celui-ci n'est anglais que d'adoption): des mots, des mots; des mots enflés au hasard de l'auditoire et à l'aventure du soubresaut de fanatisme où suivant le besoin électoral!

Ah! nous savons maintenant ce que peuvent et ce que veulent les Anglais qui se sentent en force et qui n'ont plus peur du voisinage américain.

Ils nous traitent vraiement comme si nous étions de parfaits imbéciles, à moins que cela dépende de l'auditoire auquel ils s'adressent.

—"En avons-nous fait assez" rugissait White à Brockville, allons-nous laisser envahir par les Allemands les lignes canadiennes dans les Flandres?"

Illuminé ou farceur! Depuis quand une contribution "volontaire" impose-t-elle l'obligation de dépasser SEPT FOIS l'effort du principal intéressé dans le conflit que l'on veut bien aider? Quant aux lignes canadiennes, les Allemands perdent de plus en plus l'habitude de les prendre Et nous n'avons point d'armée au front, White le sait bien. Il n'y a que des armées anglaises. L'Angleterre n'a pas eu plus que 500,000 hommes au front d'après Eric Geddes, elle compte 4 millions d'enrôlables non enrôlés: eh! bien, c'est le temps, dirons-nous après W. Churchill, de parler du "devoir anglais". Enfin, par-dessus tout, notre effort est conditionné au bien de notre propre pays, White. Et quand Guthrie parle larmoyant des "minutes dont dépend non seulement le Canada, mais le monde entier, ce "win-the-war" y va pour ses frais de trémolo: le Canada dépend de la minute où l'électorat aura baillonné les Borden et blackboulé les White et consorts! Le monde entier, lui, il dépend de la minute où tous les ogres, repus, consentiront à lui laisser la paix.

Et quel front de Guthrie il faut pour justifier la défranchisation de certaines catégories de citoyens par le fait qu'ils ne sont pas conscrits! Oui! l'élection est "militaire." Le militarisme—boche de la plus belle marque—en est le pivot. Régime de décadence, où le soldat, qui n'est qu'un instrument de défense ou de protection, devient l'arbitre du sort civil de la nation! Régime de révolution russe!

Le bouquet c'est M. White qui l'a servi: "Le gouvernement de l'union qui A ETE FORME DU CONSENTEMENT DU PEUPLE CANADIEN"... Je me suis dit en lisant cette blague: Au moins, les auditeurs ont eu assez d'intelligence pour ne pas la gober celle-là....Mais, hélas! le nouvelliste ajoute: l'auditoire a semblé PRISER ces déclarations.

Ah! bien, il a un fameux nez, l'auditoire, car, pour une prise, c'est une prise. . . .

UN ANCIEN

Chemins de fer

Peu à peu

Les compagnies de chemins de fer poursuivent leur campagne de presse afin d'habituer peu à peu l'opinion à l'idée d'une hausse des tarifs de trafic. C'est au tour de la "Gazette" à faire mousser la hausse, après la "Chicago-Tribune" dont elle se revendique. Elle conclut en disant: Il est infiniment mieux pour le peuple canadien d'accepter une légère augmentation des prix de transport que de voir le service des chemins de fer se relâcher tant soit peu.

Merci!

La Chambre de Commerce de Québec intervient auprès de la Commission des chemins de fer en faveur du maintien des trains quotidiens entre Québec et Chicoutimi.

Voici une lettre à méditer, et dont nous devrions imiter les auteurs.

(TRADUCTION)

Québec 8 novembre, 1917

Sir Henry Drayton,
Président,
Commission des chemins de fer
Ottawa

Cher monsieur,

Les membres du Conseil de la Chambre de Commerce de Québec ont appris que la Cie du Canadien-Nord a adressé une requête au Commissariat des chemins de fer pour se faire autoriser à réduire leur service d'hiver, comme l'an passé, à trois trains la semaine service du fret et des passagers. Il y avait l'an dernier une bonne raison: la disette de combustible dont souffrait le Canadien-Nord. Mais, cette année, si nous sommes bien renseignés, cette compagnie est bien pourvue de combustible.

Le transport du C. N. R., sur l'embranchement du Lac Saint-Jean qu'il s'agisse des passagers ou du fret est considérable et requiert le service quotidien.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur ce point-ci: sur l'assurance d'un bon service quotidien, il s'est investi plus de $80,000,000 de capital privé dans diverses industries le long de cette partie du Canadien-Nord. Cela a suscité des centres industriels de la plus haute importance, la plupart très prospères et dont le développement n'est certainement pas compatible avec un pauvre service de trois trains par semaine.

Nous espérons que les Commissaires des chemins de fer du Canada voudront bien prendre ce que nous leur écrivons en sérieuse considération, avant de se rendre à la demande du Canadien-Nord.

Votre obéissant serviteur,
T. LEVASSEUR,
secrétaire

Le public de notre région ne peut manquer d'être reconnaissant à la Chambre de Commerce de Québec de son opportune intervention. Il nous reste à seconder le mouvement en créant une sérieuse agitation contre le projet de réduction des trains. Qu'on nous traite comme "du monde."

NOTES

On a annoncé, la semaine dernière, une commande de 50 millions que les Etats-Unis placeraient en Canada.

M. Flavelle, en tout cas, est allé à Washington, et l'on espère.

Je croyais que ce bonhomme-là faisait du "bacon", s'occupe-t-il aussi de munitions?

Et, de ces 50 millions, combien vont être placés dans Québec?

La constitution de la Pologne indépendante contient 9 paragraphes et 151 articles.

Trop heureux peuple, si les détenteurs du pouvoir ne s'avisent point de "manquer" à la constitution!

Une constitution, ça ne vaut qu'autant que c'est observé!

"Si le Québec eut donné 130,000 de plus, il n'y aurait pas de conscription", hurlait un ministre d'Ontario, M. Reid.

Donc, la conscription est un bateau monté contre Québec.

Rappelons un point: Québec a fourni environ autant qu'Ontario a donné de "canadiens" nés chez elle. Le surplus de son chiffre d'enrôlement représente les étrangers.

Si Reid veut en payer les frais, nous allons commander pour les amener dans Québec 200,000 hommes en Angleterre et en Ecosse et ouvrir un concours d'enrôlement.

Nous "accoterons" ainsi la province pure.

Alors que les arguments des anticonscriptionnistes sont si raisonnables et si forts, qu'entend-on dans la bouche des conscriptionnistes? Quelques boniments d'une fausse sentimentalité soufflés par des appétits rapaces.

Voyons quels arguments donne le "Journal" pour s'opposer à la proposition d'un référendum offert sur la conscription. Le journal ministériel ne discute pas, il affirme.

Après avoir démontré l'espace de temps qui s'écoulerait entre la victoire de Laurier et la tenue d'un plébiscite, le "Journal" d'hier soir déclare:

"Ainsi la politique de guerre de Laurier se résume en quatre mots: plus de soldats canadiens.

"Que les soldats au front meurent sans secours!

"Que l'armée canadienne disparaisse!

"Que les Allemands gagnent pendant que nous nous engraissons ici!

"Que la France soit écrasée!

"Que l'Empire britannique s'arrange!

"Tel est le noble programme que présente Laurier au pays, Laurier au sang français, à la liberté britannique et de naissance canadienne.

"Vous proposez-vous de vous réclamer de ce programme, Canadiens britanniques?"

Telle est la littérature empestée dont se nourrit chaque jour les intelligences anglaises, et c'est ainsi à travers tout le pays.

Cela n'empêche pas le sentiment populaire de se manifester par l'universalité des demandes d'exemption. Le peuple tient plus à sa peau qu'à la chemise dorée des profiteurs de guerre.

(Le Droit).

Entre commères. "L'Evening Journal" (d'Ottawa) ayant essayé de défendre la loi du Canadien-Nord, le "Citizen" lui met la main sur la bouche. "Le moins on parlera de cette loi, le mieux ce sera pour la nouvelle administration."

D'où le "Droit" conclut: "La nouvelle administration, responsable des mauvaises lois de la dernière session, ne peut avoir la victoire qu'en trompant le peuple, en lui cachant la vérité."

C'est absolument cela.

Le "Catholic Register" annonce que les journaux anglais d'Angleterre commencent à reconnaitre que le Pape n'était pas le porte-parole des Empires centraux.

Avis aux journaux de notre province qui ont eu le front de suspecter l'autorité du Chef de l'Eglise.

Mgr McNeil, de Toronto, voulant détruire les assertions d'un M. Hart, à Montréal, dit que l'attitude de Québec est moins le fait de l'Eglise catholique que d'un sentiment de race.

Le "Bien Public" des Trois-Rivières" dit: "Le programme Laurier, dans le désarroi général où les hallucinations Borden et consorts viennent de plonger le pays, apparaitra comme la seule bouée de sauvetage qui nous reste."

La "Gazette", cette vieille matrone qui veut nous envoyer au feu, publie, sans rire, une nouvelle de Londres où l'on peut lire que "d'après l'autorité la plus accréditée, près de QUATRE MILLIONS d'hommes d'âge militaire n'ont pas encore été appelés "dans le Royaume-Uni," c'est-à-dire dans les îles britanniques.

On pourrait peut-être leur donner une chance d'être appelés pour aller secourir ces troupes canadiennes que les "win-the-waristes" nous montrent comme réduites à quia!

Une proclamation du roi Georges V fixe le 6 janvier prochain comme jour spécial d'actions de grâces et d'intercession.

Le maire Martin déclare à Malsonneuve, le 7 novembre, que les Francs-maçons et les Orangistes sont responsables du manque d'unité qui existe dans notre pays.

Pas mal, Médéric, tu en as déjà fait de pires!

Dans le "Devoir" du 8 novembre, M. Bourassa écrit: "L'attitude de Sir Wilfrid, pour faible qu'elle soit et peu rassurante pour l'avenir, vaut mieux que la politique radicalement mauvaise du ministère."

"Adversaires résolus du ministère, de toute sa politique et de tout son personnel, nous acceptons le programme de M. Laurier dans la mesure où il se rapproche de nos principes et de nos idées; nous le repoussons partout où il concorde virtuellement avec celui du ministère."

M. Geo. Pelletier aime les chiffres. Il nous rappelle, ces jours derniers, que notre dette nationale atteint bientôt le MILLIARD.

Au 31 octobre, elle était de $946,236,872; l'augmentation durant octobre avait été de 47 millions.

Il y a 3 ans nous ne devions que 327 millions.

Pensez maintenant, aux millions dépensés pour la mise en vigueur de la loi de conscription, pour étouffer les libertés civiques, tailler à grands ciseaux dans les listes électorales; pour couvrir le Canada de cette papeterie draconienne qui porte aux quatre vents du ciel les lois des élections en temps de guerre, du vote des soldats, et patati patata!

Inexplicables folies! Jupiter rend fous ceux qu'ils a voué à la ruine, disaient les anciens!

Electeurs, videz-moi la boutique le 17 décembre prochain.

La "Nouvelle Zélande", qui avait cru devoir forger à son peuple la chaine du service obligatoire, commence à déchanter: beaucoup estiment que cette colonie fait trop pour la guerre, et qu'il serait temps de songer à elle-même. "Il y a beaucoup d'hommes EXTREMEMENT PATRIOTES qui considèrent, dit une nouvelle au "Star", que le temps est arrivé où la Nouvelle-Zélande devra dire nettement jusqu'à quel point elle veut aller en cette matière"....

Je ne sais s'il va se rencontrer, des énergumènes en Nouvelle-Zélande, pour hurler à mort contre ces excellents patriotes Il n'y a peut-être pas de Guthrie en Nouvelle-Zélande!

LE NOTAIRE

A OTTAWA

Nouvel ukase, ces jours derniers, émanant du ministre des Travaux publics: "Tout employé de ce département ne devra ni prendre part, NI ASSISTER A AUCUNE assemblée politique tenue sous les auspices D'UN PARTI, d'une ASSOCIATION, ou d'une ORGANISATION POLITIQUE.

"Tout employé qui agira en contravention de ces instructions pourra se considérer comme RELEVE DE SES FONCTIONS."

A cela M. Foisy répond que les employés civils ne sont pas les serviteurs de tel parti, ou de tel homme public; ils sont au service de la nation. Et s'il leur est interdit de faire de la politique active, rien ne leur défend de se renseigner, d'aller écouter les candidats Les employés civils sont des citoyens comme les autres, respectables tout autant que les brigueurs de suffrage, et en acceptant leur position, ils n'abdiquent pas leur droit de vote ni leur droit de cité. Le droit de voter est un droit "que le gouvernement n'a pas juridiction d'enlever et cette circulaire est une violation flagrante de la liberté individuelle."

Voici qu'un journal anglais d'Ottawa dévoile sans pudeur aucune le secret des séances des tribunaux d'exemption. Il étale en public les dépositions faites à huit clos, et ouvre tout grand le sanctuaire intime des foyers.

Procédés de butors!

La position du Canada

(Le Droit)

Le Canada a déjà sacrifié dans cette guerre plus de 100,000 hommes sans autres résultats que des deuils, des dettes, des sacrifices de toutes sortes. Nous aurions pu être le grenier et le garde-manger des Alliés nos gouvernants ne l'ont pas voulu. Si l'Angleterre, la France et l'Italie sont aujourd'hui affamées, c'est la faute de nos politiques qui n'ont pas eu cette prudence et cette profondeur de vue qui constituent les qualités essentielles des hommes d'Etat.

L'Angleterre n'attendait du Canada qu'une participation économique; elle n'avait pas le droit d'attendre plus et c'aurait été mieux pour elle, pour tous les Alliés et surtout pour le Canada. La participation insensée, accélérée par nos politiciens, a été le pavé de l'ours sur le nez des Alliés.

Pour consacrer par une loi inique et infâme—on ne trouvera jamais d'adjectifs assez forts pour la qualifier comme elle le mérite— le principe anticanadien de la participation du Canada aux guerres de l'Empire, on a fait fi de la constitution, de la tradition et du sentiment populaire. On a fait au Canada et à son peuple un présent plein d'amertume et on leur prépare des lendemains douloureux.

Besoin immédiat d'hommes, défense du Canada, de la civilisation et de l'humanité, autant de mensonges inventés et répétés par les intéressés pour leurrer le public, pour lui cacher le jeu de la haute finance qui n'a d'autre but de guerre que de pressurer le peuple et lui arracher ses écus en même temps que la vie.

Chs GAUTHIER

Union et desunion

(Le Droit)

Tout n'est pas rose dans le camp des unionistes. Libéraux et conservateurs s'accusent mutuellement de vouloir se faire nommer candidats plus souvent qu'à leur tour, et, si l'on en juge par les apparences, le linge sale du cabinet ne se lave pas en famille. Le premier ministre a été obligé de faire plusieurs appels à l'union. Le général Mewburn devrait s'occuper de ses affaires; M. Carvell a manqué de tact à l'assemblée unioniste de Hamilton, et M. Rowell est absolument incompétent, disent certains journaux, mauvaises langues. L'union doit subir d'autres accrocs que l'on cache soigneusement au public.

Le manifeste de sir Wilfrid Laurier, qui a rendu encore plus bâtarde et plus monstrueuse l'alliance du genre de celle qui existe actuellement entre libéraux et conservateurs, n'est pas de nature à encourager la bonne entente des deux groupes win-the-waristes.

Des intérêts financiers puissants rendent forte la coalition contre Laurier qui représente à l'heure actuelle le sentiment populaire. Mais quand l'os jeté en pâture aux ministériels aura été grugé et que l'heure des vomissements sera arrivée, le public en saura long sur la patriotisme et le désintéressement de ceux qui un jour se sont ligués contre le peuple canadien.

CHARLES GAUTHIER.

WIN THE WAR!

Une assemblée s'est tenue à Québec, il n'y a pas très longtemps, pour ratifier le choix de M. Jimmy Scott comme candidat "win-the-war" dans Québec-sud.

D'après le rapport de l'"Action Catholique," soixante personnes assistaient à la réunion, d'après le "Soleil", cinquante d'après l'"Evénement?.... L'"Evénement" ne souffle pas mot de l'assemblée!

ÇA CONTINUE

Le "Nationaliste" dit pouvoir affirmer qu'il n'y aura pas d'autre régiment Canadien-français que le 22e, actuellement au front, y eut-il 40,000 recrues de Canadiens-français.

Nos conscrits seront éparpillés dans différents régiments anglais, sous des "officiers de langue anglaise".

On a déjà vu remercier des aumôniers de langue française pour n'accepter que des "english-speaking priests".

Ca continue.

Simples notes

Notez bien que ceci se passe dans l'Ontario où tout le monde, vous savez, veut aller à la guerre ou du moins y envoyer les autres: un nommé Carnish, à Toronto, a été arrêté pour avoir vendu à des individus qui se présentaient à l'examen militaire certaines pilules ayant pour effet de causer temporairement des troubles de cœur suffisants pour faire réformer n'importe qui. Carnish vendait ses pilules $25. et faisait de l'argent comme de l'eau.

Electeurs du comté de Saguenay, n'oubliez pas qu'un vote pour Savard est un vote contre Borden.

A Windsor, Ont., 176 hommes, la première journée, se sont rapportés au bureau de poste pour demander l'exemption. Le seul volontaire fut un Canadien français Alfred Napoléon Leclair, âgé de 21 ans, employé du bureau Ford comme teneur de livres qui s'offrit pour le service.

Le fameux gouvernement d'union est tellement bien le contraire de ce qu'il prétend être que toute sa campagne porte à soulever les préjugés et le fanatisme contre la province de Québec. C'est particulièrement la besogne d'un Meighen qui rejoint Sam Hughes et l'"Orange Sentinel."

Sam Hughes, en un moment d'humeur, a appelé le nouveau cabinet le "National Trust Cabinet". D'autres, encore plus francs, l'appellent le "ministère du péril national". A peu près tous les éléments s'y sont réunis pour mettre le pays en danger, comme si les tories, à eux seuls, ne l'avaient pas déjà conduit au bord de la ruine.

"J'ai sondé l'horizon avec anxiété, dit Lloyd George, et n'ai pu apercevoir aucun terme qui amènerait une paix durable". Si l'on avait écouté la parole du Pape on y verrait bien plus clair. Mais non, ce n'est plus la guerre qui fait peur aux chefs d'Etat, c'est la paix.

A propos de l'isolement de la province de Québec et de l'élément français dont on nous corne les oreilles si souvent M. Cahan disait l'autre jour: S'il est quelqu'un d'entre vous qui s'imagine qu'on peut, si cette confédération doit vivre, "isoler" deux millions d'hommes sur sept, qu'il se hâte de chasser de son cerveau cette pensée.

Un politicien bien informé croit qu'aux prochaines élections fédérales le parti libéral remportera 40 sièges dans l'Ontario.

(Le Patriote).

ÇA ET LA

Le "Droit" dit qu'on attend Crawford Vaughan, ancien premier ministre d'Australie, lequel vient cabaler en faveur de la conscription.

Que ne reste-t-il cabaler chez lui!

Parlant de la réponse des conscrits à l'appel, M. Chs Gauthier écrit dans le "Droit": "Le gouvernement peut s'estimer heureux d'avoir obtenu un tel résultat, d'avoir vu un si grand nombre de jeunes gens obéir à une loi injuste, inconstitutionnelle et anticanadienne. Il s'est trouvé en présence d'une population paisible, et respectueuse des lois. Sous d'autres cieux, les auteurs de la loi du service militaire auraient pris le chemin de Nicolas et de Kerensky."

L'exemple de Québec surtout est bien propre à fermer la bouche aux pitailleurs d'Ontario qui depuis 3 ans fatiguaient leurs patriotiques ergots et leurs loyales cordes vocales à se cambrer dans les vitupérations antiquébéccises.

Voilà ce Québec, il vous dépasse, et ne s'emballe point.

J'ai hâte de voir comment Hocken va trouver moyen à ce sujet, de vomir ses injures sur l'Eglise catholique.

Il faut élire le docteur Savard: tel est le cri général.

LE PRIX DU SANG

(*Suite de la page 1*)

Et Dieu soit loué! car l'ouvrier a encore la noblesse de son honnêteté; car l'ouvrier ne voudrait pas toucher à l'or rouge de sang humain.

Que la guerre convienne aux manufacturiers de canons, de fusils, de cartouches et d'obus! Ce sont les carnassiers, les corbeaux qui, seuls, lorsque le soir s'épand sur les champs de bataille, croassent, s'agitent et dévorent ceux que la gloire a marqués de son auréole.

Comme cette curée est précieuse! Elle se convertit en pièces d'or si nombreuses, que malgré tout, malgré leur conscience qui suggère les jeunes idées de patriotisme, malgré ce qui leur reste de pitié et d'aversion pour le sang humain, ils crient aux quatre vents du ciel: la guerre, la guerre à outrance.

Et pour la continuer cette guerre et pour amasser nombreuses les pièces teintes du sang des plus nobles nations du monde, ces hommes que la guerre a enrechis, dans l'espoir de gains futurs doubles et quadruples, ont souscrit à la Caisse Electorale du Cabinet Unioniste.

C'est avec cet or que les élections de décembre seront faites. Le pays sera inondé de cet or.

L'apercevez-vous cet or rouge D'où vient-il?

De la France dont la blessure, sans être mortelle, dégorge le plus pur de son sang, de la Belgique, victime de son idéalisme, de la Russie de la Roumanie, de la Bulgarie, de l'Angleterre, qui de sa forte puissance a tant aidé la cause de la liberté.

Cet or n'est plus de l'or. C'est le prix du sang. Et si les corbeaux de cette guerre avaient l'âme et la conscience d'un Judas, ils le remettraient à la guerre dont ils l'obtinrent. Ils le remettraient pour rendre plus tôt victorieux nos soldats et plus tôt arrêter le flot de sang qui coule du cœur de cinq nations.

Mais ils le gardent! C'est au moyen de cet or que leurs épouses et leurs filles s'affublent des toilettes dernier cri, c'est avec cet or qu'elles font dans leurs autos, changées chaque printemps, du 70 à l'heure et qu'elles ébahissent les jouisseurs habitués des hotels fastueux par l'étalage de leur folle élégance et l'impudeur de leurs danses lascives.

Ils le gardent cet or rouge et de peur que la source ne s'en tarisse, ils en versent la dîme au fonds d'élection du cabinet unioniste. C'est cet or que les députés unionistes traineront dans leur poche; c'est cet or qu'ils offriront à l'électeur pour acheter son vote,—l'or rouge, le prix du sang.

A. H.

Electeurs du comté du Lac St-Jean, n'oubliez pas qu'un vote pour Savard est un vote contre Borden.

Comite central du Dr Savard

L'information électorale

Prochaines assemblées à Ste-Anne et à St-Fulgence

Il y aura dimanche après la messe une grande assemblée électorale anticonscriptionniste où l'on fera le procès du gouvernement Borden, à Ste-Anne après la messe et à St-Fulgence, à sept heures et demie du soir.

MM. le candidat Savard, Ludger Alain, C. R. et Simon Lapointe C. R. avocats, et G. Delisle, échevin adresseront la parole.

Electeurs de Sainte-Anne et de Saint-Fulgence allez tous applaudir ces orateurs. Il faut battre Borden.

Assemblée du comité central Savard

Lundi soir, à huit heures avait lieu l'assemblée générale du comité du Dr Savard, sous la présidence conjointe de MM. Ludger Alain, avocat; C. R. et Adélard Tremblay, représentant de la Sun Life à Chicoutimi.

Une foule considérable, composée de nos principaux concitoyens et de plusieurs délégués des paroisses environnantes, avait envahie, la vaste salle de l'immeuble du Roberval-Saguenay, mis à la disposition du comité par M. J.-E.-A. Dubuc.

MM. S. Lapointe, L. Alain, avocats; Dr Bergeron, de Jonquière; M. l'échevin Delisle, ont tour à tour fait appel au patriotisme des électeurs et réclamer "l'union" mais la "bonne" de toutes les volontés en face du danger national.

Tous les orateurs et les assistants ont manifesté la confiance la plus entière dans l'issue de la présente lutte anticonscriptionniste dans nos comtés.

Voici les noms des électeurs qui font partie du comité:

MM. Dr Savard, L. Alain, Président-Honoraire; Dr Duchaine, Ovide Bossé, Vice-Présidents; J.-A. Grégoire, Gustave Delisle, Adélard Tremblay, présidents; Simon Lapointe, C. R., Georges St-Pierre, N. P., A. Wagner, secrétaires-trésoriers; Dr Riverin, Wilfrid Gauthier, Ernest Tremblay, Alphonse Pedneault, L.-H. Carrier, W. Francœur, Antonio Langlais, avocat; Honoré Savard, Gédéon Gauthier, Elie Massicotte, Ernest Jean, Charles Morin, Joseph Potvin, de Gagnon & Potvin; Henri Gagnon, Dr Tremblay, P.-L.-N. Vézina, Hyppolite Tremblay, Pitre Vézina, Dr Casgrain, W.-H. Giroux, E.-A. Quenneville, J.-L. Simard, Ulderic Jobin, J.-H. Lortie, Geo. Tremblay, forgeron; Anthime Larouche, J.-F. Grenon, I. C., Jean Perron, Pitre Laberge, Abe Superior, Isidore Gauthier, Léger Brousseau, François Boulianne, Henri Tremblay, Arthur Gagnon.

Ce comité sera ouvert tous les soirs d'ici à la fin de la lutte. Tous les vrais patriotes trouveront là les renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

En foule au COMITE SAVARD, IMMEUBLE du ROBERVAL - SAGUENAY, rue Racine, en face du Central du Téléphone, ENTREE sur la rue RACINE.

Electeurs qui avez souffert des turpitudes du gouvernement Borden, ralliez-vous à la candidature du docteur Savard !

Tadoussac

Tadoussac, 11 nov.—L'ancien député du comté, M. Girard, n'a guère été bien reçu dans nos environs. Au Sacré-Cœur, hier, le manque d'auditeurs à l'assemblée qu'il avait convoquée, le força à se retirer chez un particulier avec une dizaine de partisans. Ici, aventure à peu près semblable dans l'après-midi, et il crut mieux faire de se rendre à Saint-Firmin en yacht gouvernemental où il fit aussi capot. Revenu le soir à Tadoussac, il n'osa pas, devant l'excitation des esprits et la décision des électeurs à ne pas l'entendre, se rendre à son comité.

Vive le docteur Savard!

St-Alphonse

12 novembre

Après la grand messe, assemblée du candidat Savard. Lui-même a exposé son programme, puis M. Delisle a traité des dépenses folles du gouvernement depuis le commencement de la guerre.

Ce fut une réunion des plus encourageantes pour M. Savard. Les électeurs comprennent le devoir qu'ils ont de balayer le gouvernement Borden, ils y sont décidés, et l'on prouvé à M. Savard et à M. Delisle par leurs leurs applaudissements et leurs acclamations.

Tout le monde ici regrette qu'un correspondant de Bagotville ait trouvé moyen d'envoyer à "l'Action Catholique" un rapport de cette assemblée qui tourne à l'avantage de M. Girard et prédit son élection pour le 17 décembre.

Que tout le comté se dise bien que si M. Girard pouvait être élu, ce ne serait pas par Saint-Alphonse.

C'est Savard qu'il nous faut, parce que Savard tape sur Borden!

Chambord

14 novembre

Mardi après-midi, M. le Dr Savard, candidat libéral et MM. S. Lapointe, avocat; et G. Delisle, de Chicoutimi, ont fait ici, une très belle assemblée. Discours remarquables et beaucoup d'enthousiasmes. Nos gens sont bien décidés à faire l'impossible pour débarasser le pays des profiteurs qui gouvernent à Ottawa.

Quant à notre Girard son règne est fini et bien fini.

MM. Savard, Lapointe et Delisle étaient les hôtes de M. le Dr Lamy, pendant leur séjour à Chambord.

Assemblée libérale à Laterrière

11 novembre

Dimanche, le 11 novembre, a eu lieu ici, une belle assemblée libérale sous la présidence de M. le maire, J.-A. Gaudreault. M. le Dr Savard notre futur député et MM. S. Lapointe, avocat et G. Delisle, de Chicoutimi, ont parlé pendant deux heures et ont été acclamés à plusieurs reprises par une foule de sept à huit cents personnes. Merci à ces dirigeants qui prennent si bravement notre défense à cette heure critique de notre histoire. Nous espérons que tous les électeurs de Laterrière s'empresseront de voter pour M. Savard, et remercieront M. Girard.

L'Hebdo-Information

Nouvelles générales

(Reproduction interdite)

La famine en Serbie

(Extrait du "Times", de Londres.)

Depuis que la Serbie a été envahie par les Bulgares et les Austro-Hongrois, la population de ce malheureux pays a diminué de 1 million 352 mille âmes. Dans la ville de Belgrade seulement, la population masculine a diminué de 65 pour cent et la féminine de 21 pour cent. Dans un article de revue, M. Novakovitch, secrétaire des unions ouvrières serbes demande du secours en nourriture aux pays alliés, afin, dit-il, de nous empêcher de mourir de faim."

Les Autrichiens se sont montrés barbares dans ce pays au point de déporter plus de 30,000 femmes Serbes et de les envoyer en Asie-Mineure périr de faim et de misère. Sur ce nombre, 8000 jeunes femmes et filles ont été livrées aux Turcs, mais un grand nombre ont préféré la mort et se sont jetées dans les rivières ou bien en bas des trains qui les emmenaient en captivité." Soixante mille familles serbes sont à la charité pour manger cet hiver, dit en terminant M. Novakovitch, qui fait appel à la générosité de la France et de l'Angleterre en particulier.

Le Pape et la guerre

Une dépêche de New-York, au "Times", de Londres, dit qu'un Américain en vue à Rome où il est en relations avec le Vatican assure que l'on éprouve maintenant l'impression que la guerre peut durer encore deux ou trois ans, et que le Pape ne s'attend pas à faire de nouvelles offres de paix maintenant. Le Saint-Siège croit que les Alliés ont le dessus, grâce à l'intervention américaine, et qu'ils réussiront lentement à obtenir une demande de paix de la part de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est alors seulement qu'une nouvelle intervention pontificale pourrait avoir un bon effet.

L'Atlantique en aéroplane

Dans la revue américaine "Flying," M. Hawley, président de l'Aero-Club d'Amérique, dit que les Etats-Unis enverront prochainement leur flotte d'aéroplanes en France par leurs propres moyens, c'est à dire en volant à travers l'océan Atlantique. C'est une affirmation assez hardie, mais elle est appuyée de considérations scientifiques assez plausibles et en tout cas, M. Hawley dit que si les Américains ne se dépêchent pas, ce sont les Allemands qui accompliront cet exploit les premiers, et qu'ils s'y préparent déjà en construisant de puissants aéroplanes. Voici ce que dit M. Hawley:

"Le problème le plus difficile en ce qui concerne la traversée de l'Atlantique en aéro, c'est de trouver son chemin et de ne pas s'égarer. Il y a 1,200 milles de distance entre Terre-Neuve et les Iles-Açores. Or, on sait qu'il est possible actuellement de construire un aéroplane capable de couvrir une distance de 1,200 milles. Mais le danger, c'est que le pilote perde son chemin et ne trouve pas les Açores. Des savants et des experts ont travaillé à la solution de ce problème, mais n'ont pas encore tout à fait réussi. Cependant, une découverte faite en 1914 est venue aider à la solution de la difficulté. Dès les premiers jours de la guerre, on s'aperçut que l'atmosphère au-dessus de New-York était remplie de messages de télégraphe sans fil. En faisant des recherche sur la source de ces messages, on découvrit que les Allemands avaient trouvé le moyen de déterminer le point de départ, ou la "source" d'un envoi par sans fil. De plus, les Allemands se servent d'un appareil de même nature à bord des Zeppelins, pour communiquer l'un avec l'autre. On a réussi à se procurer des détails suffisants pour obtenir le même résultat avec un appareil fabriqué par les Alliés. Il pèse moins de 100 livres et peut indiquer la provenance d'un message parti d'une distance de 1500 milles. Par conséquent, un aéroplane pourvu de cet appareil n'aurait qu'à suivre l'indication d'un message parti des Açores pour s'en aller tout droit à ces iles. Ce serait la boussole marine des aéroplanes. Il n'y aurait plus qu'à en doter un aéroplane italien de la marque Caproni, les triplanes si puissants construits pour l'armée italienne dans les montagnes. M. Curtiss peut aussi construire une machine volante capable de couvrir une aussi grande distance, et des compagnies françaises s'y sont également engagées pour le moment où une boussole aurait été inventée. Il n'y a donc plus qu'à essayer."

Tout de même, nous ne voudrions pas monter à bord du premier aéroplane qui partira de Terre-Neuve "en route" pour Paris ou même Berlin!

Londres bombardée

Les aéroplanes allemands ont survolé Londres à plusieurs reprises depuis quelque temps et ont jeté des bombes qui ont détruit quantité de maisons et causé la mort d'un nombre assez grand de personnes, parmi lesquels beaucoup de femmes et d'enfants, dans les écoles par exemple.

Pendant ces visites aériennes, qu'on appelle des "raids" il y a du danger dans toute la ville et des citoyens ont été blessés partout dans les rues, soit par les Allemands, soit par les obus shrapnels des canons anglais tirant en l'air sur les aéroplanes ennemis. Aussi, est-il devenu nécessaire à la population de se mettre à l'abri dans les caves ou dans certains endroits bien protégés, comme par exemple le chemin de fer souterrain, avec ses fortes voûtes de ciment. Les journaux ont demandé que ces abris soient indiqués au dehors par des lumières bleues soigneusement recouvertes, afin que le public puisse savoir d'un coup d'œil où aller se cacher dès que l'on entend les premières détonations, mais qu'en même temps, les Allemands, du haut de leurs avions, ne puissent pas discerner ces lumières qui les renseigneraient trop bien sur les quartiers de la ville qu'ils cherchent à détruire. Sa Majesté le roi s'est rendu dans les quartiers où des maisons avaient été détruites et des personnes nombreuses tuées du coup, et il a exprimé le vœu que l'on puisse bientôt se venger des Allemands en leur rendant la pareille dans leurs villes.

En France, on a eu aussi la visite des Zeppelins pendant quelques mois, ainsi que des aéroplanes ennemis, mais les aviateurs français sont si habiles et courageux qu'ils ont rendu la vie trop dure aux Allemands, et que ceux-ci n'osent plus venir en territoire français. Dernièrement, quatre zeppelins qui revenaient de Londres où ils avaient accompli de grands ravages, ont dérivé sur le sol français et ont été promptement abattus par les canons spéciaux des Français.

La ville de Paris, avec ses monuments précieux, est protégée par ses aviateurs armés, qui passent la journée en l'air avec des mitrailleuses. Groupe par groupe, ils se tiennent dans les airs pendant huit heures, et sont ensuite remplacés par d'autres. Ces sentinelles aériennes se continuent ainsi jusqu'aux lignes du front, de sorte qu'il n'est pas possible aux zeppelins de se diriger vers Paris sans être attaqués tout de suite, et sans que tout le monde soit averti à l'instant, de sorte que les canons se mettent à tirer sur eux de toutes parts. Aussi, les Allemands ont-ils renoncé à l'idée de jeter des bombes en France, et ils se dédommagent aux dépens de l'Angleterre.

ABONNEZ-VOUS AU "Progrès du Saguenay"

Elections générales en Angleterre

Nous trouvons dans un journal de Paris la dépêche suivante:

"Depuis quelques temps, dans les milieux politiques anglais, la nouvelle court que M. Lloyd-George aurait l'intention de faire les élections générales au printemps.

La nouvelle n'a rien d'invraisemblable; la situation politique est en effet très délicate; la Chambre des Communes est partagée entre quatre grands groupes: les conservateurs, les libéraux, les nationalistes irlandais et les travaillistes. La majorité est aux mains d'une coalition qui comprend les libéraux (212 sièges) les nationalistes (84 sièges) les travaillistes (42 sièges). Le chef de cette coalition, M. Asquith, devrait être premier ministre mais il a laissé le pouvoir à M. Lloyd-George, qui a constitué un gouvernement d'union nationale et qui se trouve leader du cabinet sans être chef de la majorité.

Cette situation est parfois embarrassante et l'on conçoit que celui qui est au pouvoir ait aussi le désir d'être soutenu par une majorité qui le soutienne parfois plus étroitement. C'est pourquoi M. Lloyd-George demanderait au pays de se prononcer nettement sur sa politique et de lui donner un témoignage d'approbation et de confiance, ou bien d'en mettre un autre à sa place.

Comme les soldats recevront le droit de vote, ainsi que leurs femmes, il y aurait à ces élections quatorze millions d'électeurs au lieu des sept millions habituels.

Libération de la Belgique

Dans le "Manchester Guardian" (Angleterre) un critique militaire exprime l'opinion que les Allemands vont évacuer la Belgique au commencement du printemps prochain, d'abord parce qu'ils n'en ont pas besoin et qu'elle élargit inutilement leurs lignes défensives, et ensuite parce que la pression des armées alliés va les y obliger. Les Français et les Anglais font constamment des attaques sérieuses contre la longue ligne allemande et la position de ceux-ci commence à devenir intenable. Espérons que cette prédiction sera réalisée.

A ST-ANSELME

On connait déjà les faits. Les adversaires de Sévigny voulaient lui faire accepter la contradiction à l'assemblée de dimanche.

Sur refus du ministre, branlebas et obstruction. S'il faut en croire les rumeurs, il y eut enfoncement de portes, bris de vitres, coups d'armes à feu, etc.

Tout tumulte est blâmable, et nous réprouvons le retour aux mœurs électorales d'autrefois.

Si nous blâmons les turbulents, nous ne pouvons nous empêcher de condamner le "toupet" du ministre Sévigny. Voilà un homme qui s'est fait élire en Dorchester sur la promesse au nom du gouvernement de son choix qu'il n'y aurait jamais de conscription, et sur la prédiction que cette néfaste mesure serait adoptée par Laurier s'il arrivait au pouvoir.

Depuis lors Borden a ravalé sa parole et empêtré notre pays dans les mailles d'une législation corosive comme une tunique de Nessus; depuis lors Sévigny a ravalé ses promesses, approuvé tout ce qu'à fait Borden!... Et loin de cacher la honte qui ne peut manquer de cerner son front, il vient braver le plus légitime sentiment de patriotisme de ses électeurs d'hier!...

Nous ne pouvons approuver le trouble s'il est intentionnel, mais l'impudence du ministre "down with Quebec" n'est pas moins blâmable.

Qu'il se terre dans Westmount!

PACIFIQUE

Deux brochures

Le ministère de l'Intérieur fédéral vient de faire publier deux brochures de la série: "Vers les pays d'avenir" de la province de Québec. L'une concerne les régions du Lac Saint-Jean, du Témiscouata, de la Matapédia et de la Gaspésie. L'autre, le Témiscaming, l'Abitibi, la Beauce et les Cantons de l'Est.

Merci à M. Théo. Hamel, agent de colonisation du gouvernement pour l'envoi de ces brochures.

EN HATE

Si vous n'entrez pas avant le 31 décembre, vous *perdrez* une année de rente; les agents n'ont peut-être pas le temps d'aller vous voir, écrivez directement aux Prévoyants du Canada, 126, rue St-Pierre, Québec.

Quelle Sera la Réponse du Canada?

LA-BAS, dans les tranchées boueuses et au milieu des éclats d'obus et du grondement de l'artillerie, là où les fils du Canada se battent et meurent,

—là-bas, on attend avec anxiété la réponse du Canada quand commencera la vente des Obligations Canadiennes de la Victoire.

LES soldats du Canada s'attendent à ce que nous ici souscrivions spontanément les millions dont ils ont besoin pour continuer la lutte,

—les millions *qu'il leur faut* pour gagner la victoire et assurer notre liberté et la tranquillité de nos foyers.

Quelle sera la réponse du Canada?

Quelle sera la *vôtre*?

Dira-t-on que le Canada envoie ses fils—mais garde avaricieusement les dollars nécessaires pour qu'ils obtiennent la victoire?

Que l'on dise plutôt avec fierté que le Canada offre généreusement de nouveau, et pour la quatrième fois en trois années, des millions et des millions pour la cause du droit, de la liberté et de la justice.

La réponse du Canada devra être:

—que le peuple Canadien garde fermement et résolument sa main sur la charrue de la victoire,

—que le Canada est des plus convaincu et des plus résolu en affirmant qu'il luttera jusqu'à la victoire finale.

Voilà la réponse que le Canada donnera à nos fils dans les tranchées, et à tous nos Alliés.

Voilà la réponse que nous donnerons aussi aux Huns qui croyaient et disaient que le Canada resterait neutre dans cette guerre pour la Liberté.

Chaque obligation que vous achetez est une réponse formelle. Que les millions de ces réponses venant des Canadiens—hommes et femmes—s'élèvent en un choeur de victoire dont l'écho retentira par tout l'univers.

La Campagne de l'Emprunt Canadien de la Victoire a débuté lundi, le 12 novembre.

"L'Emprunt Canadien de la Victoire —et tout ce qui le concerne"

tel est le titre d'un pamphlet qu'on devrait trouver entre les mains de chaque homme et de chaque femme dans le pays;

AU MOYEN DE CE COUPON ➤➤➤

demandez immédiatement votre exemplaire.

Président, Comité de la Province de Québec,
Emprunt Canadien de la Victoire,
Montréal, P.Q.

Veuillez m'adresser un exemplaire du pamphlet intitulé "l'Emprunt Canadien de la Victoire—et tout ce qui le concerne".

Nom.....

Rue ou R.R.....

Bureau de Poste.....

Emis par le Comité de l'Emprunt Canadien de la Victoire
en coopération avec le Ministre des Finances
de la Puissance du Canada.

63

La sagesse parle

Le fils—Que pensez-vous mon père de ce que dit l'agent?

Le vieillard.—Je pense que c'est une bonne chose d'avoir des rentes des Prévoyants du Canada, lorsqu'on est vieux.

Avis important

Nous prions les abonnés de lire les décisions suivates:

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX

1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.

La lecture attentive du paragraphe 2, fera comprendre qu'il est absolument inutile de retourner un journal avec la note REFUSE si l'on ne paie point tous les arrérages.

Nous prierons aussi les maitres de poste de ne pas conclure qu'un journal est refusé par le fait que le destinataire est absent pour quelques mois, et l'administration continuera à en faire le service, surtout: 1o si le destinataire n'est pas en règle, 2o si son abonnement est payé d'avance.

L'abonnement est un contrat entre l'abonné et le journal. Il n'est pas équitable que ce dernier souffre de la négligence de certains abonnés, temporairement absents, à faire modifier leur adresse.

Une fois les frais de propagande encourus, il n'est pas juste que le travail accompli soit perdu pour le journal sans raison valable, et que tout soit à recommencer chaque année.

L'observation amicale de ces règles donnera satisfaction à tout le monde.

L'ADMINISTRATION

Variété musicale

Chez les violoneux

Les "win-the-waristes" râclent leurs violons à force, sans prendre le temps de s'essuyer le front. Et zing, zing, zing, win-the-war, fait le gros archet à Halifax; et zing, zing, zing, tè...tè...tè...cheroum, cheroum, tin'...n...tè... win-the-wa...l font les seconds et les troisièmes violons.

Pourtant, le concert n'est pas toujours harmonieux, il y a des seconds qui sont pris de crampes aux doigts, et l'archet fait la grimace.... Les auditeurs l'imitent, mais les exécutants poursuivent, les yeux dans le rêve, persuadés que leur rauque râclage fera oublier la Symphonie de Boston.... Et zing, zing, zing,... tè...è...è... win-the-wa-wa'-war-on... ... c..roum, cheroum!.....

Et donc, à Halifax, Croator & Co. den "soutient" la note démocratique, le troisième violon qui fait les contre-temps dans la côte de la Fabrique s'obstine sur la corde anti-démocratique à propos de référendum. Ecoutez: "Tout l'effort du parti libéral se résume en ce faux-fuyant VULGAIRE et RIDICULE, le référendum."

"Nous avons expliqué déjà pour quelles raison IL FAUT REJETER LE REFERENDUM. La principale, c'est que ce moyen enlève véritablement à l'autorité son pouvoir législatif pour le donner à la MASSE IGNORANTE et INCOMPETENTE"

....zing, zing, zing, win-the-war... wa'...war-on!....

Et voilà ce que chante l'"Evènement" du 12 novembre à l'adresse de l'électorat: masse ignorante et incompétente!

Electeurs, rappelez-vous cette injure du journal de Borden!

Henri MARTEAU

La presse et l'opinion

Si l'on en juge par la presse, le sentiment populaire devrait être conscriptionniste; il n'en est pas ainsi, loin de là. Depuis quelques mois, la presse a perdu de sa puissance parce qu'elle a dévié de son but. Le peuple sait que les journaux conscriptionnistes ne sont pas sincères, que la plume de leurs rédacteurs est vénale, qu'ils mentent au public. Le peuple est immunisé contre le venin que versent chaque soir les journaux anglais. La preuve en est qu'à Toronto, la loi de conscription n'est pas plus populaires qu'à Montréal.

La coalition de la presse contre le sentiment populaire, sur une question aussi importante que celle de la conscription, est ce qui s'est produit de plus odieux au Canada depuis plusieurs années. Elle est la conséquence de la coalition et du "family compact" entre libéraux et conservateurs entre hommes politiques et profiteurs de guerre.

Peu de journaux ont choisi de rester fidèles aux vrais principes qui doivent guider la politique canadienne. Ils ont détourné la tête de l'auge où se vautrent sans façon les organes de la race supérieure, qui du reste sont pleins de mépris, croyez-le bien, pour ceux qui préfèrent rester debout que ramper.

La situation est inquiétante mais une lueur d'espoir restera tant que le résultat des élections qui doivent sauver ou perdre le pays n'aura pas été connu.

CHARLES GAUTHIER.

—(Le Droit).

Notes locales

DECISION IMPORTANTE

Notre concitoyen le Docteur Henri-L. Duhaime est parti dimanche soir pour un long voyage d'études.

Le docteur se rendant aux désirs de ses confrères en médecine, aussi bien qu'à celui de l'Hôtel-Dieu St-Valier qui ont organisé à grands frais et au prix de grands sacrifices, une superbe clinique pour les opérations chirurgicales de notre région prendra charge de cette clinique.

Il se rend dans les hôpitaux de Québec et Montréal pour y étudier, sous la direction de nos meilleurs spécialistes, les maladies des yeux et des oreilles, du nez et de la gorge afin de pratiquer les opérations nécessitées par ces maladies.

M. Duhaime sera absent quelques mois, à son retour il prendra charge de la clinique de l'Hôtel-Dieu pour le traitement de ces maladies spéciales.

Il faut louer les Dames Hospitalières de leur initiative et M. le docteur Duhaime de sa décision. Il abandonne sa clientèle pour une couple de mois, pour se livrer à une étude ardue.

Notre population apprendra avec satisfaction cette nouvelle, et saura, nous n'en doutons pas, apprécier tout ce qu'on fait pour maintenir sur un haut pied toutes les branches de notre clinique chicoutimienne.

Nous pourrons cesser d'envoyer nos chers malades à l'étranger.

EN VILLE

M. Darveau, représentant de l'American Tobacco Co., de Québec à Chicoutimi, a été délégué par le comité de Québec de l'emprunt de la victoire pour prêter main-forte au comité régional.

M. et Mme Ovide Tremblay, de St-Henri de Taillon, étaient à Chicoutimi ces jours derniers, les hôtes de Madame Pierre Tremblay.

LE TADOUSAC

Le vapeur Tadousac fait maintenant le service entre Québec et Montréal à la place du "Saguenay" qui vient de prendre ses quarters d'hiver à Sorel.

LA TEMPERATURE

Pas de neige encore à Chicoutimi, pas de neige non plus à Québec. En revanche du Lac Bouchette à St-Raymond, il y a partout 6 pouces de neige et les chantiers sont en pleine activité. Les lacs et les rivières sont partout couverts d'une couche de quatre pouces de glace.

Grâce au froid, les chemins qui étaient impraticables entre nos différentes localités sont devenus très beaux et les automobilistes voyagent entre Jonquière, Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! comme aux plus gais jours de l'été.

PERSONNELS

M. Chs Rae est revenu dimanche matin de Québec où il était allé rencontrer, à titre de secrétaire du comité du district, les directeurs de "l'Emprunt de la Victoire".

MM. A.-C. Martel, marchand de St-Alexis, Thomas Côté, Lucien Nicolle et Adjutor Potvin, de Bagotville, étaient à Chicoutimi mardi.

M. Philéas Hamel, propriétaire du Château Roberval, était à Chicoutimi ces jours-ci.

Le capitaine Breakey, de Québec, qui est de retour du front, est au Château Saguenay pour quelques jours.

M. Jos. Girard revenu de la côte Nord est allé à Québec et est revenu hier soir dans le comté.

M. le Dr Savard, qui lui fait la lutte, est en tournée électorale dans le Lac St-Jean.

M. et Mme C.-R. Cox sont allés passer la fin de la semaine à Roberval.

M. et Mme C. Yewdall sont en voyage à New York.

M. le maire Levesque est revenu dimanche de Québec et de la Malbaie.

M. et Mme J.-E. Cloutier et M. Edm.-Ls Maltais sont revenus dimanche de Québec et Rimouski.

Le Dr A. Lapierre, medecin hygiéniste de la région, est parti ce matin, pour une tournée officielle, dans le comté de Charlevoix.

Le Docteur sera absent trois semaines.

LA NOMINATION

La votation n'aura lieu que le 17 décembre mais peu de personnes semblent savoir que l'appel nominal a lieu lundi prochain, le 19 courant. Trois jours seulement nous en séparent donc.

PERDU

M. Napoléon Fleury, de St-Alphonse, a perdu lundi, sur la rue Racine un certificat (patente) d'achat de terrain émis par le gouvernement provincial.

Prière de le faire parvenir à M. Fleury, à St-Alphonse, ou le remettre à nos bureaux.

Mme Ludger Alain est partie pour Montréal, où elle passera quelques semaines chez sa fille, Mme Caron.

M. Achille Vallerand, surintendant de la Cie du chemin de fer Roberval-Saguenay, a eu la douleur de perdre son fils Marcel, décédé à Jonquière à l'âge de cinq ans.

Nos condoléances à la famille.

La famille de M. Vallerand est arrivée à Chicoutimi pour s'y fixer. M. Vallerand et sa famille occuperont un logis dans le bloc de M. Trefflé Harvey, dans la rue du Couvent.

La Cie du Chemin de fer Roberval-Saguenay, sur une requête des employés des usines de Port Alfred, a décidé de maintenir en vigueur le train du samedi soir, quittant Bagotville pour Chicoutimi-Ouest à 6.30 du soir, donnant ainsi aux gens demeurant à Chicoutimi l'opportunité de venir passer la journée du dimanche dans leurs familles.

TARA RA BOUM!

Quand une chose est si rare et si chère qu'elle est inabordable, c'est comme s'il n'y en avait pas, me disait hier Prudhomme Canayen.

—Brigadier... vous avez raison, répondis-je sur l'air de Nadaud... mais de quoi veux-tu parler, beau philosophe?

—Des pommes, batiscan! Pas moyen de s'en procurer, d'abord, parce qu'il N'Y EN A PAS; ensuite parce qu'elles sont trop chères.

—Tara... ra... boum de ré.
Y aura pas de pom' ct'année.
Y aura pas....

—Lâche-moi avec ta musique! Toujours fou!.... incapable de causer sérieusement. Je sais ce que je dis.

—Ben non! mon vieux. Va chez LEPAGE, dans l'ancienne maison du séminaire, et tu trouveras là 500 barils de belles pommes de la vallée d'Annapolis; va chez LEPAGE apprendre qu'elles se vendent au prix du gros le baril: tu concluras qu'il y aura des pommes cette année, puisqu'il y en a chez LEPAGE et à des prix abordables.

Y aura ben des pom' ct'année!....

LES TRIBUNAUX D'EXEMPTION

Les nouvelles que nous recevons des différents tribunaux d'exemption de la région sont les mêmes partout.

A Chicoutimi les juges, MM. St-Pierre et Tremblay, siègent à l'hôtel de ville et le travail se fait facilement. Tous ceux qui ont demandé l'exemption reçoivent un avis de M. A. Gobeil leur disant de se présenter tel jour. Tous nos jeunes gens se sont conformés à la loi.

A Jonquière, tous ont réclamé l'exemption jusqu'ici. A St-Alphonse et S-Alexis, la même chose se produit et l'on nous dit qu'il en est de même au Lac St-Jean.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Les premiers bons de l'Emprunt de la Victoire vendus à Chicoutimi l'ont été à M. Napoléon Smith, président de La Compagnie Industrielle de Chicoutimi.

SE SONT INSCRITS A L'HOTEL-BELLEVUE

MM. Jos. Bouchard, Bagotville, Alfredo Bergeron, St-Fulgence; G.-H. Boudreault, Port Alfred; Alfred Lévesque, Bagotville; Alfred Girard, Bagotville; George Tremblay, Bagotville; M. et Mme Thomas Lalancette, Grande Baie; Mlle Valentine St-Ange, Escoumains; MM. Alfred Girard, St-Cyriac; Alfred Lévesque, Eboulements; Sixte Bouchard, St-Jérôme; Edmond Harvey, St-Jérome; Arthur Lévesque, Port Alfred; J.-N. Bayeur, Québec; Rodolphe Goffin, St-Marc; Alfred Touzin, St-Marc.

Position demandée

Un jeune garçon, âgé d'une quinzaine d'années, sachant lire et écrire demande une position dans un magasin ou un bureau.

Peut fournir d'excellentes références.

S'adresser à nos bureaux.

La force des nations

Les temps que l'on traverse font comprendre l'importance de l'économie persévérante. Les Prévoyants du Canada sont l'une de ces associations d'épargne qui enseignent l'économie au peuple et accumulent les capitaux qui font la force des nations.

Electeurs, votez pour Savard

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

COUTURE, 7 novembre.—Ernest-Henri, fils de Henri Couture et de Marie Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Simard.

DALLAIRE, 10 novembre.—Marg.-M.-Yvette, fille de Ernest Dallaire et de Imelda Boily. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Dallaire grands parents de l'enfant.

GAUDREAULT, 10 novembre—M.-Jos.-Rose-Anna, fille de Pitre Gaudreault et de Marie-Louise Gagné. Parrain et marraine: M. et Mme J.-L. Pedneault, oncle et tante de l'enfant.

DESBIENS, 12 novembre.—Marie-Paule-Giselle-Liliane, fille de Ls Philippe Desbiens, maître des Postes et de Bertha Tessier. Parrain et marraine: Paul Riverin, cousin de l'enfant et Liliane Desbiens, sœur de l'enfant.

BOLDUC, 12 novembre.—Jos.-Henri-Jean-Marie, fils de Euclide Bolduc et de Elisa Beaulieu. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

MURRAY, 13 novembre.—Marie-Irène-Bérangère, fille de Pierre Murray et de Adèle Lapointe. Parrain et marraine Wilfrid Morin et Gracia Lapointe, cousine de l'enfant.

MORRIER, 13 novembre.—Marie-Maude-Eugénie-Pauline, fille de Alfred Morrier et de Hermine Archambault.

Parrain et marraine: Ludger Alain, avocat, et Mme L. Archambault grand'mère de l'enfant, de Montréal.

DEUX RÉPONSES

A Saint-Anselme, Sévigny interpelle un jeune homme qui le conspuait: Ferme-toi! tu n'as pas droit de vote dans le comté. C'est vrai, répond le jeune homme, mais je suis de la classe A et tu AS VOTE pour m'envoyer à la guerre!

A Sarnia, Ontario, Guthrie avait posé la question: "Si le kaiser avait droit de vote au pays pour qui voterait-il?"

—Pour Laurier et pour Bourassa, répondit la foule!"

M. Dewart a repris le sujet à Massey Hall: Pour qui voterait le kaiser? et répondit lui-même: "Pour Laurier et pour Bourassa? Non! Le kaiser voterait pour ceux qu'il pourrait acheter!"

Applaudissements frénétiques. Bien tapé!

Les œufs du Canada trouvent facilement preneurs sur les marchés anglais, et d'importantes commandes pour livraison future viennent d'être accordées à des maisons canadiennes.

D'après un calcul fait par M. Robert Lynn Cox, vice-président de la Cie Metropolitan Life, $3,000,000,000 du total de $25,000,000,000 d'assurance sur la vie en vigueur aux Etats sont tenus par des personnes sujettes à la conscription sélective.

Avis important

Aux marchands d'automobiles de Chicoutimi et du Lac St-Jean

Les représentants de la fameuse automobile "Gray-Dort" seront à l'hotel "Desbiens", Chicoutimi, le 27 et 28 novembre, pour faire des propositions d'agences aux intéressés de ces deux comtés.

2 fs 15-29 nov.

Le Marché

(15 novembre)

GRAINS ET ISSUE DE BLE (Gros)

Avoine ordinaire 34 lbs	36½
Avoine roulée sac 80 lbs	4 45
Son, tonne	40 00
Gru, tonne	43 00
Moulée pure tonne	65 00
Moulée mélangée	55 00
Blé à volaille par 100 lbs rare	3 50
Barley	6 50
Pois par 100 lbs	3 60

FARINE: (Gros)

Fives Roses 2 sacs	12 00
Patente d'hiver 2 sacs	11 00
Patente Man 2 sac	10 00
Straight Roller 2 sacs	11 00
Extra p. bri 2 sacs	10 5
Farines fortes à levains 2 sacs	10 50
Patente d'Ontario 2 sacs	10 25
Farine de blé-d'inde pour engrais manque	

PROVISIONS (Gros)

Bœuf salé mess 200 brl	36 00
Lard short cut brl	62 00
Lard clear Back	63 00
Clearfat	67 00
Bean pork	59 00
Saindoux canadien,	5 65
Saindoux composé, seau	4 75
Saindoux chaudière 5 lbs	0 00 29 1-2
Saindoux chaudière 10 lbs	0 00 29 1-4
Petits Jambons	00 35
Gros Jambons	00 33
Pic-Nics	0 29
Epaules roulées	0 28
Bacon	0 40

PRODUITS DE LA FERME (Volailles vivantes)

Poules no 1	00 24
Poulets	0 26
Oies	15
Dindes	25
Lard:	
Jeunes porcs	22
Vieux porcs	
Vieux porcs	21
Beurre à Montréal	
Frais de laiterie, lbs	0 45 à 47
Cèmeries choix lbs	0 44
Second choix lbs	0 43 0 00
Tendance à la baisse.	
Fromage: (gros)	
Coloré, vieux	0 21 7-16
Nouveau, coloré	0 21 7-16
Fromage Oka détail	0 44

OEUFS

Œufs très frais	0 55 0 60
Œufs ordinaires	0 50

Sucre d'érable	Montréal	Chicout
Sucre d'érable, liv	0 16	0 17
Sirop d'érable, gal	1 50	1 70
Sucre granulé gros		9 58
Sucre jaune, gros		8 68
Sirop Barbades		85
Sirop sucre Reno		83

Le sucre est rare mais ne montera pas, nous assure-t-on. Le contrôleur des vivres défend de vendre le sucre granulé plus de 11 cent la livre.

POMMES DE TERRE

Patates nouvelles 2.00 le sac de 90 lbs

Fèves:

Blanches triées pr 60 lbs	0 00 9 00
Yellow Eye	0 00 3 50

Marché ferme

FRUITS ET LEGUMES

Pommes nouvelles, le brl	6 00 7 00
Bananes régime	3 00 3 25
Choux, la douzaine	0 75
Celeri la douzaine	50 1 00
Tomates le panier 20 livres	50
Oignons le panier 75 lbs	3 00
Oranges Californie	5 25
Pamplemousses	5 00
Huitres	12 00 à 15 00

POISSON FRAIS

Ouananiche	0 17
Haddock	0 12
Brochet	0 10
Doré	0 10
Anguille	0 10
Poisson salé:	
Hareng salé (quart)	12 50
Morue salée (quart)	12 00
Sardines (200 livres)	11 00
Saumon (200 livres)	23 50
En boites: (gros)	
Saumon rouge	3 25
Saumon rose	2 40
Saumon blanc	2 10
Tomates 2 1-2 livres	2 60
Blé-d'inde	2 50
Pois	1 90
Fèves	2 00
Champignons	2 50
Fourrages:	
Foin pressé 100 bottes	3 00 8 50
Paille pressée tonne	3 00 4 00
Laine:	
Lavée No 1	0 34
Non lavée No 1	0 64

Marché très ferme, augmentation continue.

PEAUX

	Montréal
Peaux de vaches	0 21
Peaux de taureaux	0 19
Peaux de moutons	3 00 4 15
Peaux de veaux, livre	0 20
Peaux de veaux de lait rares	0 30
Peaux de chevaux	5 00 7 00
Peaux d'agneaux	2 50 3 50

Marché à la hausse

La Société Coopérative agricole des des fromagiers de Québec, rue Williams 57, Montréal, vend les peaux avantageusement pour ses membres. Les cultivateurs trouveraient profit à écrire.

PELLETERIES

Castor région, No 2	4 00 5 00
Rat musqué	0 25 0 50
Vison, foncé	3 50 5 00
Martre suiv. qté	4 00 25 00
Renard rouge, suiv. saison	5 00 12 00
Renard argenté	100 00 300 00
Renard croisé	25 00 75 00
Peca, suiv. saison et grandeur	15 00 75 00
Loup-cervier, suiv. grandeur et qualité	5 00 7 00
Ours noir, suiv,. grandeur et saison	8 00 12 00
Belette blanche suiv. qualité	0 40 0 75
Loute suiv. qté et couleur	12 00 30 00
Bête puante	1 00 3 00

Les pelleteries qui ne sont pas de saison ne peuvent être mises sur le marché, les inspecteurs refusant de les accepter et la loi n'en permettant pas la vente.

Le Ministre des Finances offre au public

L'Emprunt Canadien de la Victoire

émission de

$150,000,000 Obligations-Or, a 5½%

Portant intérêt du 1er décembre 1917, à trois échéances au choix du souscripteur, réparties de la façon suivante:

Obligations remboursables à 5 ans, échéant le 1er décembre 1922.
Obligations remboursables à 10 ans, échéant le 1er décembre 1927.
Obligations remboursables à 20 ans, échéant le 1er décembre 1937.

Cet emprunt est autorisé par une loi du Parlement du Canada; le principal et l'intérêt ont pour gage le Fonds du Revenu Consolidé.
La somme de cette émission est de $150,000,000, la conversion des obligations antérieures, si toutefois il y en a, non comprise. Cependant le Ministre des Finances, se réserve le droit d'accepter le tout ou partie de la somme souscrite en excédant des $150,000,000.

Le principal et l'intérêt sont payables en or coupons de $50, $100, $500 et $1,000

Les souscriptions doivent être de $50 ou en multiples de cette somme.

Le principal est remboursable sans frais aux bureaux du Ministre des Finances et du Receveur général à Ottawa, ou au bureau de l'assistant du Receveur général à Halifax, St-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Victoria.
L'intérêt est payable, sans frais, semestriellement, le 1er juin et le 1er décembre, à toutes les succursales de banques à charte au Canada.

Obligations au porteur ou nominatives

Les coupures peuvent être nominatives quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt.

Des coupures nominatives, ou au porteur, suivant le choix du souscripteur, seront émises après la répartition, et échangées contre les titres provisoires. Lorsque les titres provisoires auront été entièrement libérés, et que le paiement en aura été reconnu par la banque qui reçoit l'argent, ces derniers pourront être échangés contre des titres définitifs. Ces titres seront soit à vue, soit au porteur, c'est-à-dire, payables à vue. Le souscripteur a le choix de l'une ou de l'autre catégorie de titres.
La remise des titres provisoires et définitifs sera faite par les banques.
Les obligations au porteur, avec coupons, seront émises par coupures de $50, $100, $500 et $1,000 et pourront être nominatives quant au principal seulement. Les titres nominatifs quant au principal et à l'intérêt, dont les intérêts sont payables directement au propriétaire par chèque du gouvernement, seront émis en coupures de $1,000, de $5,000 ou en un multiple autorisé quelconque de $5,000.
Par le paiement de 25 cents, pour l'émission de chaque nouveau titre, les porteurs de titres nominatifs, sans coupons, auront le droit de les échanger contre des titres au porteur de $1,000 avec coupons, et les porteurs de titres au porteur avec coupons auront le droit de les échanger contre des titres nominatifs. Il suffira au porteur d'adresser à cet effet une demande au Ministre des Finances.

Conversion d'Obligations

Les porteurs de bons du Trésor du Canada, échéant le 1er octobre 1919, et les porteurs de titres des trois émissions antérieures des emprunts de guerre de la Puissance du Canada, ont le privilège de convertir leurs obligations qui seront acceptées, à titre de versement d'appoint à leur souscription à l'Emprunt. Ces titres seront acceptés aux conditions qui suivent:—

Bons, échéant le 1er octobre 1919, au pair avec intérêts accumulés.
Titres de l'Emprunt de guerre échéant le 1er décembre 1925, à 97½ plus les intérêts accumulés.
(Les titres mentionnés ci-dessus seront acceptés en accompte sur les obligations de l'une quelconque des trois échéances de cette émission).
Titres de l'Emprunt de guerre, échéant le 1er octobre 1931, à 97½, plus les intérêts accumulés.
Titres de l'Emprunt de guerre, échéant le 1er Mars 1937, à 96 plus les intérêts accumulés.
(Ces titres seront acceptés en accompte sur des titres de cette émission échéant en 1937 SEULEMENT).

Dans le cas d'une émission ultérieure à pareille échéance ou plus éloignée, le gouvernement acceptera les titres quels qu'ils soient de cet emprunt, au pair plus les intérêts accumulés, au même titre que des espèces, en versement accompte ou complet d'une souscription.

Emission au pair

Libre d'Impots, y compris l'impot sur le revenu, susceptible d'être levés par le parlement du Canada.

Les versements devront être effectués aux dates qui suivent:—

10% le 1er décembre 1917.
10% le 2 janvier 1918.
20% le 1er février 1918.
20% le 1er mars 1918.
20% le 1er avril 1918.
20% le 1er mai 1918.

Un semestre d'intérêt complet sera payé le 1er juin 1918.

Les titres offrent donc au souscripteur un rendement approximatif de:

5.61% pour le titre remboursable à 20 ans.
5.68% pour le titre remboursable à 10 ans.
5.81% pour le titre remboursable à 5 ans.

Tous les paiements doivent être faits à une banque à charte et portés au crédit du Ministre des Finances. A défaut de payer tout versement à son échéance les versements antérieurs peuvent être forfaits, et la répartition proportionnelle annulée. Les souscriptions accompagnées d'un versement de 10% de la somme souscrite, doivent être envoyées par l'intermédiaire d'une banque à charte. Toutes les succursales de banques à charte du Canada enverront les souscriptions et émettra des reçus provisoires.
En cas de répartition partielle, l'excédent de dépôt sera reporté sur le paiement de la somme dont le versement viendra à échéance en janvier.
Les souscriptions peuvent être entièrement versées le 2 janvier 1918, ou par versements échéant à une date ultérieure avec escompte de 5½% par an. Suivant ces dispositions les versements du reliquat de la souscription peuvent être échelonnés comme suit:—

Si elle est payée le 2 janvier 1918 à raison de 89.16795 pour $100.
Si elle est payée le 1er février 1918 à raison de 79.46959 pour $100.
Si elle est payée le 1er mars 1918 à raison de 69.72274 pour $100.
Si elle est payée le 1er avril 1918 à raison de 59.90959 pour $100.

On peut se procurer une formule de souscription à la première venue des succursales de l'une quelconque des banques canadiennes (chartered bank), au local de la commission de l'Emprunt de la Victoire, ou encore d'un de ses nombreux démarcheurs.
Les livres de l'Emprunt seront conservés au département des Finances à Ottawa.
Les formalités nécessaires seront remplies en temps et lieu afin que cette émission soit admise à la côte de la Bourse à Montréal et à Toronto.

Les listes de souscriptions seront closes le ou avant le 1er décembre 1917.

Ministère des Finances,
Ottawa, le 12 novembre 1917.

64

Supprime cette Douleur dans le Dos

Le dos raide et endolori est l'un des symptômes les plus communs de la maladie des rognons. Chaque mouvement devient une torture et, si l'on ne se soigne pas, l'on est bientôt obligé de garder le lit.

C'est exactement ce qui est arrivé dans le cas de M. Arnold McAskell, du Comté de Hants, Nouvelle Ecosse. Il chercha en vain, un soulagement jusqu'à ce qu'il se décida à essayer

GinPills
POUR LES ROGNONS

Avant d'en avoir employé une boîte, il commençait à se sentir mieux. Deux boîtes l'ont entièrement débarassé. Et, mieux encore, jusqu'au moment où il nous écrivit, sa maladie n'avait donné aucun signe de retour. M. McAskell termine sa lettre de remerciements en disant: "Je ne saurais assez louer ces grandes pilules et je les recommande à quiconque souffre des rognons:

Les maadies des rognons ou de la vessie peuvent aussi prendre la forme de l'enflure des articulations, rhumatisme, lumbago, sciatique, irrégularités du système urinaire ou maux de tête persistants. Ne négligez pas ces symptômes. Prenez les Pilules de Gin en temps opportun, vous éviterez toute aggravation.

Tous les marchands vendent les Pilules de Gin à 50c. la boîte, ou 6 boîtes pour $2.50. Un échantillon gratis sera envoyé sur demande, adressée à

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited
Toronto, Ont.

Adresse aux E.U.—NA-DRU-CO., Inc.
302 Main St., Buffalo, N.Y. 91f

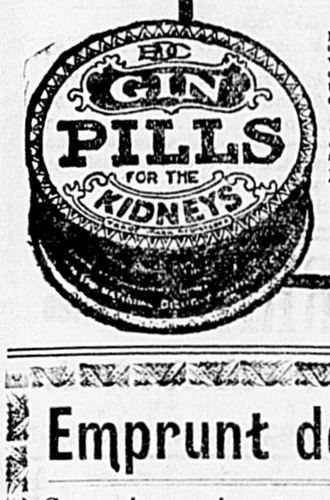

Emprunt de la Victoire

Souscrivez suivant vos moyens à cet emprunt.
Ces bons paient audelà de 5½% par an.
Ils offrent la plus grande sûreté, étant la dette du Canada. C'est un bon placement.

DE PLUS:

C'est aider le Canada, parce que cet argent va être dépensé en Canada et servir à payer le blé, le beurre et les objets manufacturés requis pour la guerre.

J.-B. RENAUD & CIE Enr. QUEBEC.

Lisez bien ceci

Nous venons de recevoir notre assortiment de chaussures pour l'automne et l'hiver et vous êtes certains de trouver ce que vous désirez, en venant nous voir, soit pour vous Messieurs, soit pour vous Mesdames soit pour vos enfants.

Outre les chaussures nous gardons un assortiment de cuirs de toutes espèces et par conséquent pour tous les usages et nous vous vendrons ces cuirs à des prix aussi modérés que possible.

SELLERIE.—Notre assortiment de harnais est toujours des plus variés; harnais de luxe et de travail pour tous les goûts. Nous gardons toujours en magasin toutes les pièces pour attelage, nécessaires aux charretiers, cultivateurs, etc., et nous les vendons séparément.

Nous sommes en mesure de faire toutes les réparation de harnais dans un très court délai grâce à une machine perfectionnée, dont nous venons de faire l'acquisition.

THOMAS ABEL, RUE RACINE, CHICOUTIMI.
EN FACE DE LA BANQUE MOLSON.
COMMANDE PAR LA MALLE EXECUTEES AVEC SOIN.

DUNLOP

Un penchant pour la garniture (paquetage) Dunlop est un de ces penchants que vous pouvez vous permettre. La garniture Dunlop est effective dès le premier moment. Elle n'a pas besoin d'être travaillée pour démontrer son efficacité dans les conditions anormales ou les plus dures épreuves.

La garnitude carrée de Dunlop "Long-life", pour les pistons, est l'assistante du mécanicien; et c'est une assistante fidèle car quelques difficiles que soient ses conditions de service elle ne fait jamais défaut.

DUNLOP TIRE & RUBBER GOODS CO. LIMITED
MONTREAL, Que.

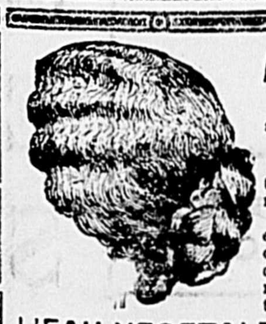

ARTICLES POUR LA CHEVELURE

Nous avons constamment, faits d'avance, un très grand assortiment de

PERRUQUES, TOUPETS,

transformations et tout ce qui concerne notre ligne pour dames et messieurs.

Notre célèbre Teinture économique est vendue garantie de première qualité. Envoyez-nous un mandat-poste de 60 cts, pour une bouteille Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous remettrons votre argent.

L'EAU VEGETALE.—Ceci n'est pas une teinture, c'est un composé végétal pour arrêter la chûte des cheveux; une bouteille d'une piastre suffit dans tous les cas.

HECTOR PAGEAU, Perruquier,
Tél 6093 258 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Dernières nouvelles

Deux libéraux sont élus par acclamation, lundi le 12 novembre pour la législature provinciale, l'un dans Montcalm, l'autre dans Brome.

A Minneapolis, Minnesota, une organisation de salut public, se fait vendeuse de pain; résultat: les autres vendeurs abaissent leurs prix.

Le "Soleil" annonce que l'organisation laurièriste va bien, dans l'ouest comme dans l'est.

600 délégués de l'Alberta à la convention d'Edmonton se sont déclarés pour Laurier.

Lloyd George déclare, dans un banquet, que les Alliés ont commis des erreurs incroyables et que s'ils ne font pas l'union internationale, ils ne seront pas dignes de la victoire.

Le maire Lavigueur est candidat libéral de Québec comté.

Les Italiens semblent devoir arrêter l'ennemi avant d'atteindre le Po. Ils bloquent les Austro-Allemands sur la plus grande partie du front. Le général Diaz prend la besogne bien décidé.

D'ailleurs, Foch est allé seconder l'état-major italien.

J.-R. TREMBLAY

Arpenteur-géomètre

B. Sc. A., A. S.

IMMEUBLE

ADELARD TREMBLAY,
Agent d'assurances

Rue Racine, - Chicoutimi

T. Saguenay Québec, Casier postal 123

VOS ENFANTS AIMENT-ILS L'ETUDE?

Observez-les et s'ils paraissent avoir la vue courte n'allez pas négliger de soigner leur vue faible ou défectueuse; vous seriez coupables de grave négligence en leur imposant des efforts décourageants et inutiles. Venez nous voir nous examinerons leur vue gratuitement.

Louis Bergeron
jno OPTICIEN
RUE RACINE, - - - CHICOUTIMI

Succursale: 36 rue St-Paul Quebec

LA COMPAGNIE
J.-B. ROLLAND & FILS

LIBRAIRES, EDITEURS.
PAPETIERS ET IMPORTATEURS
Représentant la célèbre marque de papier 'SUPERFINE LINEN RECORD"
Téléphone Bell Main 6423
53, rue St-Sulpice, Montreal

QUEBEC SCRAP METAL COMPANY

MARCHANDS-GENERAUX
QUEBEC.

Nous achetons et payons le plus haut prix pour vieux cuir, plomb, zinc, claques, crin de cheval et de bête à corne, cordage, barils vides d'huile et peaux vertes.

Nous vendons aussi les papiers à construction.

DEMANDEZ NOS PRIX.

JOSEPH PAQUET

EPICIER

Assortiment complet d'épiceries de choix

Fruits, légumes, tabac, cigares et cigarettes.

Vend les liqueurs douces de Fortier

PROVISIONS DE TOUTES SORTES

Une visite est sollicitée.

Télephone Saguenay-Québec

DOCTEUR
PHILIPPE COUTU

CHIRURGIEN-DENTISTE

Heures de bureau 9 à 5
Rue Racine, Chicoutimi.
En haut du Bloc Larouche.

Docteur A. BARRAS

D. D. S. L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
BUREAU : Rue RACINE
CHICOUTIMI.

Halifax choisit deux candidats libéraux, le Dr Blackadder pour la ville, et Geo. Redmond pour la banlieue.

Le Parlement anglais s'est voté, mardi, un prolongement de vie de huit mois.

Le cabinet français vient de donner sa démission, mardi soir. Painlevé a été battu par 277 voix contre 186 sur une motion pour retarder la discussion des "scandales."

Le lieutenant Power se présente libéral contre Jimmy Scott dans Québec-sud.

L'"Evénement" annonce comme devant être élu par acclamation le Dr Béland, comme conscriptionniste, dans le comté de Beauce.

Kerensky bat les révoltés et marche sur la capitale.

Northcliffe vient de débarquer en Angleterre.

Lenine, le farouche socialiste russe, ne peut réussir à former de cabinet.

M. Arthur Trahan, quitte le parlement provincial pour rentrer dans l'arène fédérale.

Le "Journal" d'Ottawa n'aime pas les paroles que M. Gouin a prononcées à la démonstration Laurier à Québec.

Les fonctionnaires militaires découvrent que bien des soldats ont deux femmes: l'une en Angleterre, l'autre en Canada.

Le "Telegram-" de Toronto dit que sir Lomer est séditieux, et demande qu'on "fasse un exemplaire avec lui."

Le "Globe", de la même ville, traite M. Bourassa de dictateur, et dit de lui "qu'il est d'autant plus dangereux qu'il a toujours été conséquent".

Comme quoi la conscription est voulue par le peuple: 310,376 conscrits sur 332,301 enregistrés, réclament l'exemption!

A Venise, on entoure les principaux édifices de sacs de sables, en prévision d'un bombardement.

Une dépêche de Finlande confirme le bruit que Kerensky est rentré à Petrograd. Korniloff y était déjà rendu. On s'attend à ce que les révoltés cèdent sous peu.

M.-E. Nichols, éditeur du "Daily Mail" mort récemment, est nommé directeur des Informations publiques de guerre à Ottawa.

Le "Telegram" de Toronto s'alarme du fait suivant: au dernier moment, un nombre considérable de FILS A PAPA sont frappés de la vocation agricole. Leur père achète une terre, et les loyaux garçons vont servir l'empire en tenant les manchons de la charrue plutôt qu'en cultivant les poux dans les tranchées, où les "papas," cela va sans dire, veulent envoyer les d.... Frenchmen.

Le "Telegram" appelle ces jeunes gens des "eleventh-hour farmers".

Les Allemands ont pris Helsinford, la capitale de la Finlande; ce qui consolide leur position stratégique.

Avis public

Province de Québec
District de Chicoutimi
No 4856

DANS LA COUR DE CIRCUIT

JEAN-BAPTISTE SIMARD, de Samson, demandeur, vs ELZEAR GAGNON, de Jonquière, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Chicoutimi, 6 octobre 1917.

F.-X. GOSSELIN, G. C. C.

2 fs 15-22 nov.

Assurez-vous dans la meilleure compagnie

La Mutuelle Life Company New-York est la plus ancienne et la plus prospère des compagnies d'assurances de l'Amérique.

Chaque police émise par cette compagnie comporte le profit c'est-à-dire que la compagnie distribue des dividendes annuels et ce, même à l'expiration de la première année. Chacun de ces dividendes est payable au moment de la répartition, que le paiement de la prime échue ait été affectué ou non.

Une femme est assurée au même tarif que l'est un homme.

La Compagnie émet actuellement de nouvelles polices et nous invitons les intéressés à venir en prendre connaissance avant de s'assurer ailleurs.

Nous assurons également contre le feu, la vie et les accidents dans les meilleures compagnies du monde.

HENRI TREMBLAY,
Gérant de district.
Bureau et résidence Avenue Morin Chicoutimi.
1 mois - 1 nov. 1 déc.

Les Enfants L'Aiment

Il est difficile de trouver une remède que les enfants aiment à prendre, ou de les forcer à prendre un remède qu'ils n'aiment pas. Il faut surtout que le remède pour la toux ne contienne aucune drogue dangereuse pour l'enfant. Les mères savent que

Remède de Chamberlain Pour La Toux

ne contient ni opium, ni narcotique d'aucune sorte et qu'il est agréable au goût. C'est ce qui en a fait le favori des mères et des enfants.

Au service de votre santé
"Grand'Maman Chamberlain"

28

Courrier de la région

A LA MALBAIE

CHASSE

MM. les abbés J. Gauthier, curé de Sainte-Agnès, Elz. Bergeron, vicaire, et Edouard Rochette, marchand, sont allés la semaine dernière à la chasse et ont rapporté trois magnifiques canards qui avaient été blessés auparavant par d'autres chasseurs, c'est un vrai succès.

DE PASSAGE

M. l'abbé Zamilda Tremblay, curé de Makamick dans l'Abbitibi québécois est venu passer quelques jours dans sa famille.

Nous avons eu le plaisir de causer longuement avec M. l'abbé Tremblay; il dit beaucoup de bien de l'Abbitibi et est enchanté de Makawick, sa nouvelle paroisse qui compte déjà 175 familles canadiennes françaises.

BUREAU D'EXEMPTION

Notre bureau d'exemption fonctionne depuis quelques jours. MM. Elie Maltais, shérif, Raoul Simard, avocat, et Arthur Warren, hôtelier, en sont les juges.

FEU JEAN WARREN

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Jean Warren, un des plus vieux citoyens de La Pointe-au-Pic, survenue samedi dernier le 10 courant. M. Warren était âgé de 84 ans et n'a été que quelques jours malade.

Ses funérailles ont eu lieu dans l'église de La Malbaie le 13 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

MARIAGE

Le 6 du courant M. Henri Thibeault conduisait à l'autel Mlle Clara Belley, fille de M. Pitre Belley.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

A ST-IRENEE

FEU CAROLINE BOUCHARD

Le 6 courant s'éteignait en cette paroisse Madame Caroline Gauthier, épouse de feu Philéas Gauthier, après une longue maladie souffferte avec beaucoup de résignation; elle était âgée de 78 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 8 courant.

Nous avons remarqué au chœur MM. les abbés J.-Baptiste Boivin, curé de la Pointe-au-Pic, et J.-Jérémie Gagnon, vicaire à La Malbaie;

Madame Gauthier était la mère de feu l'abbé J.-F.-R. Gauthier, curé de St-Félicien, et de M. l'abbé Ludger Gauthier, vicaire actuel de St-Félicien.

Nous offrons à M. l'abbé L. Gauthier et à toute sa famille nos sincères condoléances.

A LA BAIE ST-PAUL

SEPULTURE

Dimanche dernier s'éteignait en cette paroisse à l'âge de 55 ans Mme Virginie Ménard, épouse de feu Jean Tremblay. Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi à 9 heures

MORT SUBITE

M. Médéric Desbiens de l'Ile-aux-Coudres est décédé à la Baie Saint-Paul jeudi l'après-midi. M. Desbiens souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur. Il s'est plaint à ses compagnons durant la traversée qu'il se trouvait mal. En arrivant à la Baie Saint-Paul il n'avait presque plus de connaissance. Le prêtre demandé immédiatement eut le temps de lui donner les derniers sacrements. Le défunt était âgé d'environ 60 ans.

Nos condoléances aux familles éplorées.

MARIAGE

Lundi 5 novembre, M. Arthur Ferland se St-Tite des Caps, conduisait à l'autel Mlle Yvonne Bouchard fille de feu Charles Bouchard et de Marie Simard de la Baie St-Paul. MM. David Morency et Simon Bouchard, servaient de témoins. Les époux sont partis le lendemain pour se rendre à Saint-Tite.

NAISSANCE

7 novembre. — Luce-Laurence, fille de Alfred Simard, cultivateur, et de Elianne Dufour. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Simard, grands parents de l'enfant.

M. Joseph Maltais, entrepreneur est à construire un moulin à fuseau à St-Placide. M. Maltais a fait des arrangements avec les Messieurs du séminaire de Québec pour avoir du bois à des conditions assez avantageuses. Les gens de St-Placide sont heureux de voir M. Maltais se fixer au milieu d'eux.

Messieurs le Magistrat Simard et Jules Gobeil, avocat ont été choisis comme juges pour la Baie Saint-Paul et les paroisses environnantes, à peu près tous les conscrits se sont rapportés. Ils attendent leur sentence avec anxiété.

Sir Rodolphe Forget était à la Baie St-Paul dimanche.

A JONQUIERE

La semaine dernière, un citoyen important de Jonquière prenait sur sa vie, une police d'assurance de $20,000.00 par l'entremise de M. J.-E. Bergeron, représentant la compagnie Great West Life."

Six puissantes compagnies se disputaient cet application.

Nos félicitations à M. Bergeron.

Un grave danger à conjurer

Dans un article publié récemment, le "Catholic Register", journal de Toronto, discute la situation faite au Canada par la mise en vigueur de la loi du service militaire. Notre confrère anglais appuie sur l'importance qu'il y a d'appliquer la nouvelle mesure avec beaucoup de discernement en tenant compte principalement des besoins de l'agriculture ici.

Ces remarques ne manquent pas d'intérêt en ce qu'elles jettent en même temps un jour nouveau sur la mentalité d'une partie de la population de Toronto, relativement à la conscription. Voici comment s'exprime le "Catholic Register": Si le gouvernement ne dirige pas d'une main ferme l'administration de la loi du service militaire, il provoquera un désastre dont le pays sera la victime.

Lorsque la loi a été soumise à la Chambre un des plaidoyers les plus convaincants, en faveur de son adoption, a été présenté par le ministre de la justice qui a avancé comme raison probante pour motiver son adoption qu'elle était spécialement utile afin de garder au pays ceux dont les services étaient indispensables. Le défaut principal du service volontaire était d'envoyer au front un nombre d'hommes qui auraient pu rendre de meilleurs services à la patrie en restant au pays, tandis qu'ils en laissait d'autres ici dont on aurait pu facilement se passer.

THEORIE ET PRATIQUE

Les règlements qui ont été établis pour la mise à exécution de cette loi corrigent théoriquement cet abus et pourvoient à son administration conformément au plan exposé par le ministre de la justice auquel est confiée sa mise en force. Mais il existe un grave danger que ces règlements soient annulés, en pratique, par l'étroitesse de vues des fonctionnaires qui seront chargés de leur application. Leur exécution peut être confiée à des militaires dont le but de ambition est de faire entrer dans l'armée tout homme physiquement apte au service militaire, sans se soucier de la famine qui menace le monde si la guerre se prolonge encore bien longtemps. Les hommes appartenant aux différentes classes de la société font portés à considérer les choses à leur point de vue particulier. La carrière qu'ils ont embrassée est pour eux la plus importante de toutes. Nous avons vu un fonctionnaire enseignant aux membres des tribunaux d'exemption d'un important district agricole de l'Ontario qu'"un homme et demi" suffisait amplement pour le labour d'une terre de 160 arpents.

PENURIE D'OUVRIERS

Lorsque nous nous rappelons de la fiévreuse commotion qui s'est produite le printemps dernier, lorsqu'il s'est agi de recruter des ouvriers de ferme et que nous pensons à ce qui arrivera, dans six mois d'ici, si la loi du service militaire est appliquée dans cet esprit, nous pouvons bien trembler pour le sort du Canada et de l'univers. La famine sera l'inévitable résultat. Un homme par cent arpents, peut suffire, tant bien que mal, à la culture d'une ferme, mais est-ce bien suffisant pour conjurer la crise alimentaire qui nous confronte? En Angleterre, où cette même faute a été commise, on a dû renvoyer des tranchées aux fermes, un grand nombre d'hommes. Il ne nous sera pas aussi facile de le faire en Canada.

La responsabilité

Qui doit veiller à ce que nos fermes ne souffrent pas du manque d'hommes versés dans l'agriculture? A qui incombe le devoir de prendre des précautions afin que nos jeunes gens, experts dans d'autres carrières,—en faisant toujours exception pour les manufactures dont les forces organisées garantissent les propres intérêts—ne soient pas inutilement sacrifiés. Aux Etats-Unis, le gouvernement a fait un éloquent appel aux jeunes gens, leur demandant de rester aux écoles, en prévision du besoin pressant d'hommes possédant une haute éducation qui se manifestera après la guerre. Que fait le Canada pour empêcher que la jeunesse étudiante soit envoyée en masses dans les tranchées.

Le devoir présent

Il existe un règlement qui peut prévenir ce malheur, mais à qui donc est confiée son exécution? Sera-t-il permis aux hommes chargés d'exécuter les tribunaux de le traiter avec mépris?

On a fait tort de compter sur les tribunaux d'appel pour sauvegarder le pays sous ce rapport. Une bien faible proportion des requêtes arrivera jamais à ces tribunaux. Ce qu'il faut, c'est que le gouvernement fasse énergiquement comprendre aux membres des tribunaux ordinaires d'exemption et à tous ceux qui sont chargés de l'exécution de la loi, les graves dangers qui se présentent si son application était mal dirigée ou dictée par l'étroitesse de vues. Le gouvernement ne devrait pas cesser de veiller également à ce qu'elle soit appliquée avec justice.

—(La Presse).

Votez pour Savard

Ministère de l'agriculture

QUEBEC, le 5 novembre 1917.

Monsieur,

Afin de pouvoir répondre d'une manière plus satisfaisante aux nombreuses demandes que nous recevons tous les jours de cultivateurs désireux de se procurer des animaux de races pures, et avec l'espoir d'être utiles aux propriétaires d'animaux enregistrés, nous croyons qu'il serait opportun de publier une liste des principaux éleveurs de la Province.

Cette liste, ou plutôt ce guide, aura pour but de faciliter les achats, ventes ou échanges d'animaux d'aider à faire disparaître la consanguinité dans l'élevage et à mieux faire connaître les éleveurs, tout en leur épargnant bien des correspondances, frais de transport ou autres démarches. Il familiarisera aussi les cultivateurs avec les noms des différentes races d'animaux, offrira un plus grand choix aux acheteurs et contribuera à donner plus d'importance à l'élevage dans nos expositions provinciales, régionales et locales.

Le Guide des Eleveurs de la Province de Québec sera publié en français et en anglais et contiendra à part les listes d'adresses d'éleveurs des différentes races de chevaux, bestiaux, moutons, porcs (volailles exceptées), quelques pages de conseils et renseignements toujours utiles aux cultivateurs.

Il sera distribué gratuitement, par le Ministère de l'Agriculture de Québec, à toutes les personnes, cultivateurs canadiens ou étrangers qui en feront la demande. Ce guide constituera donc la plus grande réclame pour les éleveurs d'animaux de races pures. C'est avec cette conviction que nous vous invitons tous à vous y faire inscrire sans retard.

Le tarif d'inscription dans le Guide des Eleveurs sera de "25 sous pour quatre races ou moins, et 10 sous de plus pour chaque race additionnelle."

Nous espérons que cette initiative rencontrera l'approbation entière des éleveurs de la province de Québec, et qu'elle sera de nature à favoriser et à encourager grandement l'industrie animale, notamment l'élevage des animaux de races pures.

Veuillez adresser vos correspondances au "Guide des Eleveurs", Ministère de l'Agriculture, à Québec.

Votre tout dévoué,
J.-ANTONIO GRENIER,
Sous-ministre de l'Agriculture.

BLANC D'INSCRIPTION

Je, soussigné, possède et offre en vente les animaux reproducteurs ci-après désignés et désire que mon nom et adresse soient inscrits dans le Guide des Eleveurs de la province de Québec.

Ci-inclus, un bon de poste, (mandat de poste ou chèque) au montant de..... en paiement de mes inscriptions.

Nom et prénom.....

Adresse postale.....

Comté.....

ESPECES	RACES	Nombre de sujets	
		Mâles	Femelles
Chevaline, bovine etc.	AYRSHIRE, YORKSHIRE, etc.		

Comment on nous voit

(Du *Progrès du Golfe*)

Au cours de sa très remarquable *chronique politique* du 10 octobre 1917, l'écrivain du *Correspondant* en vient à parler de la situation au Canada. Il le fait en maître de son sujet.

Et l'on est heureux de voir que les grands Français ne sont pas tous des Maurice Barrès, qui nous prennent pour des Peaux-Rouges. Mais passons; et découpons au hasard quelques-unes des vues de l'éminent politique. De savoir ce qu'on pense de nous à l'étranger nous instruira mieux que de longues dissertations *at home*. "Il est bon d'être instruit par un ennemi", disait la Sagesse antique. Et aussi par les étrangers. Mais citons le *Correspondant* au sujet de l'opposition à la conscription, par exemple.

L'enrôlement

Les prodigalités inouïes du gouvernement canadien dans l'équipement de ses 400,000 soldats, le contrôle exclusif que l'Angleterre exerce sur les troupes dès leur arrivée en Europe, le manque de main d'œuvre agricole, quand on demande aux Canadiens de produire davantage, beaucoup de tâtonnements, de malversations et de mauvaise administration, une sotte campagne contre le français, des entreprises importantes abandonnées, en péril ou en banqueroute, tout cela fournit aux nationalistes d'innombrables arguments ou sujets de critique et aux jeunes gens de nombreux motifs de ne pas s'enrôler.

Opposition à la conscription

Lisons ce qu'il dit de l'opposition à la conscription, que certains de nos journalistes vendus veulent montrer comme particulière à la province de Québec:

On a affecté de montrer les Canadiens-Français comme seuls opposés à la conscription: C'EST TOUT A FAIT INEXACT, et la manœuvre est ODIEUSE. En réalité les unions ouvrières et celles des producteurs de grain (Grain Growers) *de l'Ouest se sont fortement prononcées contre elle. Des officiers avouent qu'indépendamment des Canadiens-Français, même en faisant voter les soldats, la conscription serait repoussée par la majorité des Anglo-Canadiens. Le gouvernement le comprit si bien QU'IL FIT TOUT POUR EVITER DE SOUMETTRE CETTE MESURE A UN PLEBISCITE*

La banqueroute

Un petit brocard à ceux qui essayent de faire croire à notre prospérité et ridiculisent ceux qui trouvent que le Canada en a déjà trop fait:

LA BANQUEROUTE DONT ILS PARLENT N'EST PAS UN FANTOME IMAGINAIRE. Les capitaux sont d'une urgente nécessité pour développer les ressources du pays. Avant la guerre l'argent anglais affluait; depuis 1914 *le Canada emprunte à l'étranger. L'Angleterre lui prêta d'abord à* 5 1-2 *p. c. POUR LUI PERMETTRE D'ALLER LA SAUVER. Les Etats-Unis prêtèrent ensuite; puis il y eut deux emprunts à l'intérieur du pays. Aujourd'hui l'on est à sec et beaucoup d'exploitations sont en souffrance. Deux chemins de fer transcontinentaux, le "Grand Tronc Pacifique" et le "Canadian Nord" menacent de faire banqueroute, si bien que le Gouvernement vient d'assumer la dette de l'une* (600,000,000 *de francs) et d'avancer* 30,000,000 *de francs à l'autre pour lui permettre de finir l'année. Les Etats-Unis QUI CONNAISSENT LA SITUATION, N'ONT PAS VOULU PRETER, comme aux autres Alliés, à* 3 1-2 *p.c. sur leur "Liberty Fund". Tout ce qu'ils ont fait, ça été de permettre à des particuliers de prêter au gouvernement canadien* 500,000,000 *de francs à six pour cent pour* 1 *an. De plus l'Angleterre restreint ses commandes de munitions et des usines ferment leurs portes. La production des vivres diminuent et les exportations augmentent, la vie devient extrêmement chère. LES SACRIFICES FAITS JUSQU'ICI PAR LE CANADA SERAIENT PROPORTIONNELLEMENT EQUIVALENTS A SEPT FOIS CEUX QUE L'ANGLETERRE A DEJA FAITS.*

Le programme national

Scandalisons-nous maintenant à lire le programme de Bourassa et de ses amis, et à le voir apprécier de très bon œil par un politique français, qui n'est pas le premier venu :

En ce qui concerne M. Bourassa, quelque opposition qu'on lui fasse, ses sentiments d'estime et d'admiration pour l'Angleterre sont connus de tous les Canadiens. Quant à la sympathie germanophile QU'ON LUI A PRETEE EN FRANCE, L'ACCUSATION EST SI ABSURDE que les Anglo-Canadiens les plus acharnés contre lui ne l'ont jamais formulée. Tous rendent également hommage à son courage et à son désintéressement. Son nationalisme contient, en dehors des relations du Canada avec l'Angleterre, plusieurs articles dont voici les principaux: EGALITE DES RACES anglaise et française, TOLERANCE sympathique pour des diverses confessions religieuses, EPURATION DES MOEURS POLITIQUES, adhésion à l'Angleterre plutôt qu'aux Etats-Unis, développement des relations commerciales et intellectuelles avec la France, progrès dans l'éducation (laquelle doit être essentiellement confessionnelle) colonisation méthodique par des immigrants facilement assimilables par les groupes anglais ou français, etc.

Les vrais canadiens

Quels sont les vrais Canadiens, selon le *Correspondant*? Ce sont ceux qui s'opposent davantage aujourd'hui à la conscription. Et, nous ajoutons par manière de conclusion logique, ceux qui se sont opposés à la guerre:

Quelques-uns n'assignent aux divergences de vues des Canadiens d'autre cause que la diversité de race: il y a cela, mais il y a plus. C'est que les CANADIENS-FRANCAIS NE SONT QUE CANADIENS, tandis que la majorité des Anglo-Canadiens sont et d'abord, et même UNIQUEMENT, ANGLAIS. Les sentiments des premiers sont plus facilement compris des Canadiens de vieille famille, en particulier de ceux qui habitent les provinces maritimes situées au bord de l'Atlantique. C'est surtout parmi eux qu'ils trouvent des alliances précieuses. Sans doute ils ont des adversaires même parmi d'anciens Canadiens; mais qui serait au courant des distributions d'honneurs, de décorations, de titres et autres encouragements prodigués par l'Angleterre depuis quelques années ne serait pas loin de percer le mystère de certaines anomalies.

Les députés qu'il faut

Qui ramènera l'ordre au Canada? qui pourra guérir les plaies profondes et nombreuses faites à notre pays par la guerre européenne et la guerre de race que nous avons à soutenir?

Les rudes épreuves que les Canadiens-Français subissent actuellement leur seront utiles. Elles les auront mûris en leur apprenant à réfléchir sur leur propre situation et à faire quelques sacrifices pour la communauté. En outre ils sentent le besoin d'envoyer au Parlement une bonne députation. Ce ne sont pas des politiciens d'occasion qui pensent les tirer d'embarras et faire cesser les malentendus qui divisent actuellement le pays.

Vraiment, il est agréable de trouver de temps en temps dans les revues un peu de bon sens.

FLIC.

LES NOUVELLES

M. Lucien Cannon, candidat contre M. Sévigny, dans Dorchester, s'engage solennellement à réclamer la suspension de la loi de conscription, et son rappel si le référendum la condamne.

Dans Québec. Plus de 95% des jeunes gens d'âge militaire ont répondu à l'appel.

QUÉBEC est à la tête, ici encore, de TOUTES LES PROVINCES.

M. Médéric Desbiens, de l'île aux Coudres, est mort subitement la semaine dernière.

Le major A. Grothé, de Montréal, remet la charge d'administrateur de la loi militaire pour être candidat anti-conscriptionniste dans Cartier.

Le fameux docteur Sproule, ancien grand-maître de la Loge d'Orange, en Ontario, et l'un des porte-parole de la secte au parlement, est décédé à Markdale, Ontario.

Le juge Monier, président de la cour d'Appel de Paris, a été dégradé, pour avoir dérogé à sa charge.

Après les ministres, les juges!

New-York inaugure une campagne de prohibition. On espère réussir grâce au vote des femmes.

Lundi, s'est ouverte à grand bruit la campagne de l'Emprunt de la Victoire.

Sir R.-L. Borden lance un autre manifeste, où il donne la loi de conscription comme une mesure démocratique.

A Maisonneuve, M. Rodolphe Lemieux affirme qu'il y a une campagne pour impérialiser le Canada.

La ruée des armées du centre s'est ralentit, dit-on, samedi et dimanche.

D'après une nouvelle de Londres, le soulèvement contre Kerensky toucherait à sa fin.

On dit qu'il y a environ 200,000 conscrits déserteurs.

Deux journaux libéraux anglais, seulement, sont restés fidèles à Sir Wilfrid: le "London Advertiser" et le "Edmonton Bulletin".

Les Anglais, en Palestine, font reculer les Turcs tout le long du front.

A Montréal

Le district de Montréal comptait 15,000 déserteurs. Une bonne besogne d'appréhender et d'arrêter tous ces pauvres jeunes gens! Peut-être les élections vont-elles faire retarder la coercition. Et si Borden s'en va, comme nous sommes convaincus que cela va arriver, ces conscrits pourront respirer au grand soleil sans crainte.

A ST-AMBROISE

TELEPHONE

La semaine dernière, une équipe d'hommes, sous la direction de MM Arthur Harvey, surintendant du téléphone, et G. Lavoie, ingénieur-civil de Saint-Alphonse, sont allés tracer la nouvelle ligne téléphonique St-Honoré—St-Ambroise, laquelle couvrira une distance de dix milles.

Déjà, une autre équipe était au travail, dans la forêt, à "débarasser" un chemin pour faciliter le posage et le passage de la ligne.

C'est une amélioration considérable dont les paroissiens de Saint-Ambroise seront satisfaits, nous n'en doutons point.

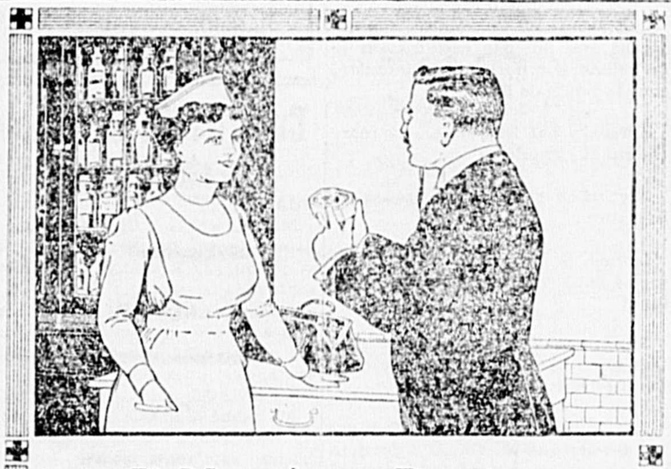

Il Nettoie et Protège

Le Savon Lifebuoy est toujours en garde contre la saleté et la maladie. A la maison, au travail, pour les mains, la figure, le bain et le shampoo, on le trouve toujours sur la défensive contre l'ennemi: Le germe et le microbe. Et c'est un vrai plaisir que de se servir de ce "savon supérieur."

SAVON DE SANTÉ LIFEBUOY

Le vieux proverbe: "Mieux vaut prévenir que guérir," est une autre manière de dire: "Servez-vous du Savon Lifebuoy." Commencez-en l'usage aujourd'hui même et voyez à ce que les enfants s'en servent aussi.

- L'odeur subtile de l'antiseptique s'évapore vite après l'usage.

Chez tous les Epiciers.

Lever Brothers Limited TORONTO

1747

COTÉ, BOIVIN & Cie,

(ENREGISTRÉE)

CHICOUTIMI :-: ROBERVAL

IMPORTATEURS

De quincaillerie, ferronnerie, matériaux de construction, etc., etc.

MARCHANDS EN GROS

De provisions, grains, graines de semence et autres, épicerie, tabacs, cigares et cigarettes, bonbons, sucre, farine blé-d'Inde, avoine, moulée, son, etc. Charbon anthracite et à vapeur.

NOUS SOLLICITONS VOS COMMANDES

HENRI JALBERT

Rue Racine, - - - - Chicoutimi.

Marchand de ferronnerie, quincaillerie, garnitures et accessoires électriques, bois de construction, matériaux de construction, peinture, vernis, etc.

Nous avons toujours en mains les meilleures marques de haches, godendards, scies, égohines, tiers-points, limes, tous les outils pour les menuisiers et les fermiers.

Pour les chasseurs et les amateurs de sports, nous avons les fusils, carabines, cartouches, les sacs de voyage, etc. etc.

N'oubliez pas que nous avons en magasin les célèbres peintures Brandram-Henderson, Martin Senour, et Canada Paint.

VENEZ VOIR NOTRE ASSORTIMENT

HENRI JALBERT

RUE RACINE, - - - CHICOUTIMI

Vente speciale pour 15 jours

REDUCTION DANS TOUS LES DEPARTEMENTS.

Cette vente commencera LUNDI, LE 5 NOVEMBRE, pour se continuer pendant 15 jours.

Lisez attentivement cette liste de prix et vous constaterez la différence avec ce qui vous est demandé partout.

50 doz. bas laine cordé pr dames, val. 75c, pour cette vente	50c
Un lot de corsets avec quatre jarretières, pointure de 19 à 30, valant $1.25, pour	75c
10 sets en fourrure, tours de cou et manchons à la dernière mode, valant $20.00, pour	$14.00
Casques en mouton de perse pr séminaristes, depuis $3.50, $4.50, $7.00 et plus.	
Pardessus pour garçons, $8.00 pour	$5.00
Pardessus pour garçons, $12.00 pour	$8.00
Pardessus pour garçons, $15.00 pour	$10.00
Manteaux pour dames, valant $25.00 pour	$18.00
Manteaux pour dames, valant $20.00 pour	$15.00
Manteaux pour dames, valant $18.00 pour	$12.50
Un lot de bottines en kid, lacées, talons nouveaux, jambes hautes, pour dames, valant $6.50 pour	$5.00
Pardessus pour hommes, valant $12.00 pour	$7.90
Pardessus pour hommes, valant $20.00 pour	$15.00
Pardessus pour hommes, valant $30.00 pour	$22.50

Venez directement à notre magasin, nous avons le meilleur assortiment de la ville, et nos prix sont les plus bas.

Notre motto : Satisfaction entière ou argent remis.

Chez L.-H. CARRIER Limitée

Rue Racine, . . . Chicoutimi.

500 PAIRES DE CHAUSSURES

Le fonds de commerce de

G. LACHANCE & CIE

MARCHANDS DE CHAUSSURES, JONQUIERE.

Sera vendu à grande réduction, à nos magasins jusqu'à écoulement complet de tout le stock. A cette occasion nous accorderons un escompte spécial de 10 p. c. sur nos chaussures régulières.

LA VENTE COMMENCERA LE 27 OCTOBRE.

Venez faire des économies.

La Cie GAUDREAU & GAGNON

SUR LA COTE, - - CHICOUTIMI.

POMMES

POMMES POMMES

Quarts 500 Quarts

Achetez vos pommes immédiatement au prix du gros. Nous avons un très grand assortiment de pommes d'hiver d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, etc. Toutes cueillies a la main et de premiere qualité. Nous vous suggérons de les commander tout de suite, car la demande est forte et les prix ne tarderont pas a monter.

POMMES POMMES

AG. LEPAGE

STATION D'HEBERTVILLE - CHICOUTIMI

POMMES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY.
ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

LE MANIFESTE LAURIER

Sir Wilfrid Laurier et les élections

Dans son manifeste, le chef libéral s'engage à accorder un referendum sur la mise en vigueur de la loi de conscription, et à suivre la direction que lui donnera le peuple.—Il est en faveur du volontariat.—Nous reprendrons l'étude de toute la législation relative au chemin de fer Nord-Canadien, dit-il

Sir Wilfrid Laurier vient d'adresser aux électeurs canadiens son manifeste électoral, dont nous publions ci-dessous une traduction française aussi fidèle que possible,—puisque l'original du manifeste est en anglais et qu'il n'y a pas de texte officiel français.

Dans ce manifeste, qui est une pièce importante et longue, sir Wilfrid déclare que "pour ce qui est de l'acte du service militaire, ma politique sera de ne pas en continuer la mise en vigueur jusqu'à ce que le peuple se soit prononcé là-dessus par voie de referendum. Je m'engage à soumettre immédiatement cette loi au peuple et, d'accord avec mes collègues, de donner suite à la volonté populaire telle qu'elle aura été exprimée. J'organiserais en même temps une vigoureuse campagne de recrutement volontaire." Il estime que cette campagne donnerait des résultats considérables dans le Québec.

Pour le surplus, sir Wilfrid dénonce la loi des élections de guerre, le manque de parole du ministère Borden envers les naturalisés, proteste contre la législation relative au "Nord-Canadien," dont il faudra, dit-il, que le nouveau parlement reprenne toute la législation; il promet aussi, si son parti revient au pouvoir, de prendre des mesures pour empêcher les profits scandaleux qui ont abondé, dit-il, sous le gouvernement actuel, et propose d'implanter ici le même régime que la Grande-Bretagne a imposé aux fabriques de munitions et aux industries alimentaires dans le Royaume-Uni.

M. Cross, le ministre de l'Alberta, M. Mackenzie King, l'ancien ministre du Travail dans le cabinet Laurier et M. Rodolphe Lemieux, ont aidé à la préparation de cet appel au peuple, revu samedi par sir Wilfrid Laurier et sir Lômer Gouin avant d'être confié aux agences de presse et aux journalistes.

Les brefs de l'élection générale sont lancés

C'est le droit d'un peuple libre d'être consulté à de courtes et régulières périodes. La constitution pourvoit en conséquence à ce qu'il y ait une élection générale tous les cinq ans. Il est indéniable qu'il a existé dans la communauté un fort désir qu'une élection fût évitée durant la guerre, et les deux partis, l'année dernière, consentirent à l'extension pour un an des pouvoirs du Parlement élu en 1911.

Il existe une impression que si j'avais accepté l'invitation du premier ministre de me joindre à son gouvernement, une nouvelle extension aurait été possible. Cette impression est absolument erronée, car le fait est que l'invitation qui m'était faite, l'était avec cette stipulation que le gouvernement de coalition adopterait une mesure de conscription, et qu'il en appellerait ensuite au pays, rendant ainsi une élection inévitable.

Le gouvernement tel qu'il a été récemment reconstitué,—le Gouvernement d'Union, ainsi qu'on le désigne,—s'adresse maintenant au pays pour avoir son appui. Six membres du parti libéral, dont quelques-uns sont de nos amis personnels et intimes, ont consenti à devenir membres de cette nouvelle administration, et le programme que celle-ci a l'intention de poursuivre a déjà été porté à la connaissance du public, mais dans ce programme nulle trace ne se trouve que les membres libéraux de l'administration aient réussi à influencer leurs collègues pour leur faire adopter des mesures qu'ils estimaient essentielles non seulement pour gagner la guerre, mais aussi pour le bien-être du pays en tout temps.

Le manifeste du gouvernement

La plupart des articles composant le manifeste du gouvernement ne sont que des lieux communs surannés, tirés du programme conservateur de 1911, oubliés après l'élection, et ramenés à l'existence pour une nouvelle élection. Telle est la promesse d'économiser relative aux dépenses publiques, et telle est la promesse d'effectuer la réforme du service civil, l'une et l'autre étant des réformes que l'opposition se fût fait un plaisir d'appuyer dans le dernier parlement, si le gouvernement lui en eût offert l'occasion.

Immigration

Un article en particulier mérite l'attention. On nous promet "une politique progressive et énergique d'immigration". Ceci sera, peut-être, la question la plus importante de la période d'après-guerre. Les charges qui maintenant s'accumulent, celles dont le peuple canadien devra se charger et qu'il devra supporter, on pourra y faire face si les ressources énormes du pays sont développées. Mais le développement réclame qu'il y ait un accroissement rapide de la population. D'où la nécessité d'une politique d'immigration progressive et énergique. Il est évident que cette politique vigoureuse et progressive ainsi promise a été sérieusement affaiblie par le manquement aux promesses faites aux citoyens naturalisés canadiens, inclus dans le retrait de la franchise politique décrété contre un grand nombre de ces citoyens. Ceci est,—les conséquences le démontreront,—un coup sérieux porté contre l'immigration, surtout lorsque la conduite du gouvernement canadien est comparée avec l'attitude des Etats-Unis, où l'on n'a point commis une semblable indignité à l'égard des citoyens naturalisés.

Chemin de fer du Nord-Canadien

Un article du programme du gouvernement parle du développement des facilités de transport, mais en termes vagues bien qu'ils soient ambitieux. Il n'y est point fait mention de l'acquisition du chemin de fer du Nord-Canadien; cependant ce sujet n'a pas été épuisé par la législation de la dernière session, et ce sera l'un des plus importants devoirs du prochain parlement que de la reviser.

Un trait de la loi de la dernière session dit que le gouvernement devient le possesseur des actions (stock) de la compagnie, d'une valeur nominale de soixante millions de dollars. Il n'y eut jamais un dollar de payer pour ces actions-là. Les experts employés par le gouvernement pour évaluer la valeur de l'entreprise tout entière, ces experts, hommes d'une expérience et d'une capacité reconnues, ont eux-mêmes déclaré que les actions de la compagnie (the stock of the company) n'avaient pas la moindre valeur.

Et cependant le gouvernement a pris l'autorité de nommer un bureau d'arbitres afin de donner une valeur à cette propriété que ses propres experts ont déclarée absolument sans valeur.

L'opposition a demandé que le rapport des arbitres, quel qu'il pût être, fût déposé devant le parlement afin d'être soumis à son approbation. Bien que cette motion ait été rejetée, il est du droit du peuple de déclarer que le cas n'eût pas dû être définitivement clos par l'action d'un parlement moribond, mais que l'affaire tout entière devrait être soumise au nouveau parlement et par lui adjugée.

La situation économique

Il était naturel que l'on s'attendit à ce que le gouvernement reconstitué donnât une attention très sérieuse à la situation économique du pays, que l'on admet être critique. Il n'y est point fait d'allusion autrement que par la promesse vague de [prendre des] mesures efficaces pour empêcher des profits excessifs, pour interdire les accumulations, et pour empêcher toute combinaison effectuée pour faire augmenter les prix, mesures de nature à réduire la cherté de la vie. Il faut s'attaquer sans retard aux problèmes économiques, non pas en des termes ainsi vagues et généraux, mais par des propositions concrètes et vigoureuses.

Les prix de toutes les denrées ont sans cesse monté depuis le commencement de la guerre. L'approvisionnement quotidien de la table de famille devient de jour en jour un problème de plus en plus alarmant pour toutes les classes de salariés et pour tous les gens qui n'ont qu'un petit revenu ou même un revenu modéré. Ce n'est pas une réponse que de dire que ceci est la conséquence naturelle de la guerre. Lorsque l'on considère que le prix du pain et du lard (bread and bacon)—pour ne parler que de ces deux commodités—est plus élevé ici, au Canada, que dans le Royaume-Uni, ceci est évidemment une preuve suffisante que les prix, ici, sont gonflés par des méthodes qui n'ont de relation aucune avec la guerre, à moins que l'on ne profite de la guerre dans le but même d'opérer cette inflation. Et de fait, les principales causes de ces prix qui ne cessent de monter ne sont autres que celles décrites dans le manifeste du gouvernement, comme étant "les profits excessifs", "les accumulations" et "les combinaisons effectuées pour faire hausser les prix". Puisque le gouvernement sait où se trouve le mal, qu'est-ce qui empêche le gouvernement de porter des coups au mal, de lui porter de rudes coups? Il y a des remèdes sous la main, et, tout de suite je les énumère:

Reforme du tarif douanier

Aucune mesure pour réduire le coût de la vie ne peut être efficace à moins que le tarif ne soit réformé, et jusqu'à ce qu'il soit réformé, et à moins que la pression qu'il exerce, sur ces commodités où il y a des "profits excessifs", des "accumulations" indues, et des "combinaisons pour l'augmentation des prix" n'ait été supprimée, ni jusqu'à ce qu'elle ait été supprimée. De cette réforme aussi claire que fondamentale il n'y a pas un mot dans le manifeste du gouvernement. Que dis-je? les membres du gouvernement présent ont annoncé que toutes les questions de législation tarifaire devaient être reléguées jusques après la guerre.

Croyant que l'augmentation de la production alimentaire est l'une des meilleures contributions que le Canada puisse apporter pour gagner cette guerre, je proposerais, si l'on me confiait l'administration du pays, de délivrer immédiatement l'Agriculture de tout ce qui peut [l'entraver ou] la mettre hors d'état d'agir sous ce rapport.

Depuis le commencement de la guerre, le gouvernement a mis une augmentation de 7 1-2% dans notre tarif [douanier] sur toutes les denrées entrant au Canada et venant d'ailleurs que de la Grande-Bretagne, et une augmentation de 5% sur les produits venant de la Grande-Bretagne. Je supprimerais immédiatement ces deux surtaxes qui sont des entraves et qui touchent les denrées provenant de n'importe quel pays autre que ceux avec lesquels nous sommes en guerre. Il n'y a aucun doute que dans les conditions actuelles, ces augmentations de tarif sont des obstacles plutôt qu'un secours pour la production du Canada, tandis qu'il est certain qu'en définitive le consommateur doit payer ces impositions supplémentaires.

L'augmentation des droits sur les importations venant de la Grande-Bretagne était, de la part du Canada, un acte peu amical et pas du tout nécessaire à l'égard de la mère-patrie, en un temps où le commerce britannique chancelait sous le contre-coup des désavantages résultant de la guerre. Cette mesure indue et déloyale continue à s'appliquer au commerce existant elle devrait être rapidement supprimée.

Afin d'atténuer encore plus les désavantages dont souffre la production agricole, je supprimerais immédiatement les droits sur les instruments aratoires et sur tous les autres articles essentiels, ainsi que le réclament les fermiers de l'Ouest. Un remaniement général du tarif, fait après de sérieuses considérations, et dans le but d'aider la production canadienne et de soulager le consommateur canadien, serait aussi une réforme dont s'occuperait mon administration.

Contrôle de la source et du prix des aliments

Relativement au coût élevé de la vie, je prendrais des mesures rigoureuses afin de mettre sous le contrôle du gouvernement toutes les fabriques de produits alimentaires, de telle sorte que la nourriture puisse être vendue à un prix fixe sous le contrôle du gouvernement, comme cela a été fait en Grande-Bretagne. A cette fin, des arrangements devraient être conclus avec la direction des usines de produits alimentaires, de manière à allouer un intérêt raisonnable sur le placement ainsi que des bénéfices raisonnables et équitables, et de telle façon que le consommateur ordinaire puisse obtenir les aliments aux meilleurs prix possibles. Et si de tels arrangements ne pouvaient être faits, je n'hésiterais pas à réquisitionner toutes les fabriques de produits alimentaires.

Et cela n'est pas tout. Le gouvernement est muni de pouvoirs dont il aurait pu et dont il aurait dû se servir pour réduire le prix de toutes les denrées. On a fait usage de ces pouvoirs, déjà, pour le cas du papier à impressions.

En remontant en arrière aussi loin que le mois de février dernier, un arrêté ministériel (Order in Council) fut décrété en vertu duquel il était ordonné que, "en vue d'assurer aux éditeurs de journaux canadiens du papier à impressions à des prix raisonnables", le ministre des Douanes eût "l'autorisation et le pouvoir de fixer la quantité et le prix du papier à impressions, en feuilles et en rouleaux, qui devait être fourni par les fabricants aux éditeurs du Canada."

En vertu de cet arrêté, le gouvernement a contraint les fabricants de papier à impressions, malgré la protestation de ces derniers, à fournir du papier aux éditeurs et aux journaux au prix que lui-même fixa comme étant raisonnable. S'il a pu ainsi réduire le prix du papier pour les consommateurs de papier, pourquoi s'est-il arrêté là? Pourquoi le gouvernement ne réduisait-il pas aussi, pour des centaines de milliers de ménagères et de travailleurs le prix de toutes ces denrées qui rendent le coût sans cesse augmentant de la vie l'un des problèmes les plus urgents et les plus dangereux qui se dressent maintenant devant nous?

Profits exagérés

L'une des contributions les plus importantes dans le but de gagner la guerre consite à mettre fin aux bénéfices provenant des fournitures de guerre. Le gouvernement a délibérément encouragé ces profits-là pour le bénéfice de gens de son parti. L'un des premiers devoirs de mon administration serait d'assurer au pays qui paye pour les fournitures de guerre l'excès des bénéfices exorbitants que réalisent maintenant les profiteurs. S'il était nécessaire, je n'hésiterais pas, afin de mettre immédiatement fin à ces profits exagérés à prendre le contrôle de toutes les usines qui sont occupées à la production de matériel de guerre, ainsi que l'on a fait en Grande-Bretagne, et à les faire marcher d'après le principe qu'il en résulte un gain raisonnable sur le placement pour les propriétaires, et un bénéfice légitime équitable. Je crois que l'une des meilleures méthodes de pourvoir des approvisionnements de guerre, et de préserver le pays contre l'exploitation des profiteurs, serait de mettre les ateliers du gouvernement qui sont convenables à de telles fins, à produire du matériel de guerre, des vaisseaux etc., pour le bénéfice du pays, et à prix de revient.

Participation du Canada à la guerre

On ne saurait dire trop souvent que cette guerre n'aurait pas pu être évitée par les Alliés, et qu'elle est une lutte pour l'existence même de la civilisation. De ceci, l'entrée des Etats-Unis dans le conflit est une preuve de plus, si réellement on avait besoin d'une nouvelle preuve. Longtemps le peuple américain espéra que cette épreuve lui serait épargnée, mais la violation brutale par l'Allemagne, des règles les plus sacrées de la loi internationale ne lui en laissa pas le choix; il dut prendre part à la lutte qui se faisait contre une puissance devenue l'ennemi commun de l'humanité.

Tout à fait au début, pénétrés de l'immensité de la lutte et de la nécessité de joindre tous nos efforts pour que soit gagnée cette guerre, nous, de l'Opposition, donnâmes au gouvernement toute l'assistance possible. Nous donnâmes notre assentiment à toutes les mesures de guerre qu'il prit excepté lorsque nous fûmes convaincus que ces mesures seraient plutôt nuisibles qu'utiles.

Cette année, le gouvernement proposa une loi pour rendre le service militaire obligatoire (compulsory). Je trouvai que c'était impossible de consentir à cette politique. Et si l'on demande comment cette opinion-là était conséquente avec la détermination que j'avais souvent exprimée de vouloir donner mon concours pour gagner cette guerre, je réponds sans hésitation que cet abandon soudain du système d'enrôlement volontaire devait nécessairement plutôt entraver la réussite que contribuer aux succès de la guerre.

Il faut se remémorer qu'antérieurement à cette guerre, dans tous les pays britanniques, la conscription était inconnue. C'était l'orgueil des peuples britanniques partout, que, en Grande-Bretagne, on n'avait jamais pensé à établir le service obligatoire, ce fléau de l'Europe continentale, et que, même dans cette lutte gigantesque contre Napoléon, la guerre n'avait été soutenue que par le système d'enrôlement volontaire.

Toutefois il faut faire remarquer qu'en Grande-Bretagne, pendant quelques années avant cette guerre, en vue des immenses préparatifs de guerre qui se faisaient parmi toutes les nations du continent, la question de la conscription fut discutée au Parlement et dans la presse d'une façon sérieuse et croissante, de telle sorte que, à la fin, lorsqu'une mesure à cet effet fut introduite par le gouvernement, elle ne vint pas comme une surprise: elle trouva le peuple préparé, ce qui n'empêcha pas, même alors, que de fortes protestations se fissent entendre, venant des classes nombreuses de la communauté.

Bien différente fut l'introduction de la Conscription au Canada. Elle vint comme une surprise absolue. Elle n'avait jamais été discutée dans le Parlement et la voix de la presse s'était vigoureusement élevée contre cette mesure.

Au mois de juillet 1916, un journal aussi important que le "Globe" de Toronto, condamnait l'idée même de la conscription. Voici ce qu'il disait dans un éditorial soigneusement raisonné:

"Le "Globe" dans ses colonnes "éditoriales, a constamment fait re-"marquer que, dans un pays comme "le Canada, la conscription était une "impossibilité, et qu'aucun homme "d'Etat responsable, de l'un ou de "l'autre parti, capable de former ou "de diriger un cabinet de guerre "canadien, ne proposerait pas le ser-"vice [militaire] obligatoire. Et le "Globe" n'a pas non plus indûment "critiqué le gouvernement Borden "pour n'avoir pas fait plus qu'il n'a "fait pour aider le recrutement vo-"lontaire. La critique du "Globe" et "de la plupart des journaux libé-"raux a été excessivement indulgen-"te, comparée avec les dénonciations "virulentes du "Telegram" de To-"ronto, du "Telegram" de Winnipeg, "du "Daily Mail" de Montréal, et "d'autres journaux qui n'ont absolu-"ment aucune sympathie pour le par-"ti libéral."

Même à une date aussi rapprochée que le 27 décembre 1916, le "Globe" renouvelait ses avertissements contre tout effort [qui serait tenté pour] "faire entrer de force les Canadiens dans les rangs", et résumait ainsi l'opinion publique:

"On trouve que les unions ouvriè-"res sont opposées à la conscription "et que les chefs de ceux qui s'oppo-"sent à chaque manifestation de la "démocratie sont en faveur de ce "système".

Le langage tenu par le gouvernement n'a pas été moins expressif.

Au commencement de la session de 1916, en réponse à la demande que je fis à l'effet de savoir si la promesse, faite récemment par le premier ministre, d'enrôler 500,000 hommes, signifiait [qu'il y aurait] la conscription, il répondit en ces termes.

"Mon Très Honorable Ami a "parlé de la conscription, de l'idée "qu'on entretient au pays ou ail-"leurs que la conscription pour-"ra exister au Canada. Parlant "pendant les deux ou trois pre-"miers mois de la guerre, j'ai clai-"rement fait comprendre, à la "population canadienne que nous "n'entendions pas établir de cons-"cription. Je le déclare de nou-"veau explicitement."

Egalement clairs et formelles furent mes propres déclarations sur le sujet.

Durant toute la campagne de 1910 et 1911, je puis rappeler que l'alliance nationaliste-conservatrice, qui s'opposait à la politique navale du gouvernement libéral de ce temps-là affirmait qu'une telle politique signifiait la conscription. Répondant à ces assertions je donnais au public l'assurance souvent renouvelée que sous aucune circonstance la conscription ne suivrait l'adoption de notre politique. A différentes reprises après qu'eut éclaté la présente guerre, j'ai insisté afin que la conscription ne fût pas introduite au Canada. Telle était ma position lorsque le gouvernement changea d'attitude, et, sans avertissement, introduisit l'Acte du Service Militaire.

Imposer de force une mesure rigoureuse comme celle-là, à un peuple qui n'y était ainsi pas préparé, et contrairement aux assurances données du contraire, n'était ni sage, ni prudent, ni efficace. On peut par là amener les hommes dans les rangs, mais cela ne fera pas pénétrer dans la nation cet esprit d'enthousiasme et de détermination qui a lui seul remporte plus de la moitié du combat. Cela créera la division, et la rendra intense, là où l'unité de but est essentielle.

Je ne me suis que trop bien rendu compte du fait que les vues que j'exprime ici n'ont pas reçu une approbation universelle, même dans le parti auquel j'appartiens, mais même malgré cela je soutiens que là où la persuasion n'a pas été tentée, la coercition n'est pas une politique sensée, et en ceci j'en appelle au jugement impartial de tous les Canadiens.

En combattant la politique de conscription, tout ce que je demandais était qu'une mesure d'une telle importance ne fût pas mise en vigueur par le parlement sans un appel au peuple. J'ai appuyé un référendum pour cette raison que le référendum est la méthode la plus avancée et la plus moderne de consulter le peuple, sans avoir les complications inséparables d'une élection générale. Un référendum avait été aussi demandé par le travail organisé touchant cette question-là même. Ma requête fut rejetée.

J'en appelle avec une grande confiance au jugement équitable du pays [lorsque je déclare] que l'introduction de la conscription dans ces circonstances et de cette manière était une grave erreur, si l'on garde présent à l'esprit que l'objet suprême aurait dû être, et devrait encore être, d'amener toutes les classes de la communauté à coopérer de bon cœur à la tâche dont nous nous sommes chargés.

Une objection fondamentale à la politique de conscription du gouvernement est que cette conscription ne s'applique qu'à la vie humaine seulement, et qu'elle ne tend pas à s'appliquer à la richesse, aux ressources ou aux services de toute personne autre que de celles comprises dans les limites d'âge prescrites par l'Acte du Service militaire. Ceci est manifestement injuste. L'homme qui est prêt à offrir volontairement ses services et à risquer sa vie dans la défense de son pays a droit à être considéré tout d'abord. Ceux qui comptent sur lui [pour vivre] et qui font le sacrifice de s'en priver sont ceux qui, immédiatement après lui, méritent le plus la sollicitude et le soin de l'Etat. Une politique qui accordera la première place au soldat et au marin dans la préoccupation de l'Etat produira, je crois, tous les hommes nécessaires pour soutenir ses luttes, sans avoir recours à la conscription. Si je suis renvoyé au pouvoir, telle est la politique que j'adopterais. Mon premier devoir sera de rechercher les hommes les plus capables du pays, des hommes qui aient la faculté d'organisation aussi bien que des hommes qui représentent toutes les classes de la communauté, et je les inviterai, sans avoir égard à ce qu'il peut en résulter pour eux de sacrifices dans leurs intérêts personnels, à se joindre à moi pour former un cabinet dont le premier but sera de trouver les hommes, l'argent, et les ressources nécessaires pour assurer à nos héroïques soldats qui sont au front, la mesure la plus complète de soutien, et pour rendre le Canada capable de continuer à faire sa part magnifique pour remporter la victoire.

Pour ce qui est de la présente Loi du Service militaire, ma politique sera de ne pas procéder plus avant en vertu de ses dispositifs jusqu'à ce que le peuple ait une occasion de se prononcer à ce sujet par le moyen d'un referendum. Je donne ma parole d'honneur de soumettre incontinent cette loi au peuple, et, conjointement avec mes partisans, d'exécuter les désirs de la majorité de la nation tels qu'ils seront exprimés.

En même temps j'organiserais et mettrais à exécution un vigoureux appel en faveur du recrutement volontaire. C'est un fait que l'on ne peut nier que l'on n'a pas accordé au système d'enrôlement volontaire, spécialement dans le Québec, un essai loyal, et que si l'on en faisait un essai loyal, [cet appel] recevrait d'un peuple généreux une réponse empressée: les hommes joindraient les rangs avec enthousiasme et bonne volonté, et ainsi serait éliminé de notre vie politique l'un de ses problèmes les plus torturants et tel qu'aucun Canadien ne peut le considérer sans ressentir l'appréhension la plus grave de voir un Canada désuni à cette heure critique de notre histoire.

A cette manière de voir ce n'est pas une réponse que de dire comme on le fait souvent maintenant, que nous devons avoir la conscription ou "tout abandonner". Cette affirmation est réduite à néant par un exemple récent et concluant. L'Australie a rejeté la conscription et cependant l'Australie n'a point "tout abandonné". L'Australie est encore dans la lutte avec le système d'enrôlement volontaire. Chaque année a fait ressortir d'une façon de plus en plus évidente combien il était nécessaire d'organiser la nation afin que dans la mesure du possible les ressources et la population du Canada dans leur totalité, soient rendues utiles à la poursuite heureuse de la guerre. Aujourd'hui par suite de l'épuisement que la guerre a produit dans l'ancien monde, la Grande-Bretagne et ses alliés font plus d'appel que jamais pour avoir plus de vivres, plus de vaisseaux, plus de charbon. Nul pays n'a de ressources plus vastes que le Canada, pour suppléer à ces besoins impérieux. Ce qui est nécessaire c'est qu'il soit fait de vigoureux efforts pour activer une production sans limite. Pour répondre à ce besoin du moment, je suis prêt, en sus des mesures dont je viens de donner un aperçu, à prendre les moyens qu'il faut encore employer et qui peuvent être nécessaires pour augmenter, doubler et quadrupler la production de tout ce qui peut être nécessaire pour les armées en marche, pour les armées qui luttent.

La part du Québec dans la guerre

M. Crothers, ministre du Travail, parlant récemment à Saint-Thomas déclara que si "le Québec avait fait son devoir comme les autres provinces, nous n'aurions jamais eu besoin de l'Acte du Service Militaire."

Si l'enrôlement dans le Québec ne s'est pas fait dans une même proportion que dans les autres provinces sur qui retombe la responsabilité? Sur qui, sinon sur le gouvernement Borden dont les membres québécois ont ouvertement, énergiquement et avec persistance prêché la doctrine nationaliste: "pas de participation aux guerres de l'Empire, de la part du Canada, en dehors de son propre territoire"?

Cette doctrine fut d'abord proclamée la circonscription Drummond-Arthabaska, dans l'automne de 1910, par le groupe nationaliste tout entier, y compris deux des ministres actuels représentant la province de Québec, et elle remporta pour eux l'élection. Dans les élections générales de 1911, la Réciprocité n'était pas dans le Québec la principale question en jeu; la principale question en jeu était la politique navale de la dernière administration, laquelle était durement attaquée par les mêmes hommes, et d'après cette même doctrine qu'il ne devait pas y avoir "de participation aux guerres de l'Empire, de la part du Canada, en dehors de son propre territoire". Et une telle doctrine, enseignée sur les "hustings" propagée par la presse nationaliste aux frais de l'organisation conservatrice, eut une influence puissante pour inculquer au public cette idée qu'il ne devait pas y avoir de participation aux guerres de l'Empire, de la part du Canada, en dehors de son territoire. Le premier résultat parut au scrutin lorsque les libéraux remportèrent 38 sièges, et l'alliance conservatrice-nationaliste 27, tandis que le vote populaire était partagé d'une manière encore plus égale, les libéraux recevant 164,281 votes et l'alliance conservatrice-nationaliste 159,219. Le deuxième résultat vint lorsque la guerre éclata et qu'un appel fut lancé par le gouvernement pour avoir des volontaires. Il récolta ce qu'il avait semé. Il y avait une moitié de la province à laquelle il avait enseigné et appris à rejeter un pareil appel.

Les soldats de retour

Le plus grand service que l'on puisse rendre aux hommes courageux qui ont le premier droit à notre gratitude et à notre sympathie, est de les replacer dans la vie civile. Comment accomplir ceci de la manière le mieux calculée pour rendre chacun de ces hommes capable, si possible, de gagner sa vie, c'est là une tâche qui demandera tout ce qui pourra se trouver de plus noble et de meilleur dans le peuple canadien. Dans un très grand nombre de cas la rééducation et l'enseignement technique des individus seront nécessaires. Dans ces cas la patience et la générosité de la part de l'Etat, combinées avec la sympathie intelligente, l'expérience prati-

(*Suite à la page 8*)

LE MANIFESTE LAURIER

Sir Wilfrid Laurier et les élections

(*Suite de la page 7*)

que, et la connaissance scientifique de la part de ceux à qui l'Etat fera appel pour aider ses efforts, feront beaucoup pour aider le soldat revenu de la guerre à surmonter les désavantages matériels qui en sont pour lui résultés. Si nous nous employons nous-mêmes résolument à cette œuvre, son exécution sera hâtée par la coopération toute de bonne volonté que donnera tout homme qui aura été en service outre-mer.

Mais il est un autre devoir qui nous incombe et dont l'accomplissement devrait précéder celui qui vient d'être mentionné. Les mesures qui sont actuellement en vigueur pour le maintien, le soin et le confort des personnes à la charge des soldats et de leurs familles, ne sont ni adéquates ni équitables. Pour s'efforcer de rectifier cet état de choses et afin d'insister sur cette politique, que les obligations de la nation vis-à-vis des soldats et de ceux qui sont à leur charge doivent être remplies par la nation elle-même, et non pas par l'intermédiaire de la bienveillance ou de la charité publique. M. Copp, député de Westmoreland, proposa cette résolution faite avec réflexion, lors de l'étude du bill du Service Militaire durant la dernière session du parlement:

"Que plus ample considération de ce bill soit renvoyée à plus tard, jusqu'à ce qu'il ait été fait une provision adéquate pour les personnes à la charge des soldats enrôlés pour les services d'outre-mer, et telle qu'elle supprime la nécessité de trouver de l'argent par souscription publique pour leur entretien."

Le gouvernement s'opposa à cette résolution et la motion en faveur de son adoption fut battue. Mais la nécessité d'agir à ce sujet existe toujours, et il faut agir sans retard afin que les soldats et ceux qui sont à leur charge soient mis à l'abri de toute possibilité de se trouver dans le besoin après que les souscriptions publiques auront cessé et que l'enthousiasme pour la guerre ou l'engouement qu'elle produit auront disparu.

La loi des élections en temps de guerre

Afin d'être efficace, de satisfaire la conscience publique, et d'obtenir sûrement cette soumission à un verdict qui devrait être le dernier mot sur toutes les questions soumises au peuple, une élection générale devrait être un appel à l'électorat tel qu'il existe en vertu de la loi.

Le gouvernement a mis de côté ce principe fondamental des institutions d'un peuple libre. Il a, à dessein, porté atteinte au caractère sacré de la franchise électorale, en étranglant la discussion, en faisant brutalement usage de la "clôture;" il a fabriqué délibérément une franchise au moyen de laquelle il espère remporter la victoire au scrutin: victoire passagère pour lui-même, insulte permanente au pays.

Cette loi, connue sous le nom d'Acte des Elections en Temps de Guerre, est une tache, et en opposition à tout instinct de justice, d'honnêteté et d'équité.

Elle enlève la franchise électorale à certaines dénominations religieuses, dont les membres depuis des temps anciens dans l'histoire d'Angleterre, ont été exempts de service militaire, et auxquels en Grande-Bretagne on n'a refusé les droits de citoyen en aucun temps dans le passé pas plus que maintenant.

Elle enlève la franchise à des hommes que nous avons invités à venir dans ce pays, auxquels nous avons promis tous les droits et privilèges que comporte chez nous le titre de citoyen, qui ont eu confiance dans nos promesses et qui, en vertu de nos lois, sont devenus sujets britanniques et citoyens du Canada. Ils sont ainsi humiliés et traités avec mépris sous le prétexte qu'ils naquirent dans des pays ennemis, en Allemagne et en Autriche et qu'ils pourraient être influencés en faveur de leur pays d'origine et contre leur pays d'adoption. Cette supposition est fausse en théorie, et on pourrait facilement le démontrer. Il suffit de remarquer et d'observer que, de fait, elle est fausse. Il n'y a eu aucun courant d'émigration d'Allemagne au Canada durant les vingt dernières années, et pour ce qui est de l'Autriche, presque le nombre total, les neuf-dixièmes peut-être des émigrants de ce pays, n'étaient pas des Autrichiens proprement dits, mais venaient de ces provinces slaves que l'Autriche détenait par force, et dont les sentiments sont fortement et profondément contre elle et en faveur des Alliés. La loi donne le droit de suffrage à quelques femmes et le refuse à d'autres. toutes celles qui ont la bonne fortune d'avoir de proches parents parmi les soldats seront électrices. Ce droit sera refusé à toutes celles qui n'ont pas cet avantage, quoi qu'elles soient aussi cordialement dévouées à la cause, et qu'elles aient pu travailler incessamment à son succès.

En outre, dans cinq provinces du Dominion, à savoir l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise, les femmes ont obtenu le droit de suffrage. Aux termes de la loi fédérale, qu'aucun sophisme ne saurait obscurcir, étant électrices dans la province, elles sont électrices aux élections fédérales. La loi de la dernière session les dépouille de ce droit.

Vicieuse dans son principe, cette loi l'est également dans ses dispositions exécutoires. Dans la plupart des provinces, du Dominion, nous avons un système régulier pour préparer les listes électorales et personne n'est plaint de ce système depuis ces vingt dernières années. Ce système est également mis de côté et l'ont fait préparer les listes par une armée de prétendus énumérateurs, dont le travail doit être fait à la hâte, dont les pouvoirs sont arbitraires, sur lesquels on ne peut exercer en temps opportun aucun contrôle utile, et voilà les portes toutes grandes ouvertes aux erreurs, à la confusion, aux fraudes.

Les membres libéraux du gouvernement réorganisé ont couvert du manteau de leur honorabilité cette loi scélérate, ainsi que celle du chemin de fer Nord Canadien, et bien d'autres contre lesquelles ils avaient énergiquement protesté; mais leur présence dans le gouvernement n'en peut faire disparaître la nature qui est dangereuse et qu'on ne saurait soutenir.

Cette législation répugne à tout sens de justice et d'équité. Elle a pour objet, et elle aura pour effet de décourager, d'étouffer la libre expression de la volonté du peuple et de faire du gouvernement parlementaire une moquerie au lieu d'une réalité.

C'est une tentative audacieuse que l'on fait pour imposer silence au peuple, en éliminant systématiquement les candidats libéraux.

Il est de mon devoir d'en appeler à tous les amis de la liberté politique dans toutes les circonscriptions électorales, afin qu'ils s'organisent immédiatement pour déjouer cette conspiration. Que les masses populaires s'unissent et se choisissent elles-mêmes leurs porte-étendards.

LE TRAVAIL

Si j'étais appelé à former un gouvernement, j'espérerais y inclure des représentants des hommes d'affaires, des travailleurs et des agriculteurs, des hommes dont le seul objet en traitant des affaires du pays serait de consacrer toutes les ressources, la richesse et l'énergie tout entières du pays à gagner la guerre. Ceci ne peut être fait que s'il existe une entente honnête de tous les éléments et intérêts divers du pays. J'espérerais avoir dans le gouvernement un représentant de la masse du peuple, du peuple ordinaire, et dont le principe dirigeant serait de le protéger ce peuple, contre toute sorte d'organisations privilégiées, telles qu'il y en a eu exerçant jusqu'ici un contrôle trop grand sur le gouvernement du pays.

Dans cette élection, c'est mon désir que les gens du commun le peuple en un mot aient la chance de s'exprimer au scrutin d'une manière libre et sans entraves, de telle sorte que leur opinion puisse prévaloir dans le nouveau Parlement, et j'ai confiance que dans chaque circonscription des candidats, représentants de cette politique, pourront être nommés, de telle sorte que le peuple puisse voter pour eux.

Ces considérations, je les place maintenant devant mes compatriotes de toute croyance et de toute origine pour qu'ils les apprécient et les jugent. J'ai cru de mon devoir, plus que jamais peut-être au cours de ma longue vie publique de parler franchement et sans équivoque sur les problèmes qui maintenant se dressent devant nous. Obtenir ou retenir le pouvoir n'est, en tout temps, qu'une considération secondaire. Dans cette élection, la fin suprême est de donner notre concours dans cette lutte terrible dans laquelle nous sommes engagés; de maintenir l'unité de la nation, d'éviter les divisions et les discordes qui, de nombreuses années durant maintenues en arrêt, apparaissent de nouveau maintenant, malheureusement, dangereuses et menaçantes; de faire face à la situation économique en ayant en vue d'éviter et d'atténuer les privations et les souffrances qui ne devraient pas exister dans un pays si richement doué par la nature comme l'est notre pays. Quel que puisse être le verdict du scrutin, je l'accepterai, sans orgueil dans la victoire, sans abattement dans la défaite.

—(Le Devoir).

Fit-Reform

Il n'y a pas deux moyens pour confectionner un beau complet.

Il faut y mettre le travail, le seul qui ne puisse être remplacé, LE TRAVAIL MANUEL, ET EN ABONDANCE.

Pour un homme, c'est quelque chose que de savoir que la fondation du style, de la beauté et du chic de nos complets et paletots, repose sur le genre de coupe qui ne saurait être remplacée.

Lorsque nous vous confectionnons vos complets et paletots sur mesure, toutes les ressources de la puissante organisation de coupe Fit-Reform sont à notre disposition et à la vôtre.

Les nouvelles cartes de modes sont sorties. Vous êtes libres de choisir parmi une infinité de nouvelles nuances et couleurs, nouvelles étoffes et nouveaux tissus, nouveaux modèles et effets.

Entrez, afin que nous puissions vous montrer ce que les vêtements-tailleurs "Fit-Reform" signifient pour l'homme bien mis.

L. H. Carrier Limitée — CHICOUTIMI.

E. Allard — JONQUIERES.

Economisez 50% en faisant usage de l'huile de charbon comme combustible

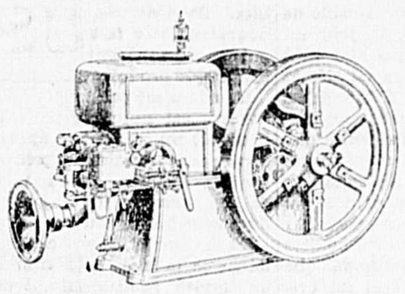

Nous vous garantissons l'ENGIN PLESSIS pour développer autant de pouvoir avec un gallon de pétrole qu'avec un gallon de gazoline, car il est spécialement construit, pour faire usage de pétrole. L'ENGIN PLESSIS est simple, léger, compact, durable et économique. Pas de batteries ni pompes à l'eau. Ne possédant aucune poulie compliquée, un enfant peut le faire fonctionner.

L'ENGIN PLESSIS est bien adapté aux travaux du cultivateur qui exige, très souvent, de sa machine un travail ardu et dans n'importe qu'elles conditions. Vendu avec un magneto Webster seulement.

Nous manufacturons aussi les bancs de scies de godendard à friction. Demandez catalogue, adressez :

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE,

(Fondée en 1873)

PLESSISVILLE, P. Q.

SEPT ANS DE TORTURES

Rien n'avait Pu le Guérir avant de prendre "FRUIT-A-TIVES".

ALBERT VARNER

Buckingham, Qué., 3 mai 1915.

"Pendant sept ans, j'ai souffert d'affreux *maux de tête et indigestions*. J'avais des gaz dans l'estomac, après mes repas il me venait un goût amer dans la bouche, et parfois j'avais des nausées et des vomissements, avec une constipation chronique. J'allai voir plusieurs médecins et j'écrivis à un spécialiste de Boston, mais sans bénéfices. J'ai essayé une quantité de remèdes mais rien ne me soulageait. *Finalement, un ami me conseilla "Fruit-a-tives"*. J'ai pris de cette merveilleuse préparation aux fruits, et elle m'a guéri".

ALBERT VARNER.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Les annonces grandes ou petites, ont beaucoup d'influence sur l'optimisme et l'esprit d'entreprise. Les affaires ne peuvent être mauvaises" se dit le lecteur "quand les marchands dépensent tant pour de la publicité."

Le grand malheur des temps actuels c'est la

DISETTE DE HOUILLE (charbon)

Ce malheur est=il irreparable? NON!

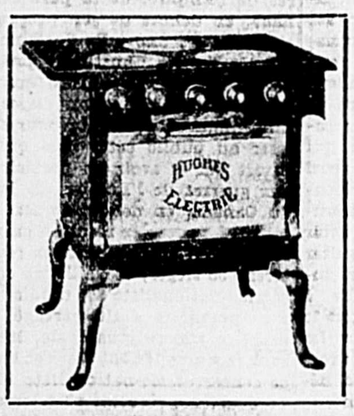

Utilisons la *HOUILLE BLANCHE* en chauffant en cuisinant, en repassant à l'électricité

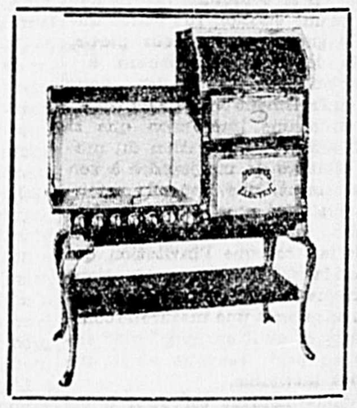

On ne peut en douter, les vendeurs d'énergie électrique vont profiter de la crise du charbon pour introduire partout le chauffage à l'électricité, et proposer aux clients des conditions qui les feront réfléchir avant de répondre par un refus.

Les appareils électriques sont aujourd'hui adaptés à tous les besoins de l'intérieur : Nous avons poêles, radiateurs, réchauds, grille-pain, fers à repasser, balayeuses, bouilleurs (par immersion), percolateurs (cafetières à électricité), fours portatifs, etc.

Songez-vous aux avantages de l'emploi de nos ustensiles électriques !
Pas d'allumettes, pas deflamme. Pas de suie, pas de fumée. Pas de gaz, pasdecendre, pas de senteur. Pasde danger d'incendie, ni d'asphyxie, ni d'explosion !

Etudiez la question, venez aux renseignements, faites un essai !

Il est reconnu aujourd'hui, qu'à 4 cts l'heure-kilowatt, l'électricité **ne coute pas plus cher que le bois** (l'installation une fois faite.

Les visiteurs sont toujours les bienvenus. Venez voir nos différents appareils et constater que la cuisson à l'électricité est absolument indispensable à quiconque veut économiser.

Rue Racine, LA SOCIETE D'ECLAIRAGE ET D'ENERGIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY Chicoutimi

VENEZ TOUS

A la plus Grande Réduction que

Chicoutimi ait jamais vue.

TOUJOURS DE BEAUCOUP MEILLEUR MARCHE QU'AILLEURS — COMPAREZ NOS PRIX, VOUS EN AUREZ LA PREUVE.

Profitez tous de ces offres avantageuses, car nous sommes les seuls à mettre effectivement les ciseaux dans les listes de prix.
Cette réduction durera tant que nous aurons en stock les lignes spécifiées.

Cette vente qui est commencée lundi le 12 novembre

SE CONTINUERA JUSQU'AU 24

Remarquez bien les prix suivants, c'est un vrai massacre ; tous ceux qui viendront voir pourront le dire.

DIVERS

Flanellette barrée de 16c. pour	11c
Indienne barrée ou fleurie valeur 18c. pour	11c
Coton à tablier valeur 18 et 20c. pour	13c
Coton à chemise valeur 20 et 22c. pour	15c
Laine noire valeur $1.25, la livre	70c
Bas en belle laine noir pour Dames val. $1.00 p.	70c
Bas en belle laine noire pour enfants, val. 45c. pr	28c
Chaussettes en laine bleue et rose pour bébés, valant 20 et 25c., pour	13 et 18c
Camisoles en laine blanche pr dames, v. $1.50, pr	99c
" pour fillettes, val. 75c. pour	45c
" pour enfants, val. 45c. pour	24c
Seal, belle imitation de seal noir, val. $6.00 la vg. p	$3.95
Flanelle blanche 2 vgs de largeur pour costume ou pour couverte de lit, belle valeur la vg. p.	$1.75
Manteaux pour Dames valeur $15 et $18 réduit à	$10. et $12.00
Manteaux pour enfant, val. $3.00 pour	$1.95

Pour hommes et garcons

Grands bas noirs de chantier pour homme val. $1.25 pour	69c
Capots en makina de chantier, pour hommes val. $8.00 pour	$5.75
Pardessus d'hiver pour petits et grands garçons val. $7.50 et $8.00 réduits à	$4.90
Pardessus pour hommes et garçons val. $16. p.	$11.50
Habits pour enfants, belle valeur à $3.50 pour	$1.95
Habits pour garçons val. $6.00 pour	$4.25
Habits pour hommes belle valeur à $10 et $12 p.	$8.50
Camisolle pour hommes marque pure laine val. $1.50 pour	$1.15
Camisolles croise épais, élastic belle valeur $1.25 p.	89c
Un lot de beaux caleçons en laine pour hommes spécial	99c
Camisolles en coton ouaté en laine pour hommes val. 75c. pour	50c
Etoffe gris fer pour pantalons val. $1.75 pour	$1.20
Pantalons pour hommes val. $2.50 pour	$1.60
Pantalons pour hommes en tweed barré v. $4.50	$3.40
Mitaines en cuir doublées val. 50c. pour	34c
Mitaines pas doublées valeur extra pour $75c. réduites à	49c
Gants en "Moka ou Suède" pour hommes valeur $1.75 pour	$1.25
Bottes en caoutchouc pour garçons et fillettes valant $2.75 pour	$1.70
Bottes en cuir pour hommes val. $4.75 pour	$3.50
Savon de toilette en boite de 3 morceaux val. de 15c. la boite pour	9c
Savon Glycerine grosse barre val. 15c. chaque 3 barres pour	25c
Fil noir et blanc no 10 à 50 pour	7c
Plume de poules no 1 en sac de 5, 10 et 20 livres valant 18c. pour	11c
Chemise de travail pour hommes en duck brun valeur de 75c. pour	43c

Toutes nos étoffes à robes, nos serges et les soie seront sacrifiées au prix coûtant.

POUR 3 JOURS

Lundi, mardi et mercredi, chaussures sacrifiées en bas du prix coûtant, pour 3 jours seulement, comprenant bottines pour hommes, femmes et enfants, souliers à l'huile, souliers en cariboux et souliers en cheval.

MEUBLES

Set de salon couvert en velour comprenant 5 morceaux 4 chaises et 1 causeuse valeur de de $35.00 pour	$19.50
Set de chambre comprenant bureau de toilette lavemain, couchette, sommier et matelas p.	$20.00
Chemin de tapis en corde val. 25c. pour	15c
Coupons de prélarts de 2 à 4 verges, la verge	29c.
Métier à rideaux val. $1.75 pour	$1,25

POUR LUNDI SEULEMENT

15 pièces de flanellette de 14c. la verge sacrifier à 8c pas plus que 10 vgs à chaque personne.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS, CHEZ

L. GAGNON & FRERE

MARDI

Nous donnerons gratuitement à toute personne qui achètera pour $1.00 ou plus, un des articles suivants au choix du client: 1 barrette, 2 boutons de collet, 1 carte d'aiguilles, 2 papiers d'épingles, 1 carte de frisettines, 1 épinglette de fantaisie.

Dept. de Nouveautés et Meubles

Au Bassin, ═══ Chicoutimi-Ouest.

MERCREDI

nous donnerons gratuitement une belle paire de serviettes à toute personne qui achètera pour $5.00 ou plus.

Courrier de la région

A NORMANDIN

NAISSANCES

1er novembre. — Marie-Eugénie-Alida, enfant de Achille Chalifour, cultivateur, et de Joséphine Turgeon Parrain: Eugène Piquette, marraine: Alida Sauvageau.

POIRIER, 3 novembre — Marie-Eugénie-Léa, enfant de Raoul Poirier, cultivateur, et de Marie Gaudreault. Parrain: et marraine: M. et Mme Jos. Poirier.

VALLEE, 7 novembre. — Marie-Jeanne-Odiana, enfant de Samuel Vallée, cultivateur, et de Marie Pronovost. Parrain et marraine: M. et Mme Rodolphe Fortin.

LEVESQUE, 8 novembre — Marie-Eugénie-Hélène, enfant de Adolphe Lévesque, cultivateur, et de Eugénie Nadeau de cette paroisse. Parrain: Edmour Tremblay, marraine: Yvonne Nadeau, tante de l'enfant.

MUTATION DE PROPRIETE

Monsieur Pierre Tremblay a vendu sa propriété, 1 1-2 lot, à M. Omer Caillouet de St-Prime.

NORMANDIN MENACE PAR L'INCENDIE

UN INCENDIE RAVAGE LES BATIMENTS DE M. AUGUSTIN CANTIN, AU CENTRE DU VILLAGE ET ENTRAINE DES PERTES POUR UNE SOMME DE $4,000. — LE VILLAGE A ECHAPPE MIRACULEUSEMENT A UNE CONFLAGRATION. — ON NE CONNAIT PAS LA CAUSE DE L'INCENDIE.

St-Cyrille de Normandin, Lac St-Jean, 12.—Un incendie désastreux a détruit complètement, dans la journée de vendredi les bâtiments de M. Augustin Cantin, cultivateur, situés au centre du village.

La grange contenait 6,000 bottes de foin et environ 300 minots d'avoine non battue. Les pertes sont d'environ $4,000. Le vent soufflait dans la direction nord, ce qui a eu pour effet d'éviter une conflagration.

Les bâtiments ravagés étaient nouvellement construits de l'été dernier seulement. Ils étaient modernes.

A LATERRIERE

NOUVEAU FORGERON

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Jos.-Elie Gagné, depuis trois ans, ans apprenti forgeron chez M. Paradis, vient d'ouvrir une boutique à son compte, dans l'immeuble de son beau-frère, M. Ernest Simard.

Nous souhaitons succès à notre entreprenant concitoyen.

A ALMA

Dimanche dernier il y a eu une assemblée des contribuables du village pour faire le choix des nouveaux conseillers pour la municipalité, les personnes suivantes ont été choisies: Maire, Liguori Harvey, conseillers: Treffié Harvey, marchand; Edmond Lavoie, Johnny Harvey, Eugène Boivin, Frs Gagné et Henri Gagné.

Depuis ce temps on apprend que M. Frs Gagné ne désire pas faire partie du conseil et il est question de Jos. Côté ou Elie Maltais pour le remplacer.

Le Conseil de paroisse a confessé jugement dans l'action pour cassation du nouveau rôle intentée par MM. Henri Gagné et H. Boivin et ils devront refaire un nouveau rôle. MM. les propriétaires du village ont gagné leur point.

Toutes nos conscrits se sont rapportés soit par malle ou au bureau d'exemption de St-Cœur de Marie. Tous ont demandés l'exemption.

Les libéraux forment leur comité cette semaine pour organiser la lutte dans cette paroisse.

Les fournaises Brunelle que M. Ludger Harvey de Jonquière est à installer dans notre église ont commencé à chauffer dans la sacristie et donnent entière satisfaction.

Madame Liguori Harvey qui était dangereusement maladie dimanche dernier est maintenant hors de danger et en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous sommes très heureux d'apprendre que Mlle Emma Collard, malade depuis 3 semaines est maintenant convalescente.

Mesdames Frs Fradette et Eug. Perron, mère, sont aussi très malades et nous formons des vœux pour leur retour à la santé.

A CHAMBORD

QUARANTE-HEURES

Les Quarante-Heures ont eu lieu mercredi, jeudi et vendredi de la semaine dernière. Le sermon d'ouverture fut donné par M. l'abbé Ls Gagnon, curé d'Hébertville et la grand messe fut célébrée par M. l'abbé Thos. Tremblay, curé de Lac Bouchette. Un grand nombre de prêtres sont venus prêter leur concours à notre curé pendant ces saints jours.

EN CONVALESCENCE

Le jeune Pacauld, fils de Jos. Pacauld, de cette paroisse, qui fut frappé par un auto il y a quelques semaines, se rétablit lentement.

MARIAGES

Lundi dernier avait lieu ici les mariages de Mlle Marie Tremblay institutrice, avec M. E. Villeneuve, de Jonquière. Aussi M. Fortin, fils de feu Hyppolite Fortin, unissait sa destinée à celle de Mlle Yvonne Boudreault.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

DECES

Mardi sépulture de J. Boudreault, enfant de M. Arthur Boudreault, âgé de quatre mois.

A ST-BRUNO

VA ET VIENT

Madame Wilfrid Fortin, de Jonquière, est actuellement en visite chez son père, M. Arsène Jauvin.

M. Anicet Tremblay, de la Tuque, était de passage ici cette semaine, en voyage d'affaires.

M et Mme Joseph Gagnon, de Bagotville, étaient en promenade chez leurs parents cette semaine.

M. Philippe Simard est parti lundi pour St-Cœur de Marie.

M. l'abbé Horace Gaudreault, curé de la paroisse, est allé assister aux exercices des Quarante-Heures à Ouiatchouan.

M. Théodore Latulippe, manufacturier de Plessisville, était à St-Bruno au commencement de la semaine.

Mlle Marie-Louise Moreau, qui est venue passer quelque temps avec sa sœur Mlle Zélia Moreau, nous a quittée mercredi pour le presbytère de N.-D. de Lévis.

M. l'abbé Arthur Guay a visité les trois classes de l'Ecole Modèle cette semaine. Il a félicité les institutrices du bon ordre qui régnait dans leurs classes. Honneur à qui de droit!

M. Paul Caty, instituteur, vient d'ouvrir une école du soir. Malheureusement, un bien petit nombre y assiste. Les gens de la paroisse ne semblent pas comprendre l'importance qu'il y a de s'instruire. Profitez donc de l'occasion, puisque vous en avez l'avantage! D'ailleurs ces cours était gratuits, la bourse n'en souffre pas et l'intelligence en profite.

NAISSANCE

12 novembre. — Joseph-Marie-Camille-Alphonse, fils d'Adélard Tremblay et de Edwidge Michaud. Parrain: Jos.-Louis Tremblay, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Louisia Tremblay, cousine de l'enfant.

IN MEMORIAM

Le 11 novembre, M. et Mme Edmond Thibault avaient la douleur de perdre leur dernière fille, Fernande âgée de 9 ans. Ne me pleurez pas, parents chéris, mais que vos cœurs se réjouissent en pensant que vous avez au ciel un ange qui prie pour vous. Je vous quitte pour aller à Dieu. Je vous aimais sur terre et ne vous oublierai pas dans la "Patrie". L'amertume de la séparation et les pleurs qu'elle nous fait verser, sont la fécondité des jours éternels.

A ST-JEROME

ENSEIGNEMENT GRATUIT

Une école du soir est ouverte dans notre paroisse depuis le douze du mois courant, sous la direction du professeur Simard. Les cours sont donnés les jours suivants: lundi, mercredi, vendredi et samedi à sept heures et demie du soir.

A BAGOTVILLE

M. Thos. Tremblay et sa famille sont allés hiverner à Bagotville. Nous leur souhaitons un bon succès dans leur entreprise.

NAISSANCES

4 novembre. — Marie-Fabienne-Madeline Tremblay, fille de M. J.-Osward Tremblay, marchand de cette paroisse. Parrain: M. Georges-Emile Perron, marraine: Rose-Alma Hudon, oncle et tante de l'enfant.

5 novembre. — Joseph-Georges-Simon-Stanislas, fils de M. Philippe Gagnon. Parrain M. Joseph Boily, marraine Elise Gagnon.

7 novembre — Jos.-David-Alberic, fils de M. David Desbiens, cultivateur. Parrain: Pitre McNicoll, marraine: Marguerite Laplante.

8 novembre — Joseph-Elie, fils de M. Alfred Harvey. Parrain: Elie Desbiens, marraine: Louise Harvey.

MARIAGE

M. Nil Fortin, de Kénogami, a épousé Mlle Elia Tremblay, fille de M. François Tremblay de cette paroisse. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur.

DE RETOUR

M. Louis Néron est de retour d'un voyage de six semaines au Nouveau-Brunswick.

DE PASSAGE

Lundi dernier M. Paul Néron, qui demeure actuellement à Kénogami, était de passage chez sa mère, Mme Vve Louis Néron.

WRIGLEY'S
SA SAVEUR DURE

"Comment l'ouvrir"

Ouvrez le bout cacheté avec l'ongle de votre doigt

WRIGLEY'S SPEARMINT — FRIANDISE A MACHER — PEPPERMINT

Poussez sur l'autre extrémité afin de faire sortir les tablettes

WRIGLEY'S DOUBLEMINT — BON BON A MACHER — PEPPERMINT

Tirez-en une — et repoussez les autres dans le paquet

WRIGLEY'S JUICY FRUIT CHEWING GUM

Défaites la double enveloppe et voyez comme cette gomme est exceptionnellement parfumée et délicieuse!

Trois, variétés

Fabriquée au Canada

Sa Saveur Dure—

Mâchez-en après chaque repas

F 17

TELEPHONE
SAGUENAY-QUEBEC

Service Local et de Longue Distance
SE RACCORDANT AVEC
La Cie de Téléphone Bell
BUREAU PRINCIPAL:
CHICOUTIMI. Téléphone 53
ABONNEMENT:
Résidence Privée $20.00 par an.
Commerce - - $25.00 par an.

QUEBEC MONTREAL BOSTON

St-Johnsbury Vt. — Manchester N. H.
White River Vt. — Lowel, Mass.
Plymouth, Vt. — Worcester Mass.
Concord, N. H. — Providence R. I
Nashua, N. H. — Fall River Mass
et tous les principaux centres de la Nouvelle Angleterre.

Les trains quittent Québec 8.30 a. m. semaine seulement, 1.15 et 11.55 p. m. tous les jours, et la Gare Windsor, Montréal, 9.25 a. m. et 8.10 p. m. tous les jours.

Wagons-salons et Wagons-buffets aux trains du jour.

Wagons-lits éclairés à l'électricité aux trains de nuit.

BUREAUX DES BILLETS: — 30 rue St-Jean, Château Frontenac et Gare du Palais. Que.

CHAS. A. LANGEVIN,
Représentant du service des voyageurs.
Gare du Palais, - - Québec.

LIVRES BLANCS
Livres à feuillets mobiles
Etampes en Caoutchouc
Ameublements de Bureau
Reliure de toute sorte
Impressions de luxe.
T. J. MOORE & CIE
Limitée.
Québec.

LUX
Ne Refoule Pas Les Lainages

C'est une préparation nouvelle — de légers flocons d'essence de savon — qui rendra vos lainages aussi doux, légers et laineux que s'ils étaient tout neufs.

Bas et chaussettes — chandailles et gilets de laine — costumes de flanelle blanche — sous-vêtements — couvertes de laine — tout sort du bain de savonnure de LUX parfaitement nettoyé sans refouler.

Ayez-en un paquet, voyez le mode d'emploi et vous aurez trouvé le moyen de conserver vos lainages indéfiniment. On lave avec LUX sans frotter — LUX ne refoule pas les lainages.

Chez tous les Epiciers 29F

Lever Brothers Limited Toronto

Dr J. O. LAMBERT LIMITED
MONTREAL
LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE SIROP CONTRE LA TOUX, LE RHUME, ETC. (ANTICONSOMPTIF) DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
POUR FABRIQUER LE SIROP du Dr J. O. LAMBERT NOUS N'EMPLOYONS QUE DES INGREDIENTS PURS, QUE NOUS IMPORTONS DIRECTEMENT du LIEU de PROVENANCE.

BLANCHETTE & FRERE, Rue Cartier CHICOUTIMI
COMMERCANTS DE BOIS ET INDUSTRIELS
Bois de toutes sortes pour constructions de bâtisses, etc.
GROS ET DETAIL
Bois sec, préparé pour portes, châssis, moulures, encadrements, planchers, etc. Aussi toujours en mains une grande quantité de bardeaux à vendre à des conditions défiant toute concurrence.
Venez nous voir avant de placer votre commande
Depuis des mois un moulin à préparer le bois et à faire les ouvertures a été ajouté à l'établissement, ce qui nous met en mesure d'avoir toujours en mains: cèdres, moulures, tringles, etc. Nous faisons les portes, les châssis et les réparations de tous genres et nous garantissons satisfaction sous tous rapports.
AUSSI: BOIS E CHAUFFAGE SEC ET VERT

LE TEMPS DU GRAND MENAGE ARRIVE
et vous aurez besoin de réparer vos murs et planchers.
N'oubliez pas qu'avec la pointure RAINBOW vous épargnerez du temps et de l'argent.
Demandez une feuille de couleurs afin de faire votre choix.
R.-C. JAMIESON & CO., Limited, Montréal.
COTE, BOIVIN & CIE, Inc., Dépositaires, CHICOUTIMI.

ABONNEZ-VOUS AU "PROGRES DU SAGUENAY"

Jeunes filles, c'est par votre démarche que vous plaisez

ON DIT QUE LA FEMME S'OCCUPE TROP DE SON VISAGE ET PAS ASSEZ DE SES CORS.

Surveillez votre démarche. Une démarche dégagée et vivante plait plus qu'un beau teint. Les talons hauts occasionnent des cors et vous font boiter légèrement. C'est dommage, jeunes filles et vous le savez. Les cors détruisent la beauté et la grâce, cependant ces cors sont faciles à enlever.

Moyennant un coût minime vous pouvez obtenir dans toute pharmacie un quart d'once d'une drogue appelée Freezone, qui suffit à débarrasser le pied de tout cor dur ou mou ou de callosité sans le moindre danger ou ennui.

Quelques gouttes appliquées directement sur le cor tendre et douloureux arrêtent la sensibilité et en peu de temps tout le cor, racines et tout, s'enlève. C'est une substance collante, qui assèche dès qu'on l'applique, et des milliers d'hommes et de femmes l'emploient parce que le cor se recroqueville et s'enlève sans enflammer ou même irriter le tissu environnant ou la peau.

Les femmes ne doivent pas oublier que des pieds sains leur donnent une démarche jeune et augmentent d'autant leur apparence.

A ST-AMBROISE

Belle propriété à vendre

J'ai décidé d'abandonner de tenir magasin pour me livrer entièrement à l'agriculture.

Je désire vendre ma propriété, située près de l'église, en face de la fromagerie, excellent poste de commerce jouissant d'une excellente clientèle.

Bonne maison de 50 x 35 pieds, bien finie à l'intérieur et à l'extérieur avec dépendances, hangar, etc. Grand emplacement, sur lequel on peut bâtir plusieurs maisons avec front sur le chemin public.

Je venderai à bonnes conditions, s'adresser à:

SIMON SIMARD.

TOUJOURS EN TÊTE

TOITURE RU-BER-OID

MARQUE ENREGISTRÉE

coûte plus cher mais dure plus longtemps.
Manufacturée au Canada
seulement par
THE STANDARD PAINT CO. OF CANADA, LIMITED.
J.-B. RENAUD & CIE, AGENTS, RUE DU HAVRE, CHICOUTIMI

Pour les cultivateurs

Nos poules

(Le Droit)

Combien on écrit sur les poules et surtout que de redites! Nous comprenons qu'il a fallu répéter et qu'il faudra continuer à répéter pour ancrer l'idée à la bonne place. Mais pourquoi ne pas prendre sa manière propre de prêcher au lieu de plagier souvent mot à mot et sans prévenir jamais que l'on copie textuellement des pages entières? Nous avons dans le moment sous les yeux des modèles du genre empruntés à des auteurs français. C'est que la plupart du temps on cède au mal de publier un livre sans avoir étudié suffisamment son sujet, sans en avoir digéré assez la matière et, avouons-le, sans avoir d'abord pratiqué ce que l'on veut enseigner aux autres. Et en aviculture ce dernier point a particulièrement son importance.

En Canada, dans notre province spécialement, le traité en vogue est celui, intitulé définitivement: "Douze années de pratique et d'expérimentation à la basse-cour". C'est une seconde édition en 1916; la première parue en 1914 portait le titre légèrement différent de "Dix années" au lieu de Douze. Son grand mérite lui vient de ce qu'il est l'œuvre d'un praticien. Pendant le nombre d'années indiquées, il a été au milieu de ses poulaillers essayant, s'attachant aux meilleures méthodes et réussissant. Ensuite ne pouvait-il pas d'une voix autorisée crier à tout venant: Prenez-vous-y de telle ou telle façon et vous aurez du succès. Le volume est bien coordonné et non moins bien rédigé. Et ce qui ne nuit nullement à sa diffusion, c'est qu'imprimé par le gouvernement provincial de Québec il en est distribué gratuitement à tout aviculteur qui le demande.

Auparavant, pour lui préparer le terrain, avaient été publiés "Le poulailler de la ferme" par Alex Satrine, en 1904, et trois conférences réunies sous le titre de "L'industrie avicole dans la province de Québec", en 1910.

De son côté, le pouvoir fédéral d'Ottawa s'est aussi fait un point d'honneur de jeter aux quatre coins du pays ses brochures de propagande, d'abord l'"Exploitation avantageuse de la volaille" par M. Hare, puis "Elevage, alimentation et soins généraux de la volaille" par MM. Gilbert et Fortier conjointement. Ces deux ouvrages ont été à proprement parler les premiers hérauts en aviculture dans notre pays. Le progrès a marché depuis lors, mais tout de même ils restent comme des pièces auxquelles il faut encore recourir; toutes deux sont très bien arrangées et écrites.

Parmi les traités traversés d'Europe, il en est qui méritent toute notre attention. Sans doute qu'il faut voir aux adaptions à notre milieu, mais ils n'en sont pas moins excellents en eux-mêmes. Mentionnons en premier lieu les "Maladies des animaux de la basse-cour" par Friéderich, ouvrage consciencieux qui complète bien notre littérature sous ce rapport. Il y a aussi à indiquer "La basse-cour" par Troncet et Tainturier et surtout "L'élevage en grand de la volaille" par M. Palmer, un Anglais d'Angleterre. Celui-ci a donné l'histoire de son propre établissement. Et, comme tout ce qui est vécu est autrement plus intéressant qu'une dissertation platonique, on lit celle-ci avec autant de plaisir que de profit.

Puis il serait injuste de laisser dans l'oubli les catalogues, souvent de superbes traités illustrés sans épargne et fournissant les détails les plus divers pour conduire au succès. Il y a, pour pousser l'incubateur Des Moines, le "Manuel pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour"; pour faire connaître la couveuse dite La Québecquoise. "Le succès en aviculture", réédité sous le titre nouveau de "La poule aux œufs d'or"; il y a encore, mais en anglais, le luxueux catalogue de l'incubateur géant Candee. Dans ce dernier, quelle profusion d'images! Tous les plus beaux poulaillers de l'Amérique Septentrionale y passent, même celui de Saint-Thomas d'Aquin, près de Saint-Hyacinthe.

Enfin, pour aider le bon juge, les amateurs en particulier, existe le "Standard of perfection", décrivant les formes extérieures que doivent réunir les volailles pour remporter des prix aux expositions de beautés.

Nous n'avons pas épuisé la bibliographie avicole de notre pays, nous nous y attendions pas non plus. Tout simplement nous avons voulu guider les pas de nos lecteurs dans ce dédale. Avec ce que nous avons mentionné, on en aurait pour le moment fort suffisamment. Même pourrait-on arrêter beaucoup en deça et encore réussir.

L'abbé J.-B.-A. ALLAIRE.

A ST-ALPHONSE
L'Hotel Commercial à vendre

Avantageusement situé à proximité du débarcadère de St-Alphonse, cet hôtel, qui vient de subir des améliorations considérables jouit d'une excellente clientèle et rapporte de très bons revenus à son propriétaire.

L'acheteur fera donc un placement de tout premier ordre, étant donné le développement que St-Alphonse devra nécessairement prendre d'ici à un an ou deux.

L'ameublement complet et très moderne des 26 chambres de la maison sera vendu en même temps.

On vendra également un bon magasin avec dépendances, sur la rue Bagot, et un grand emplacement.

Vente pour cause de départ, s'adresser au propriétaire, sur les lieux.

JOS. GAGNON,
5 fs 15-nov.-13-dec. ST-ALPHONSE.

L'épreuve du lait

L'épreuve de votre lait à la fabrique, pour tout le troupeau est peut-être, en général, de 3.9 ou 3.5, mais prenez un échantillon du lait de une ou deux vaches séparément: peut-être l'un donnera-t-il 2.6 et l'autre, 4.3? La chose s'est vue dernièrement: quelques échantillons de lait de trois vaches ayant été envoyés à la fabrique pour être éprouvés séparément, ils accusèrent plus de six pour cent; après enquête, le cultivateur constata qu'un de ses hommes un nouvel engagé, n'avait pas compris qu'il était nécessaire de prélever un échantillon représentant bien toute la masse du lait, et non pas seulement les quelques dernières gouttes.

Si vous voulez avoir une épreuve exacte de votre lait, ayez bien soin de vous procurer un échantillon fidèle de toute la masse. Ne vous montrez pas négligent sous ce rapport. L'échantillonnage et l'épreuve bien faits donnent des renseignements d'une très grande importance pour celui qui veut se former un troupeau de bonnes vaches, donnant une abondance de lait de bonne qualité.

Sans doute la composition du lait varie, car la vache laitière a un tempérament nerveux; du reste, si elle ne variait pas, il serait bien inutile de faire l'épreuve, mais le fait même que l'épreuve peut-être haute un jour et basse le lendemain, dans certaines limites raisonnables, montre qu'il est nécessaire d'essayer de temps à autre un échantillon composé. Vous pouvez faire l'épreuve vous-même ou la faire faire à la fabrique. Entrez dans une société de contrôle et vos échantillons composés du lait de chaque vache seront éprouvés tous les mois gratuitement. S'il n'existe pas de société dans votre localité, demandez à vos voisins de se joindre à vous, et écrivez au Service de l'industrie laitière, à Ottawa, pour avoir les feuilles du lait, qui sont distribuées gratuitement.

C. F. W.

Avis public

Avis est par les présentes donné que la Municipalité du village d'Hébertville Station s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour être autorisée à emprunter la somme de vingt-cinq mille piastres ($25,000.00), en dérogeant à l'article 771 du Code Municipal.

Datée à Montréal, en la province de Québec, ce sixième jour du mois de novembre, mil neuf cent dix-sept.

HIBBARD, GOSSELIN, MOYSE & LANCTOT
Solliciteurs de la requérante
4 fs 15 nov.-6 déc.

Jeunes filles! soignez votre teint avec le jus de citron

UNE LOTION DE BEAUTE POUR QUELQUES SOUS, QUI ENLEVE BOUTONS, ET ROUSSEURS

Votre épicier a des citrons et votre marchand vous vendra pour quelques sous quelques onces d'"Orchard White". Pressez le jus de deux citrons dans une bouteille avec l'orchard white que vous mélangez bien. Vous aurez une chopine d'une lotion au citron sans pareille pour la peau. Massez-vous chaque jour avec cette lotion le visage, cou et mains et bientôt disparaîtront rougeurs, rousseurs, boutons, et votre peau deviendra blanche et claire. Oui, les résultats vous surprendront.

Pas assez d'enfants

Il n'y a pas assez d'enfants dont la nourriture a jamais été suffisamment équilibrée pour fournir à la fois au cerveau et au corps les éléments dont ils ont besoin durant la période de croissance. Cela se constate à la vue de tant de visages pâles et de corps malingres comme aux rhumes fréquents et au manque d'énergie.

A ces enfants, il faut le traitement à l'Emulsion Scott et tout de suite. Ce remède contient, en concentration précisément ces éléments nutritifs qui leur font défaut. Il change la faiblesse en vigueur; il rend les enfants forts et résistables.

Ne renferme pas d'alcool.
SCOTT et BOWNE, TORONTO, Ont

Son Rêve

Qui peut peindre les émotions alternativement tristes et gaies de cette jeune fille faible et anémique, dont la pensée errant sur les confins du sommeil la reporte à l'époque heureuse où, débordante de santé, pleine d'énergie et de vitalité, au bras d'un compagnon fidèle, entourée d'amis joyeux, elle escaladait les pentes de la montagne blanche de neige.

Comme ils étaient heureux, que de beaux projets d'avenir ils formulaient, comme elle se sentait bien et combien elle aimait ces sports vivifiants.

Combien elle voudrait prolonger cette phase heureuse de sa rêverie; mais la scène change,—le rêve s'enfuit et la triste réalité apparait.

Le sourire qui flottait sur ses lèvres pâles disparait; elle se retrouve victime d'une maladie déprimante, elle passe en revue les phases de sa longue convalescence qui aujourd'hui semble vouloir s'éterniser, elle voit son beau teint de rose remplacé par un teint de cire.

Son médecin lui dit qu'elle est atteinte d'anémie—que ce sera long—que les globules rouges de son sang font défaut et que tout son organisme en subit le contre-coup.

Drogues et piqures, bains et massages, rien n'y fait; elle sent décliner ses forces vitales; ses nerfs sont ébranlés. Elle rêve du passé, parce qu'elle a perdu tout espoir dans l'avenir.

Pauvre jeune fille, cessez de rêver, réveillez-vous, aidez-vous. Vous pouvez retrouver la santé et avec elles les joies que vous rêvez. Si les drogues ont fait défaut, la nature peut vous aider. Elle a mis dans les raisins du domaine de St-Michel tous les éléments régénérateurs du sang, le fer, le tanin, les sels essentiels à la vie et c'est de ce raisin que est fait le célèbre

Vin St-Michel

ce vin délicieux, ce tonique réconfortant qui a accompli plus de guérisons que toutes les drogues au monde. Employez-le régulièrement et bientôt un sang pur, riche, généreux et vermeil circulera dans vos artères, portera à chacun des organes de votre corps la nourriture et l'oxygène vivifiant indispensables à la santé et à son retour par les veines renverra dans les organes éliminateurs les déchets et poisons dont la retention dans votre système par suite d'une mauvaise circulation est une des principales causes de votre faiblesse, de vos maladies.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

QUATRE FACTEURS ECONOMIQUES
- SUR UNE FERME -

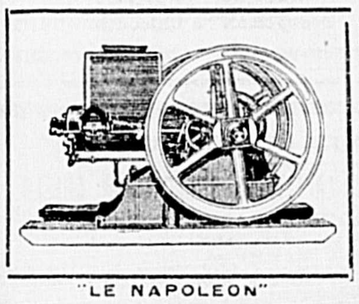

"LE NAPOLEON"

ENGIN

Est celui qui donnera le plus de satisfaction car il part au froid ou à la chaleur sans manivelle et par un simple tour de roue.

Il est muni d'une magneto qui ne requiert aucune attention. Il n'a ni fil ni batterie enlevant ainsi tout trouble.

MOULIN A BATTRE

LE CYLINDRE de notre moulin à battre ——— est construit de manière à ne faire aucune poussière à l'engreneur, la prise d'air étant moins forte que les cylindres pleins.

LES DENTS sont fixées aux barres dans ——— des mortoises carrées les empêchant ainsi de tourner. Si vous faites fonctionner votre moulin à battre par un engin à gazoline, il est très important que les dents soient fixées de cette manière car ça force beaucoup plus le cylindre qu'un pouvoir à cheval.

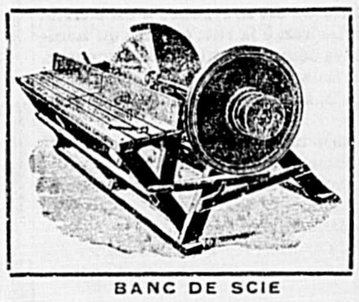

BANC DE SCIE

"CHAMPION DE QUEBEC"

BANC DE SCIE

Ce banc a huit pieds de long avec une distance de quatre pieds entre la scie et la roue d'air. La table est à bascule et facile à mouvoir.

Essieur en acier 1 et 5-8 pouce.
Roue d'air 36 pouces et diamètre.

ENSILAGE FRAIS ET JUTEUX JUSQU'A LA DERNIÈRE FOURCHÉE

C'EST LE RESULTAT QUE VOUS OBTIENDREZ AVEC UN SILO JULIEN

LES DOUVES sont de pin ou d'épinettes traitées à l'huile de créosote spécialement préparé.
LES PORTES sont interchangeables et à double seuil empêchant ainsi l'eau de pénétrer l'ensillage.
LE TOIT est de grosse toile forte recouverte d'un enduit préparé; clous, ciment et chevions sont tous fournis prêts à poser.
LES CERCLES sont en trois bouts et en acier très fort. Ils sont reliés ensemble par des écrous hexagons facile à serrer.
GRANDEURS 10-20 à 14-36.—CAPACITES 26 à 119 tonnes.—TROUPEAU de 7 à 33 vaches.

SILO

Eug. Julien & Cie LIMITÉE
1228 A 1232 RUE ST. VALIER
QUÉBEC

NOUS DEMANDONS DE BONS AGENTS PARTOUT.

DOMINION FISH & FRUIT LIMITED

MARCHANDS EN GROS . . . Fruits, Légumes, Poisson frais, salé et fumé, Provisions, Beurre, Fromage, Oeufs, Sucre d'Erable et Huitres, Etc.
POMMES DE CONSERVE, UNE SPECIALITE.

PRIMEURS

Toutes les primeurs: choux, navets, carottes, tomates, raves, concombres, salades, etc. FRUITS: pommes, oranges, bananes, etc.

Hâtez-vous de placer vos commandes à bonne heure afin que vous soyez assurés d'une livraison à temps. Toutes commandes par malle ou téléphone recevront notre prompte attention.

Tél. local 26. Tel. Centre 4.

an dec. 191

ACHETEZ VOS MONUMENTS ET CARTES MORTUAIRES DE J.P. LAURIN 95 R. GEORGE OTTAWA
OUVRAGES PLACÉS PARTOUT EN CANADA
ECRIVEZ POUR CATALOGUES.

Demande à la législature

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi incorporant une compagnie sous le nom de chemin de fer "Québec et Atlantique" pour la construction et l'exploitation d'une voie ferrée, depuis la cité de Québec jusqu'à Chicoutimi, et de Chicoutimi à la frontière de la province de Québec, au point le plus rapproché du Cap St-Charles, sur la côte du Labrador, par la voie la plus pratique et la plus directe, avec droit de construire des embranchements au nord et au sud de la ligne principale et aussi de se relier à un point quelconque du chemin de fer Transcontinental National, dans la province de Québec, en employant comme force motrice la vapeur ou l'électricité, avec tous les pouvoirs nécessaires ou incidents pour promouvoir et faire les affaires de telle compagnie, la construction et l'exploitation de son chemin de fer avec pouvoir d'organiser des industries sur le parcours du dit chemin de fer et d'exploiter les ressources naturelles du pays et de faire tout ce qui serait nécessaire à cette fin; la dite compagnie devant avoir un capital d'un million et son principal siège d'affaires en cette cité de Québec, et pour autres fins.

Québec, 16 octobre, 1917.
LUCIEN CANNON,
Procureur des réquérants.
4 fs 25 oct.-15 nov.

COLLECTIONS
Salaire, Loyer, Jugements Billets et Réclamations de toute nature collectés au percentage partout Nous pouvons avoir votre argent.
Agence Mercantile VANIER
Dept. P 155 St-Jacques Montréal

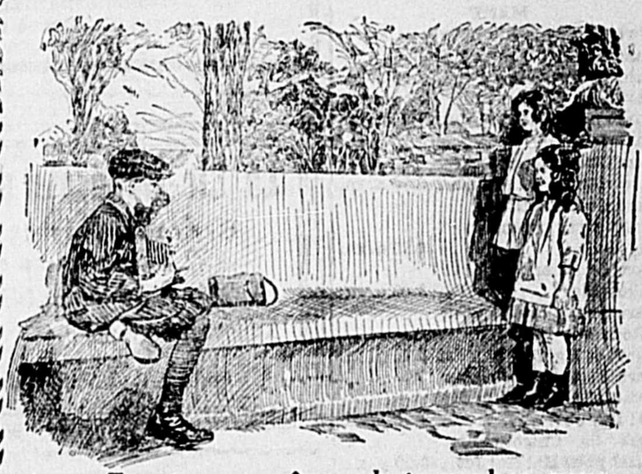

Etant nous-même photographes vous trouverez votre avantage d'acheter de nous vos KODAKS BROWNIES, pellicules (films), papiers, produits chimiques etc, tout ce qui a rapport à la photographie pour amateurs ou professionnels.

Nous vous donnerons tous les renseignements désirés concernant la bonne manière de faire de la photographie.

Catalogues complets gratuits sur demande. Nous avons un personnel expérimenté pour le développement, l'impression et les agrandissements de pellicules ou clichés.

J.-E. LIVERNOIS Limitee

RUE ST-JEAN
QUEBEC

SUCCURSALE
FRONTENAC PHOTO SUPPLY CO. Regd.
19 RUE BUADE, QUEBEC.

1 an 7 déc. 16

CANADA

Du Contrôleur des Vivres —
Vous Devriez Manger Plus de Poisson—Première Raison

Il existe dans le monde entier une pénurie de produits alimentaires. De là les hauts prix que nous payons pour presque tous nos achats. Les eaux qui baignent nos côtes abondent en poissons des meilleures variétés, nourrissants, à bon marché et qui remplacent la viande à moitié du prix. L'approvisionnement en est illimité et il vous arrive sur le marché en parfaite condition.

Epargnez, sans vous refuser le nécessaire. Mangez du Poisson!

Vous pouvez acheter actuellement de l'Eglefin (Haddock), de la Morue, du Poisson Blanc, du Maquereau, du Flétan, des Eperlans, de la Plie, (Flounders), de l'Anguille, du Haddock fumé, des Harengs saurs, des Harengs sans arêtes, des Sardines, des Huitres.

Demandez un Livre de Recettes gratuit au Contrôleur des Vivres, Ottawa, Ont.

CHEMINS DE FER CANADIAN NORTHERN ET QUEBEC & LAC St JEAN

Changement d'horaire

En vigueur le 16 septembre 1917.

Train no 2, départ de Chicoutimi 7.50 a. m. tous les jours excepté dimanche, et lundiarrive à Québec 6.40 P. M.

Train no 6, départ de Chicoutimi 7 heures p. m. le dimanche seulement, arrive à Québec 6.30 hrs a. m. lundi.

Train no 1, départ de Québec 8 hrs a. m. tous les jours excepté dimanche et samedi, arrive à Chicoutimi 7.10 hrs P. M.

Train no 5 ,départ de Québec, 9.15 hrs P. M. le samedi seulement arrive à Chicoutimi à 8.40 hrs A. M. dimanche.

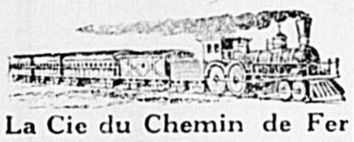

La Cie du Chemin de Fer

Roberval-Saguenay

HORAIRE EN VIGUEUR LE 17 SEPTEMBRE 1917.

VOYAGEURS QUOTIDIENS EXCEPTE DIMANCHE ET LUNDI

Départ de Bagotville pour Laterrière, Chicoutimi-Ouest et Ha! Ha! jct.. 5.50 a. m.
Départ de Chicoutimi-Ouest pour Ha! Ha! Jct. 7.00 a. m.
Départ de Laterrière pour Chicoutimi-Ouest et Ha! Ha! Jct..... 6.55 a. m.

VOYAGEURS QUOTIDIENS EXCEPTE LE DIMANCHE ET SAMEDI

Départ de Chicoutimi-Ouest pour Laterrière et Bagotville..... 7.05 p. m.
Départ de Ha! Ha! Jct pour Chicoutimi-Ouest Laterrière et Bagotville 7.20 p. m.
Départ de Laterrière pour Bagotville..... 8.05 p. m.

Pour toutes autres informations s'adresser à

VOYAGEURS DIMANCHE SEULEMENT

Départ de Bagotville pour Chicoutimi-Ouest et Ha! Ha! Bay Jct..... 7.00 a. m.
Départ de Chicoutimi-Ouest pour Ha! Ha! Jct. 7.35 a. m.
Départ de Ha! Ha! Bay Jct., pour Chicoutimi-Ouest, Laterrière et Bagotville . 8.30 a. m.
Départ de Chicoutimi Ouest pour Laterrière et Bagotville..... 8.20 a. m.
Départ de Laterrière pour Bagotville..... 9.02 a. m.
Départ de Bagotville pour Laterrière, Chicoutimi-Ouest et Ha! Ha! Bay Jct 5.20 p. m.
Départ de Laterrière pour Chicoutimi-Ouest et Ha! Ha! Bay Jct..... 6.25 p. m.
Départ de Chicoutimi-Ouest pour Ha! Ha! Jct.. 6.30 p. m.
Départ de Chicoutimi Ouest pour Bagotville... 7.20 p. m.
Départ de Ha! Ha! Bay Jct. pour Chicoutimi-Ouest et Bagotville..... 7.30 p. m.

J.-A. VALLERAND, Surintendant.

Téléphone: Cie de Pulpe de Chicoutimi, Nos 16, 26, 24

LA CAISSE DE PETITE ECONOMIE DE CHICOUTIMI

Bureau-chef: Rue Racine, Chicoutimi
Heures de Bureau: Tous les jours de 9 hrs a. m. à 6 hrs p. m.
Le mercredi soir, de 8 hrs à 9 p. m.
Le dimanche, de 3 à 4 p. m.
Succursale à Chicoutimi-Ouest: chez les R. R. P. P. Eudistes.
Heures de Bureau: Tous les jours de 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m.
Autres succursales à Ste-Anne de Chicoutimi, St-Fulgence, Jonquière, Hébertville village et Station, St-Jérome, Roberval, St-Félicien, St-Méthode, Normandin Malbaie, Pointe au Pic, etc.
Nous payons un intérêt annuel de 3% sur tous dépots de UN SOU à $30.00

A. BECHARD, Gérant.

OVIDE GUAY

Plombier Ferblantier Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaud à la vapeur et à eau chaude.

Tous genres d'ouvrage, en Cuivre, Ferblanc, tôle galvanisée tôle noire, Dalles, Dalots et corniches en tôle.

Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai.

RUE RACINE, Téléphone, Local 166 CHICOUTIMI

Eau Purgative

"RIGA"

guérit Constipation et mauvaise digestion.

La liberté des intestins assure la santé. L'eau "RIGA" est excellente pour les enfants. C'est un remède de famille.

LA COMPAGNIE MASSICOTTE & TREMBLAY, CHICOUTIMI.

distributeurs pour Chicoutimi et le district.

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES RIGA, MONTREAL.

La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord

Corporation ouvrière autorisée par charte spéciale le 21 décembre 1912

Société de secours mutuels, de prévoyance, d'économie domestique et sociale et d'organisation du travail.

OBJET DE LA SOCIETE: protection, défense et développement des intérêts religieux, moraux et économiques de ses membres

POUVOIRS ET PREROGATIVES des plus étendus pour atteindre ses fins, notamment: d'établir des caisses de secours des coopératives de production et de consommation, des écoles techniques et des arts et métiers, des bureaux de placement, etc.

SUCCURSALES à Jonquière, Kénogami, St-Alphonse, Val-Jalbert et St-Alexis.

Siège Social: Chicoutimi, Qué.

BUREAU DE PLACEMENT

TEL. SAGUENAY 75 L. D. COIN DES RUES CARTIER ET MONTCALM

NIL. CLAVEAU Président
DANIEL-E. OUELLET, Secrétaire-Trésorier
L'abbé GEO. TREMBLAY, Aumonier.

Au mars 1918

La Cie Générale du Port de Chicoutimi

Entreposeurs et courtiers maritimes
armeurs et expediteurs

ASSURANCE MARITIME

Adresse Télégraphique: "Speed" Chicoutimi Code A.B.C. 5ème Edition

Rue Racine, Chicoutimi, Qué. Canada.

Le Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Offre de précieuses ressources aux mères qui élèvent une famille. C'est un remède qui a donné des preuves par milliers de son efficacité dans les cas de dentition difficile, de coliques, de diarrhée, de dysenterie, de choléra infantile, de manque de sommeil.

ON DEVRAIT EN AVOIR TOUJOURS A LA MAISON.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin POUR LE RHUME
Soulage dès la première dose et guérit promptement Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.
PRIX: 25 cts la bouteille.

Les Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE
Soulagent promptement Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciatique, et toutes les douleurs.
PRIX: 25 cents la boîte.

Abonnez-vous au "Progrès du Saguenay"

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

LES DEUX MAINS

PAR PIERRE L'ERMITE

No 9

L'autre, suscité par l'éducation et l'expérience, laisse s'apaiser le fracas des sensations, et, par delà l'émotion, voit sans cesse le but à atteindre.

Le second passe son temps à surveiller le premier.... à lui faire boire tout le long du jour le tilleul fade des maximes calmantes: "Le mieux est l'ennemi du bien.—Il ne faut mettre dans les estomacs que la mesure d'aliments qui sera supportée.—La vérité n'est pas bonne pour tout le monde, car elle délivre; et les esclaves sont nécessaires; comme l'humus au pied des arbres. —Donne du foin aux imbéciles, et réserve le pur froment pour ceux-là seuls qui peuvent l'apprécier.—C'est aux cimes d'abord de recevoir le jour!

C'était d'ailleurs la doctrine hautaine dont il avait maintes fois entendu l'apologie dans sa Loge de Paris.

Et il apporte une sorte de coquetterie à devenir de plus en plus maître de lui. Il s'exerce à côtoyer, dans les classes d'histoire, des questions superbes justifiant toutes les embardées; et, à force de volonté, il reste quand même dans la note moyenne devant tous ces culs-terreux, répétant les explications mâchées et remâchées par les ternes générations des Aliborons précédents.

Mais il se rattrape aux classes du soir où il réunit les premiers éléments de sa future élite.

Ernest Morrain y vient, à cette classe du soir. Olivier lui garde une profonde reconnaissance de son appui des premiers jours, et lui paye sa dette en le poussant de toutes ses forces vers le brevet.

Ernest apprécie *cette protection*, se montre très fidèle au rendez-vous, prend sa leçon et sert ensuite de répétiteur aux enfants, si bien que, trois fois par semaine, il y a, soit dans la classe, soit chez l'instituteur, deux professeurs pour dix élèves.

Et quels professeurs!....

—Ca ronfle!.... disaient les enfants au bout d'un mois.

Et, en effet, "ça ronflait!"

L'école était une ruche en plein travail.

Grâce à elle, Olivier et Morrain exerçaient déjà une influence dans les familles. L'un, à cause de sa mentalité supérieure; l'autre, parce qu'il était un fils du pays. Et, volontiers, quand il y avait une résolution à prendre, un intérêt à sauvegarder, les parents en parlaient à M. Bernard qui se mettait, pour le succès de la cause, à la disposition de tous.

Cette influence, Olivier se sentit bientôt assez fort pour l'utiliser directement à la propagande de ses idées.

La classe supplémentaire ne pouvait pas être regardée comme un acte officiel. C'était l'air libre, le travail non obligé, la chambre d'amis, où l'on dit tout ce que l'on pense, et où l'on pense tout ce que l'on dit.

Dans ces conditions, il n'y avait aucun motif de continuer la comédie de la neutralité.

Mais, là encore, et même surtout là Olivier voulait la guerre savante, telle qu'on la prônait dans les Loges intelligentes de Paris.

Un soir, l'abbé Longuet, curé de Grez, passa sous les fenêtres de l'école. Un élève, l'ayant aperçu, cria, peut-être par gaminerie, peut-être pour faire sa cour:

—Hou!.... Hou!.... la calotte!....

D'un bond, l'instituteur fut sur lui, et avec un accent de sincère indignation:

—Qui t'a appris cela?....

—Monsieur, c'est tout le monde!

—Ce n'est pas une réponse!.... Ou plutôt, c'est la réponse d'un clérical imbécile! Cet homme que tu insultes, il a le droit à la rue, en tant qu'homme.... En tant que curé, tu dois le plaindre comme on plaint un innocent, un aveugle, un paralytique, car il est tout cela au point de vue moral. Je t'excuse parce que c'est la première fois, mais, si tu répètes ton geste de goujat, tu auras deux heures de retenue!

Précisément, ce soir-là, M. le curé portait un habit spécial; on devinait le surplis blanc et l'étole dorée sous sa douillette noire, il marchait tête nue bien qu'on fût en novembre, et une vieille femme, les yeux baissés, l'accompagnait en balançant une grosse lanterne.

—Il va voir le fils du charron qui est malade, dit un garçon.

—Pourquoi va-t-il le voir....? demande Olivier.... Pour lui porter des médicaments?....

—Je ne sais pas....

—Eh bien, je vais te le dire: au lieu de laisser ce malheureux payer son tribut à la nature, et retourner tranquillement dans le néant, il va lui raconter des histoires de cauchemar, dont il ne pourrait pas prouver le premier mot.... Il va évoquer les flammes de l'enfer, épouvanter tout le monde, se faire donner de l'argent.... Que dis-je!.... s'assurer du cadavre pour le porter, en chantant, comme un trophée au travers de tout le pays!.... Ah! mes petits amis, prenez vos précautions contre l'homme noir!.... Il paraît doux et onctueux dans la fréquentation ordinaire. En réalité, il est vorace et terrible aux actes principaux qui sont comme les charnières de la vie. Il vous mange la cervelle, comme certains oiseaux le font à leurs victimes, et il vous déboussole pour toute une existence!

Les élèves se regardaient entre eux, la plupart un peu gênés, car l'abbé Longuet passait pour être un brave garçon, très droit, le cœur sur la main, et emmenait souvent les enfants en promenade dans la forêt.

Le lendemain matin, M. le curé revint pour la communion qu'il n'avait pu donner la veille. Olivier fut agacé de cette insistance vision. Il n'en dit pas un mot pendant toute la journée, car il avait devant lui le troupeau neutre et cancanier.

Mais il se rattrapa le soir.

D'accord avec Ernest, il mit, à propos de rien, la conversation sur la communion du voisin.

—Voyons, mon petit Jean, tu as fait ta première communion....?

L'enfant rougit et ne répondit pas, sentant qu'on méditait quelque chose contre un acte qauquel il s'était préparé, l'an dernier, avec la plus grande ferveur.

—Tu l'as faite!.... Avoue-le donc!.... cria Ernest en lui secouant le bras, non sans une certaine violence.

—Allons!.... N'humiliez pas mon petit Jean!.... D'abord j'ai un coup de cœur pour lui!.... Et puis, il n'est pas responsable de cet acte. Moi, j'ai eu le bonheur d'être défendu par mon père, et de ne pas recevoir l'hostie. Mais, de nos jours, surtout à la campagne, ce bonheur est une exception réservée à de rares privilégiés. Patience!.... Encore quelques années, et les choses changeront complètement. En tous cas, mon petit ami, puisque tu as fait ta communion, pourrais-tu m'expliquer ce que les prêtres entendent par ce mot: "communion"?

L'enfant balbutia quelque chose. Il n'avait pas toujours très bien écouté au catéchisme, mais surtout, il éprouvait comme une pudeur à mettre son âme à nu devant ces juges, dont la sentence se lirait d'avance en leurs yeux sceptiques et goualleurs. Il éprouvait l'impression que chacune de ses paroles allait devenir comme le mets d'un festin sacrilège. Et, en effet, les deux hommes le regardaient, jouissant de son embarras:

—Tu vois, tu ne comprends même pas l'acte qu'on t'a représenté comme le plus grand de ta vie!.... Mais rassure-toi!.... Quand même tu le voudrais, tu ne pourrais pas le comprendre!.... C'est un mystère!.... Les prêtres n'ont que ce mot à la bouche. Quand ils ne peuvent pas expliquer quelque chose, oh!.... ils ne sont pas embarrassés! "C'est un mystère!.... disent-ils avec de grands airs dignes.... Pas plus difficile que cela!.... On n'attrape guère de méningite à ce métier! La religion, c'est comme l'eau à faire repousser les cheveux, tout le monde peut en fabriquer et trouver des clients. Seulement, les curés ont abusé de la permission. Rien ne tient plus debout chez eux!.... Il y a un Dieu, et il y a trois dieux!.... Les catholiques doivent être bons, et ils brûlent farouchement ceux qui ne pensent pas comme eux. Je te prêterai bientôt un livre sur l'Inquisition, et tu jugeras par toi-même.... Nous avons un outil merveilleux qu'on appelle la "raison". Mais on doit vivement la mettre sous ses pieds, si jamais elle proteste contre les décisions de Notre Saint-Père le Pape.... Et ce Pape, qui est infaillible, peut dire: "Ce bouleau est un chêne, et je vous oblige à le croire!" Et cette confession odieuse!.... Tu t'es confessé, petit Jean....?

—Oui, Monsieur.

—Souvent....?

—Une dizaine de fois.

A suivre

Donnez-vous du confort en épargnant de l'argent

Repassez votre linge à l'Electricité

Un fer électrique dans votre demeure diminue votre travail, donne de meilleurs résultats et surtout ne surchauffe pas vos appartements; vous pouvez vous acheter ce fer de première qualité à nos magasins pour $2.00

Faites votre cuisine à l'Electricité

Vous pourrez vous procurer le genre de poele électrique que vous désirez au prix du gros, en vous adressant à nous. Nous donnons un taux spécial pour le courant électrique au compteur ou à taux fixe suivant la grosseur du poele.

Faites votre nettoyage avec un nettoyeur Electrique VACUUM

Pas de poussière en balayant; ménage considérablement les tapis, nettoie aussi très bien les rideaux et tous les autres objets. Prix spécial pour deux mois.

Faites votre déjeuner à l'Electricité

Rien n'est plus commode et plus économique qu'un gril pour le pain et un filtre à café, pour faire votre déjeuner ou pour "lunchor"; toujours prêt, propre et sans chaleur.

Téléphonez, ou encore venez vous-mêmes, voir nos représentants, pour détails.

Nous vendons toujours nos lampes électriques "Mazda" au prix du gros, tel qu'annoncé PROFITEZ-EN.

La Compagnie

D'Eclairage & d'Energie électrique

DU SAGUENAY

LA BANQUE NATIONALE

(INCORPOREE EN 1860)

CAPITAL AUTORISÉ - - $5,000,000.00.
CAPITAL PAYÉ - - $2,000,000.00.
RÉSERVE - - $2,000,000.00.

Nous payons l'intérêt à nos déposants 2 FOIS L'AN à nos

235 bureaux au Canada

Nous acceptons des DEPOTS de $1.00 et plus. L'INTERET est calculé sur la balance MINIMUM de CHAQUE MOIS.

Nous avons des correspondants dans le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables AU PAIR partout.

Notre bureau de PARIS (14 rue Auber), offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA, aux TAUX les PLUS BAS.

F.-A GAUTHIER, GERANT à Chicoutimi.
J.-H.-A. BOLDUC, Pro-GERANT à Chicoutimi-Ouest

Caisse Populaire de Chicoutimi

SOCIETE COOPERATIVE REGIE PAR LA LOI DES SYNDICATS DE QUEBEC

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. F.-X. Gosselin; Vice-Président: M. Johnny Brassard; Secrétaire-Gérant: M.-A. Béchard.
Directeurs: Mgr Eug. Lapointe, Rév. Père Courtois, MM. D.-V. Morrier, A. Wagner, J.-G. Gagnier, Basile Villeneuve, Eugène Fortier, F.-X. Gosselin, Johnny Brassard et A. Béchard.
BUREAU PRINCIPAL: Salle de la Fédération Ouvrière, rue Montcalm.
BUREAUX SECONDAIRES: Au Bureau de la Cie des Eaux et de l'Electricité, rue Racine; de la Cie du chemin de fer Roberval-Saguenay, rue Racine.

Le montant des actions est de $5.00.
La Caisse Populaire paie un intérêt de 3 pour cent sur les moindres dépôts.
La Caisse Populaire prête à des conditions exceptionnellement avantageuses; mais à ses actionnaires ou sociétaires seulement. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire-Gérant, aux directeurs ou aux chefs de Bureaux.

NOTA—La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi garantit 3% d'intérêt supplémentaire sur le montant des actions prises par ses ouvriers dans la Caisse Populaire de Chicoutimi.

La Banque MOLSONS

recommande a sa clientele l'achat des

OBLIGATIONS CANADIENNES DE LA VICTOIRE

et se tient prete a recevoir leurs souscriptions. Pendant un an elle gardera en sureté, sans frais, les titres que ses clients auront achetés, et cela, que la souscription ait été faite par son entremise ou non.

Consultez le gérant de la Banque

OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE.

SIROP DE SUCRE

"Magic"

Qualite de choix pour la table

Placez vos commandes immédiatement pour livraison d'automne.

DROUIN, FRERES & RATTRAY, Ltée.

EPICIERS EN GROS

52, rue St-Paul, - QUEBEC.

Représentant à Chicoutimi, EUGENE ROY

Edifice Claveau, Rue Racine Phone. 164 local